

FLEURIANT-FRENCH



Collection " LES GRANDS CRIMINELS "

LE SECRET  
DE LANDRU

F 12 C3

FLEURIANT-FRENCH

---

LE SECRET  
DE  
LANDRU

---



Il n'a pas brûlé ses fiancées !



LIBRAIRIE BERNARDIN-BÉCHET  
53, Quai des Grands-Augustins, 53  
Paris

## PROLOGUE

Recroquevillé sur un paillason, l'épaule calée contre une porte, un pan de mur en guise d'oreiller, un homme vient d'ouvrir les yeux; vaincu par le sommeil, il s'était assoupi. Voyant le grand jour, d'un geste brusque, comme un ressort qui se détend, il est debout, inquiet... « Si l'autre, celui qui a dormi dans un lit de l'autre côté de la porte, était déjà parti sans qu'il s'en fut aperçu. »

Un coup d'œil rapide sur la montre; 7 heures du matin : c'est l'heure légale, il peut opérer... Déjà sa main se lève pour heurter à la porte... Brusquement, il suspend le geste esquissé; une réflexion vient de lui traverser l'esprit : l'homme qui est sur ses gardes doit être armé et prêt à tout; s'il allait lui échapper?... Que faire?

Le policier descend chez la concierge, l'envoie chercher un agent et charge ce dernier de demander téléphoniquement du renfort à la première brigade de police mobile. Peu après, d'autres inspecteurs viennent rejoindre leur camarade; l'escalier de l'immeuble est solidement occupé; on peut agir.

Deux coups discrets sont frappés à la porte; l'huis s'entrebâille, une barbe noire, sous un crâne chauve, apparaît, deux yeux étincelants sont comme des perles de jais enfoncées dans la face glabre.

Tous droits de traduction, reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays, y compris la Russie.

Copyright by « Librairie Bernardin-Béchet

53, Quai des Grands-Augustins, 1930

PRINTED IN FRANCE

— M. Guillet? interroge le visiteur.

— C'est moi.

— Voulez-vous m'accompagner jusqu'aux bureaux de la première brigade mobile, on a quelques renseignements à vous demander.

— C'est bien, je vous suis; deux minutes pour achever ma toilette.

Pas un tressaillement, pas un tremblement dans la voix; Guillet est beau joueur; n'est-il pas aussi assez friand de ces émotions fortes?

Quelques instants après, les deux hommes, côte à côte, comme de paisibles employés se rendant à leur travail, dans la foule indifférente, sont en route vers la rue Greffulhe où se tient le siège de la première brigade.

Un observateur attentif pourrait cependant remarquer que des deux hommes, l'un surveille étroitement l'autre; pas un geste, pas un mouvement de l'homme à la barbe n'échappe à son compagnon qu'on sent prêt à bondir à la moindre alerte.

Entourant le groupe, le serrant même de très près, d'autres hommes marchent également; escorte discrète mais barrage infranchissable.

L'inspecteur Belin vient d'arrêter Landru, tueur de femmes, le Barbe Bleue de Gambais.

Par ce levé de rideau commençait l'affaire qui devait passionner l'opinion publique pendant trois ans; marquer une date dans l'histoire du crime.

Un journaliste, dont le métier usa la vie jusqu'au dernier souffle, faisait dès le lendemain pressentir les suites tragiques de ce simple fait-divers.

« La première brigade mobile a arrêté, hier, en plein Montmartre, grâce à des dénonciations anonymes, un individu très élégamment vêtu, presque complètement chauve, mais portant une abondante barbe noire. Cet homme, qui avait mis, croit-on, la science de l'hypnotisme au service de ses mauvais instincts, était recherché par plus de dix parquets de tous les points de la France sous les noms de Dupont, Desjardins, Prunier, Perrès, Durand, Dumont, Morise, Frémiet, Guillet, etc...

« Une fois dans les locaux de la Sûreté, il a fini par avouer se nommer en réalité Henri Landru, né à Paris, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, en 1869. Landru est actuellement inculpé de vols qualifiés, d'escroqueries et d'abus de confiance, toutes inculpations qu'il nie sans toutefois donner la moindre explication, se contentant de répondre à toutes les questions : « Je n'ai rien à vous dire, vous vous débrouillerez avec mon avocat. »

« Il se pourrait cependant, qu'avant peu ce triste personnage trouvât plus prudent d'être un peu moins réservé car, selon toute vraisemblance, il aura à répondre devant la justice de faits autrement plus graves que ceux qui lui sont reprochés aujourd'hui. A ce sujet, les charges les plus lourdes pèsent déjà sur lui. »

Ce n'était pas, en effet, pour quelques vulgaires escroqueries, pour quelques menus vols qu'on avait jugé bon de prendre pareil luxe de précautions, que l'inspecteur Belin avait passé une nuit sur l'inconfortable couche qu'est un tapis-brosse, qu'il avait appelé à l'aide plusieurs de ses camarades.

Depuis quelques temps déjà, le policier savait à quoi s'en tenir sur la personnalité du pseudo Guillet; son opinion était faite sur le locataire du petit appartement de la rue Rochechouart, en appréhendant celui qui vivait là sous les aspects extérieurs d'un inoffensif petit ingénieur, il était convaincu qu'il s'emparait d'un redoutable assassin.

Quels faits; quelles dénonciations avaient créé cet état d'esprit chez l'inspecteur? Sur quelles preuves s'appuyait-il pour être déjà aussi sûr de lui?

#### RÉCIT DE L'INSPECTEUR BELIN

L'inspecteur Belin lui-même devait, par la suite, m'en donner cette explication.

— C'est le hasard, uniquement le hasard qui m'a fait décou-

vrir ce bandit. Depuis des mois et des mois, toutes les polices de France recherchaient Landru, un Landru escroc, déjà condamné un nombre respectable de fois pour de multiples abus de confiance, un Landru reléguable, mais aussi insaisissable.

Tout Paris avait été fouillé sans résultat lorsqu'enfin on apprit qu'il avait une villa à Gambais. L'affaire nous fut transmise et j'en fus chargé.

Sur ces entrefaites, une demoiselle Lacoste signalait la disparition de sa sœur, Mme Vve Buisson qui n'avait plus donné de ses nouvelles depuis qu'elle était partie pour Gambais avec un ingénieur qui s'était présenté sous le nom de Frémiet.

Pour Gambais? Ce pouvait, évidemment, n'être qu'une coïncidence et cependant... cette question ne cessait de me revenir à l'esprit: « Si Landru et l'ingénieur n'étaient qu'un seul et même individu? »

Je partis pour Gambais, je retournai le pays entier; impossible de découvrir la moindre trace du personnage.

A la brigade, nous désespérions tous, lorsqu'un soir, tard, alors qu'il n'y avait plus que moi dans les bureaux où j'étais resté pour classer des notes, la sonnerie du téléphone retentit.

« Allo! Allo! »

Une femme émue, essoufflée, est à l'autre bout du fil.

« J'ai vu l'homme que nous cherchons », crie-t-elle.

« L'homme que nous cherchons? »

« Oui, vous savez bien, l'homme qui a enlevé ma sœur. Je suis Mlle Lacoste. »

« Comment, vous avez vu Frémiet; où est-il? »

« Je ne sais pas; venez me voir », conclut Mlle Lacoste que l'émotion mettait dans l'impossibilité de s'expliquer.

J'y courus.

« Il était, me dit-elle, entrain d'acheter un service dans un magasin de porcelaine de la rue de Rivoli lorsque je l'ai reconnu. Pour se faire livrer son achat, il a donné le nom de Guillet, mais je n'ai pu entendre l'adresse. Je l'ai suivi, il a pris l'autobus « Montmartre-Place Saint-Michel »; j'ai voulu monter, mais c'était complet...

« Certainement il habite du côté de la Butte; cherchez-le par là. »

La Butte, c'est grand! Il me fallait une adresse plus précise; celle justement qui avait été donnée au marchand de porcelaine.

Le lendemain était un dimanche, le temps pressait. Je file chez le commerçant, nous allons chercher le caissier chez lui, nous revenons au magasin et j'ai mon adresse: Guillet, 76, rue Rochechouart.

Vingt minutes après, à mon tour, je demandais M. Guillet à la concierge:

— « Pas rentré depuis hier. »

Le lendemain, le surlendemain, même réponse. Enfin le troisième jour:

— « Cinq minutes plus tôt et vous le trouviez dans le couloir; il vient de monter », me dit la concierge.

Sur-le-champ, je décide de passer la nuit sur le tapis-brosse et le lendemain, le personnage avait vécu son dernier jour de liberté. Mais, qui tenions-nous?

Nous savions que l'homme, ainsi miraculeusement tombé entre nos mains, se prétendait ingénieur; que sous ce titre et le nom de Frémiet il avait fait disparaître Mme Buisson; qu'il demeurait rue Rochechouart sous le nom de Guillet et que, sous celui de Dupont, il occupait une villa à Gambais. C'était tout.

Nous « cuisinons » notre homme; rien à faire. Il jure qu'il est Guillet et rien que Guillet.

Nous revenons rue Rochechouart et on commence une perquisition en règle; pas la moindre épingle ne nous échappe. Nous découvrons tout d'abord une quantité incroyable de menus objets hétéroclytes de ces bibelots infimes que l'on garde en souvenir d'un mort; puis, ce sont des mèches de cheveux qui nous tombent entre les mains.

« Qu'est-ce que tout cela? » demandons-nous à notre homme.

« Je n'en sais rien; cherchez. »

Nous continuons et trouvons, dans un coin, un fragment de papier si petit qu'on n'en aurait pas pu envelopper une lentille; on l'examine; un nom était écrit dessus: Landru.

Et quel effet croyez-vous que cette découverte eut sur l'homme

aux deux cent quatre vingt-trois fiancées? Aucune; Landru, car c'était bien lui, ne se démonte pas pour si peu. Sa face s'épanouit; il rit.

« Vous êtes contents; vous m'avez identifié. »

« C'est exact, nous sommes très satisfaits, car si nous ne l'avions pas trouvé, jamais vous ne nous auriez dit votre nom. »

« Me croyez-vous assez bête pour me livrer de moi-même à la police? »

« Donc vous reconnaissez votre culpabilité; vous avouez avoir fait disparaître Mme Buisson? »

« De quoi me parlez-vous là! Je ne sais ce que vous voulez dire », me répond Landru avec un mouvement de lassitude et d'ennui.

« Alors pourquoi ne vouliez-vous pas vous livrer à la police? »

« Vous le voyez bien sur ma fiche; Landru est reléguable; il a été condamné plusieurs fois pour escroqueries tandis que l'ingénieur Guillet est...

« Un assassin », lançai-je brutalement.

« Quel vilain mot », répond Landru, et ce sont ses dernières paroles.

Le soir, l'homme de Gambais couchait au Dépôt.

Ce récit de l'inspecteur Belin était-il rigoureusement exact? Était-il complet?

On peut aujourd'hui, sans craindre d'erreurs, répondre : non. Ce récit ne pouvait tromper que les profanes.

Lorsqu'ils arrêtaient rue Rochechouart « l'ingénieur Guillet », les policiers avaient d'autres éléments que ceux fournis par Mlle Lacoste, eux-mêmes plus complets que ne l'avait dit l'inspecteur, mais c'est surtout des autres éléments qu'ils possédaient qu'ils avaient tiré leur conviction en la culpabilité criminelle de Landru. Enfin, même s'ils n'avaient pas découvert dans le logement le minuscule fragment de papier — dont eux seuls d'ailleurs garantirent l'existence — ils ne pouvaient se tromper sur la véritable personnalité de l'ingénieur Guillet.

Landru avait déjà été condamné. Donc sa fiche signalétique existait; toutes les polices la possédaient et le signalement suffisait pour identifier le personnage.

L'inspecteur Belin avait-il d'ailleurs besoin de tout cela? Il semble, bien au contraire, qu'en se rendant rue Rochechouart, il était plus complètement au courant qu'on pourrait le supposer des agissements de Landru. Il savait en effet que c'était vers la fin de 1918 que Mlle Lacoste, voulant à toute force prévenir sa sœur, Mme Buisson, de l'accident survenu à son fils, avait écrit au maire de Gambais pour lui demander la nouvelle adresse de sa parente. Mlle Lacoste, connaissait en effet cette localité pour s'y être rendue, en 1917, avec sa sœur, alors que cette dernière était fiancée à Frémiet. Dans sa lettre, elle avait désigné la villa où elle avait passé quelques heures. Or, le maire de Gambais avait répondu tout ignorer et de Frémiet, et de Mme Buisson, ajoutant que la maisonnette indiquée était occupée par un homme connu sous le nom de Dupont. Il donnait même encore ce renseignement extrêmement important : « J'ai déjà, disait-il, reçu une lettre identique d'une famille Pellet, me demandant les mêmes renseignements au sujet d'une dame Colomb, dont je n'ai jamais connu l'existence à Gambais. »

Mlle Lacoste était alors allée voir la famille Pellet, et d'un commun accord, les parentes de Mmes Buisson et Colomb, considérant, à juste titre, comme très suspecte la disparition de ces deux personnes, avaient décidé de porter plainte contre X... pour assassinat. Le parquet de Mantes fut donc saisi de l'affaire et une première enquête faite à Gambais. Bien que ces investigations n'aient donné aucun résultat, cet ensemble de renseignements était déjà de nature à éclairer l'inspecteur Belin. De plus, n'avait-il pas eu, quelque temps auparavant, une entrevue avec la fille aînée du Barbe-Bleue. Celle-ci, pour éviter d'être, avec son mari, trop intimement mêlée aux machiavéliques combinaisons de son père, n'avait-elle pas préféré prendre les devants et fournir certains renseignements qui, par la suite, devaient lui servir de bouclier?

Et de fait, malgré le rôle presque de premier plan que nous les verrons jouer dans la disparition d'une des fiancées, la fille aînée et le gendre de Landru, M. Grimm, ne parurent jamais nulle part; leur nom fut à peine prononcé, leur adresse fut tenue soigneusement secrète; même au procès où les moindres témoins durent se montrer au grand jour des assises, eux seuls ne quittèrent pas la coulisse. Attitude significative pour quiconque est

tant soit peu initié aux mystères des bureaux de police et des cabinets d'instruction.

Significatifs aussi les incidents qui s'étaient déroulés à Clichy peu de temps avant l'arrestation.

En effet, si Landru avait, 76, rue Rochechouart, un domicile secret, où il demeurerait avec sa maîtresse, Mlle Segret, son domicile officiel était à Clichy, 6, rue de Paris. Là, dans un petit logement du troisième étage, loué sous son véritable nom, le sire de Gambais avait installé sa femme légitime, ses deux fils, Maurice et Charles, ainsi que sa fille cadette.

Or, dans ce même immeuble, habitaient également d'autres très proches parents avec lesquels, un jour, Landru se querella.

Il voulait voir ces personnes se séparer, leur union ne lui plaisait pas. La discussion fut vive, et les parents tinrent bon. Landru dut partir sans avoir obtenu le résultat qu'il voulait.

Mais, l'« ingénieur » était têtue; il revint à la charge. De nouvelles querelles eurent lieu. Les parents décidèrent de quitter ensemble la maison de Clichy et quelques jours avant l'achat de la fatale vaisselle, ils déménageaient. Leur départ fut l'objet d'une nouvelle dispute au cours de laquelle des menaces furent échangées : « Nous nous vengerons », dirent-ils en s'en allant.

Ces paroles furent entendues par des voisins et bientôt connues de tout le quartier, si bien qu'en apprenant l'arrestation, nombreuses furent les personnes qui se montrèrent persuadées que c'était l'effet de la vengeance annoncée.

Jusqu'à quel point se trompaient-elles?

Et cependant, — il est de temps de poser la question, — malgré ces dénonciations, malgré la conviction des policiers, Landru a-t-il réellement assassiné dix femmes et un enfant? Qu'y a-t-il contre lui? Des charges morales, de lourdes présomptions, mais aucune preuve matérielle.

Je sais bien que l'accusation possédait une arme terrible : les rapports d'experts. Ces experts avaient examiné à la loupe, au microscope et avec bien d'autres appareils encore, les débris qu'on leur avait apportés de Gambais et de Vernouillet. Grâce à ces fragments informes, à ces poussières, les savants avaient établi qu'on se trouvait en présence de morceaux d'os humains; ils

avaient même dénombré les cadavres; c'est tout juste s'ils ne les avaient pas identifiés.

Braves experts! De récentes affaires ont hélas montré que vous tranchiez quelquefois avec trop de certitude et que vos laboratoires n'étaient pas toujours très « scientifiques ».

Dans l'affaire Landru, heureusement pour la dignité de la justice, c'est à de vrais savants qu'on confia le soin d'examiner les débris de Gambais. Mais le mot savant est-il synonyme d'infaillible? N'a-t-on pas déjà vu des savants se tromper; des spécialistes acheter à prix d'or, pour nos musées nationaux, d'abominables bibeloteries fabriquées à Belleville?

Mais, l'étrangeté de la reconstitution de squelettes, à l'aide de parcelles infinitésimales ne frappa pas que les seuls enquêteurs professionnels. Qu'on en juge plutôt par ces réflexions que l'ex-femme légitime de Landru qui venait seulement d'ailleurs d'entendre prononcer son divorce, me fit à la veille du procès :

— Quelles preuves a-t-on contre ce malheureux puisqu'on n'a rien retrouvé? Je ne compte pas les débris innombrables recueillis à Gambais et qu'on prétend être des os humains. D'après ce qu'on m'a toujours dit, il n'y en a pas un qui soit plus gros qu'un haricot.

Comment, en présence de pareilles choses, peut-on affirmer que ce sont des os humains?

Pourquoi accuse-t-on ce malheureux d'avoir fait brûler ses victimes? Quelles preuves a-t-on de cette atrocité?

Faire brûler des corps entiers dans un petit poêle? Allons donc!

Je l'ai vu, moi, le poêle qu'il avait à Gambais; tenez, il n'était pas plus grand que celui-ci.

Et l'ancienne femme de Landru m'emmenant dans sa cuisine m'avait montré son fourneau. Saisissant un crochet, elle avait découvert l'un des foyers :

— On ne va pas me dire qu'on a fait brûler une femme ni même la tête d'une femme là-dedans; une tête de lapin y rentre-rait à peine.

Donc, pour Landru, aucune preuve matérielle; des charges morales seulement, mais terribles; la première de toutes n'est-elle

pas le mutisme de l'accusé; « le mur de la vie privée » qu'il ne voulut jamais abattre alors que sa tête était en jeu.

Quel est l'homme qui sachant que d'un mot il peut prouver son innocence, refuserait de parler et se laisserait trancher la tête!

Pas un? Et pourquoi pas Landru; ce Landru plus énigmatique encore à la fin qu'au début, ce Landru dont son avocat disait :

« Cet homme est le plus étrange client que j'ai jamais vu. Il jure qu'il est innocent et semble heureux de constater qu'on croit à sa culpabilité faisant, du reste, tout ce qu'il peut pour vous en convaincre. »

#### GAMBAIS

Landru a été arrêté; identifié grâce au confetti sur lequel était, assure-t-on, écrit son nom — curieuse carte de visite — Landru démasqué par les indications de Mlle Lacoste, et les renseignements secrètement fournis aux policiers par d'autres personnes, il ne restait plus aux inspecteurs qu'à poursuivre normalement leur enquête.

Par Mlle Lacoste, ils savaient que l'ingénieur Guillet sous le nom de Frémiet, avait fait disparaître Mme Buisson en l'emmenant à Gambais, dans une villa louée au nom de Dupont; qu'enfin, Guillet — Frémiet — Dupont ne faisait qu'un avec le Landru escroc recherché par maints parquets; était-ce tout? Assurément non. Il suffisait en effet aux policiers de posséder certains dossiers dont nous allons bientôt voir le détail pour être fixé; aussi la première expédition à Gambais était-elle rapidement décidée et le dimanche 13 avril 1919, l'homme à la barbe noire, solidement encadré, prenait place dans une grosse voiture de la Sûreté générale qui filait bientôt sur la route de Houdan.

Dès lors, le roman-cinéma commençait; chaque jour allait amener une nouvelle découverte; sur la liste noire les noms des fian-

cées disparues allaient s'ajouter les uns aux autres; on pourrait même, un instant, penser n'en voir jamais la fin.

L'enquête reprise à Gambais sur ces nouvelles bases amenait dès le premier jour des révélations d'une importance considérable; les habitants de Gambais se départissant de cette redoutable réserve paysanne qu'on rencontre dans tous les crimes de campagne où elle brise l'opiniâtreté des plus têtus enquêteurs; les habitants du village se décidant à parler, le premier chapitre du scénario s'élabora; on vit bientôt apparaître tout le canevas de l'hallucinante intrigue.

C'est par une perquisition et des fouilles en règle dans la villa que commencèrent les opérations.

Landru avait consenti à reconnaître que la maison occupée par « l'ingénieur Dupont » était bien celle qu'il avait louée aussi les policiers avaient-ils, sans tâtonnement, arrêté leur voiture devant l'énigmatique demeure; celle que dans le pays on appelait « la villa du mystère ».

Certes, si un homme faisait construire une maison pour y tuer, dépecer et rôtir des femmes, il ne pourrait imaginer plus confortable disposition.

Vastes placards secrets, aux portes habilement dissimulées, véritables frigorifiques pouvant contenir plusieurs cadavres. Une buanderie entièrement bétonnée, au centre, une pompe à eau directement branchée sur un puits; merveilleuse salle de dépeçage; et bien d'autres commodités encore.

Quant à l'emplacement : maison perdue au bord d'une route déserte, à un demi-kilomètre du village : comme plus proche voisinage, le cimetière à deux cents mètres. On y pourrait égorger un régiment entier sans que personne s'en aperçoive.

Dans les pièces aux murs nus, absence totale de meubles. Posés sur des chaises de fer, deux cadres métalliques barrés de cordes supportant deux étiqués matelas; des draps sales, des couvertures usagées, c'est ce que Landru appelle ses lits. De-ci, de-là, du linge sale, jeté au hasard dans les coins. Sur l'un des matelas, quelques taches de sang.

— C'est tout ce que vous possédez, Landru? demande le commissaire qui dirige les opérations.

— Oui, c'est tout.

— Et cette malle aux initiales C. L.?

Un inspecteur vient en effet de découvrir une malle immense abandonnée dans une pièce.

— C'est à moi, je l'ai achetée à Paris.

— Avec ces initiales?

— Oui, les miennes : Charles Landru.

— Vous ne vous appelez pas Charles, mais Désiré-Henri; de plus, cette malle vient de Bayonne et non de Paris.

— Allons, Landru, reconnaissez que c'est la malle de Mme Céline Lacoste, veuve Buisson, achetée par elle à Bayonne où elle demeura longtemps.

— C'est bien possible. En effet, je la lui ai achetée 2.000 francs pour qu'elle me débarrasse de sa personne.

— Quand est-elle partie; où est-elle allée?

— Je n'en sais rien; à vous de chercher.

Et cette phrase sera dès lors presque l'unique réponse de Landru à toutes les questions qu'on lui posera.

« Je n'en sais rien, à vous de chercher », répondra-t-il, même lorsqu'on lui demandera le domicile de sa femme légitime.

Chercher : c'est le métier des policiers et ils le firent en conscience; cette première journée d'enquête ne fut pas du temps perdu.

On apprit ainsi que Landru opérait à Gambais depuis 1915. Dans le courant de l'été, on avait vu, un jour, un élégant automobiliste débarquer dans la localité et s'y mettre en quête d'une maison à louer. Il en avait visité plusieurs qui ne lui avaient pas convenu. Il allait s'en aller lorsqu'il était tombé en arrêt devant « la villa du mystère ». Son isolement semblait le séduire tout particulièrement.

Le propriétaire, M. Tric, cordonnier à Melun, aussitôt visité par « l'ingénieur Dupont » avait fait son prix; courte discussion et l'affaire s'était conclue.

Depuis cette date, l'automobiliste vint, le plus souvent, une fois par mois, passer vingt-quatre ou quarante-huit heures à la villa. Diverses femmes avaient été vues accompagnant « l'ingénieur » qu'on prenait pour un furieux original.

Tout d'abord, il était venu en compagnie d'une grande brune de 45 ans. L'année suivante, la compagne était plus jeune et fort

gaie; elle était même restée une dizaine de jours à la villa avec une sœur cadette. Un samedi, elle revint seule avec « l'ingénieur Georges Dupont » et, dans la nuit, elle se volatilisa; le lendemain, en effet, l'homme à barbe noire n'était plus accompagné de personne lorsqu'il ferma, à double tour, la grille de la « villa du mystère ».

En une nuit, il avait fait disparaître cette femme. Une nuit lui avait suffi pour tuer, dépecer et anéantir complètement une soixantaine de kilos de chair et d'os. Landru, vraiment, était un homme expéditif.

Une jeune fille succéda à la femme gaie, elle vint trois ou quatre fois à Gambais et on ne la revit plus. Les plus proches voisins de Landru indiquèrent encore le passage de deux autres femmes qu'ils virent entrer mais qu'ils ne virent jamais ressortir. Malheureusement, pour ces deux dernières, les signalements fournis étaient encore plus imprécis que pour les premières visiteuses.

La gare desservant Gambais est celle de Houdan : voici donc nos enquêteurs envahissant la petite station, y interrogeant tous les employés; ils veulent compléter le signalement des disparues et que recueillent-ils? La trace très précise d'un nouvelle compagne du sinistre « ingénieur ». Celle-ci possédait deux petits chiens, deux griffons. L'omnibus qui dessert Gambais l'avait emmenée vers la mi-janvier jusqu'à la maison de M. Tric, louée par Landru qui, encore une fois, le lendemain, était reparti seul.

Entre temps, la villa était hermétiquement close, ce qui n'était pas sans intriguer doublement les habitants du village qui affirmèrent avoir de temps à autre remarqué que de la fumée s'échappait par la cheminée de la cuisine alors que cependant il semblait n'y avoir personne dans la maison.

« Quel phénomène! » disait-on dans le bourg en parlant de « l'ingénieur » qui, chaque fois qu'il apparaissait avec une compagne se réservait le soin de faire lui-même les provisions : « Cet homme doit être oriental, personne n'a le droit de regarder ses conquêtes », plaisantait-on. Et de fait, à peine la femme était-elle entrée que la porte se refermait sur elle comme la trappe d'une oubliette.

On commença cependant de s'inquiéter lorsqu'on vit un jour un inspecteur de la Sûreté venir demander si on ne connaissait

pas un ou des habitants du nom de Frémiet, de Natier ou de Cuchet. Le policier avait expliqué qu'il appartenait au service dit « des renseignements aux familles » lequel est censé faire des recherches chaque fois qu'on signale une disparition. Le policier avait ajouté qu'on s'était ému en constatant que trois familles différentes avaient demandé des enquêtes sur des parentes disparues après être parties toutes trois pour Gambais, l'une avec Frémiet, l'autre avec Natier, la troisième avec Cuchet.

L'enquêteur avait alors pu se convaincre, grâce au signalement que Frémiet, Natier, Cuchet et l'ingénieur Dupont, locataire de la villa Tric, n'étaient qu'un seul et même personnage; que les trois personnes disparues étaient certainement au nombre de celles qu'on avait vu entrer dans la maison mystérieuse.

Le Parquet de Mantes avisé ouvrit une information et l'enquête reprit, plus serrée, mais sans résultat : Frémiet, Natier, Dupont, Cuchet demeura introuvable.

Réunissant ces éléments, épars au début, on parvint à en faire un tout assez compact et, grâce aux dossiers des disparues, on put commencer à mettre des noms sur les silhouettes que les habitants de Gambais avaient vu passer comme des fantômes.

La femme brune de 45 ans était Mme Vve Colomb, ancienne cuisinière, possédant quelques économies. Elle avait quitté Paris le 26 décembre 1916 pour Gambais d'où elle n'était jamais revenue. La femme gaie était Mme Buisson, née Céline Lacoste, possédant, elle aussi, des économies réalisées du temps où elle était cuisinière. Elle avait quitté sa sœur le 15 septembre 1917 et depuis n'avait plus donné signe de vie.

Quant aux autres femmes mystérieusement venues à Gambais, et tout particulièrement la propriétaire des deux griffons signalée à la gare de Houdan, on n'avait rien pu trouver encore lorsque, des ouvriers explorant le jardin, sous la conduite du maire de Gambais, fouillèrent un tas de feuilles mortes et découvrirent les cadavres de trois chiens dont deux griffons.

— Ah! oui, dit négligemment Landru, pour ne plus avoir à les nourrir, je les ai étranglés.

— Ce sont les griffons de la dernière femme que vous avez amenée ici et que vous disiez, à l'instant, être repartie avec les chiens, objecta le commissaire.

— C'est elle qui m'a demandé de les étrangler.

— Et vous en avez profité pour l'étrangler en même temps que ses chiens.

Landru baissa la tête. Le soir, il était écroué à la prison de Mantes sous la double inculpation d'abus de confiance et d'assassinat.

Pendant que, dans sa cellule, Landru réfléchissait à loisir, aux événements de cette journée terrible pour lui, la maîtresse avec laquelle il vivait rue Rochechouart, Mlle Fernande Segret, me disait sa stupeur en apprenant les accusations portées contre l'homme qui chaque jour lui promettait de l'épouser le lendemain.

Plus tard, à la veille du procès de Versailles, certains présentèrent Mlle Segret comme une rescapée, on écrivit même, pour elle, ses mémoires; quelle erreur!

Comme nombre de ses semblables, petites ouvrières vivant dans l'espoir du prince charmant, elle avait un jour été remarquée par un personnage d'allures posées. Ingénieur, marchand d'autos, lui avait-il dit être et elle s'était laissé faire, sans chercher plus loin, toute troublée d'orgueil et de bonheur.

Il lui avait proposé la vie commune en attendant la régularisation officielle et elle s'était empressée de quitter le toit paternel pour s'installer rue Rochechouart.

Certes, dans certains cas, Landru a longtemps vécu avec des « fiancées » avant de leur faire faire le définitif voyage de Gambais; certaines qui, comme Fernande Segret, ne possédaient pas un sou, ont cependant disparu et cependant il semble que la petite Montmartroise représentait, bien plutôt, la satisfaction plus ou moins coûteuse pour laquelle les aigrefins, les malfaiteurs et même les assassins de tous genres et de tous poils commettent leurs méfaits et leurs crimes.

Il est fort rare qu'un bandit tue uniquement pour le plaisir de tuer, par sadisme; lorsqu'il assassine, c'est dans le but de se procurer l'argent qui lui permettra d'assouvir ses passions ou ses vices. Pour les uns, c'est la boisson, pour les autres le jeu; pour Landru c'était une vie de bon bourgeois avec une jeune et élégante maîtresse de son choix et il avait jeté son dévolu sur Fernande Segret.

Landru assassin pour devenir bourgeois? Parfaitement, qu'on ne crie pas au phénomène, à l'in vraisemblable, c'est le cas d'innombrables criminels; Bonnot, Garnier, Vallet, les trop célèbres bandits tragiques n'eurent pas d'autre but; c'est le cas aussi de presque tous les forbans de la vie courante qui ne commettent leur mauvais coup que pour conquérir la tranquillité avec l'aisance.

Que savait-elle de la vie de Landru, la petite Fernande Segret? Pas grand'chose! Elle connaissait la « villa du mystère » à Gambais où elle était allée trois ou quatre fois; elle savait que Landru possédait un garage à Clichy, 28, rue Morice, et un autre à Pontoise, ou aux environs et c'était tout. C'était suffisant pour me permettre d'apprendre peu après que si Landru était inconnu rue Morice à Clichy, il y avait cependant bien là un garage loué trois ans auparavant par un nommé Frémiet, un Frémiet chauve et muni d'une abondante barbe noire, un Frémiet qui ressemblait tellement à Landru qu'on ne pouvait s'y tromper.

Et Frémiet travaillait là, de temps à autre, aidé d'un jeune homme de dix-huit ans, son fils Charles.

Curieux garage, en vérité, que cette remise dans laquelle il y avait de tout, sauf des autos! La perquisition qui y fut opérée le lendemain le démontra. En effet, dès le début de l'après-midi, la police mobile arrivait à Clichy et se faisait ouvrir, par Charles Landru, les portes du garage. Aussitôt apparut un amoncellement de caisses, de malles et de paniers dont les couvercles à peine soulevés laissèrent échapper un bric-à-brac de garnitures de chemises, de fragments de meubles, de sacs de femmes, de porte-monnaies, de linge propre et sale, chemises, pantalons, cache-corsets ayant encore les initiales de leurs propriétaires, de monceaux de lettres et de photos, de coupures de journaux, et jusqu'à des cheveux, des nattes et des démêlures. Il y avait aussi, dans ce fouillis, mais les policiers ne l'aperçurent pas sur l'instant, un petit carnet qui devait bientôt se placer au premier plan de l'affaire, le fameux carnet de Landru, qui devint légendaire et qui contenait la liste tragique des fiancées disparues.

Les policiers fouillèrent encore et découvrirent une cordelette cirée terminée d'un nœud coulant portant par endroits des traces suspectes : du sang? Peut-être!

Qui Landru étrangla-t-il avec cette corde? Les chiens, ou les femmes? On ne le saura jamais.

Enfin, on saisit également dans ce garage, véritable boutique de brocanteur, de grands sacs de toile également tachés de brun, et aussitôt d'être émise l'hypothèse qu'après avoir étranglé ses victimes avec la cordelette, Landru, dissimulant leurs corps dans les sacs, allait, avec son auto, enfouir au loin les cadavres.

Au cours de cette affaire, perpétuelle énigme, bien d'autres hypothèses devaient être encore émises, toutes plus romanesques les unes que les autres; y en eut-il seulement une d'exacte?

De toute façon, il est une trouvaille, et non la moins troublante, faite toujours dans ce même garage, pour laquelle les imaginations les plus fertiles ne trouvèrent aucune explication, si bien qu'on finit par la passer sous silence; cette trouvaille consistait en des kilomètres de fil poissé; Landru n'était pourtant pas cordonnier.

Les policiers ne s'attendaient pas à un pareil déménagement. Aussi étaient-ils venus à pied. Comment faire pour transporter ce fouillis? Il y en avait au moins une tonne. Il fallait une camionnette; celle de l'homme de Gambais, réquisitionnée, avec au volant son propre fils, Charles Landru.

Pendant que, dans l'auto, on chargeait ces étranges souvenirs, un homme pénétra dans le garage, tomba en arrêt devant un stock de ferraille négligé par les policiers, examina les pièces attentivement, puis éclata :

— Où est-il ce Landru de malheur, que je lui casse la g...!

On calma le visiteur, puis on le questionna; il s'agissait d'un mécanicien de Saint-Ouen-l'Aumône, M. Martin, qui ne tarda pas à expliquer le motif de sa fureur :

— J'ai acheté à Landru un fonds de mécanique générale qu'il possédait à Saint-Ouen-l'Aumône. Il était convenu qu'il me laissait tout l'outillage; or, cet outillage a disparu, et c'est ici que je le retrouve! J'avais fait convoquer mon homme par mon agent d'affaires, pour lui faire avouer son vol; mais il n'est pas venu, le bandit!

— Nous sommes en train d'essayer de lui faire avouer bien d'autres choses, répliquèrent les policiers, en reconduisant le mécanicien écumant de rage.

Peu après, tandis que la camionnette emportait le stock des « souvenirs » des fiancées disparues, les policiers se rendaient 6, rue de Paris, dans ce même Clichy, où était l'étrange garage, et y retrouvaient sans peine la femme légitime du Barbe-Bleue, que Landru assurait être disparue depuis 1915.

Par Mme Landru, un peu du passé du Sire de Gambais se révéla. On apprit ainsi qu'en 1915, après avoir quitté le logement qu'il occupait à Paris, 60, rue Blomet, et qu'il avait cédé à sa belle-sœur, il était allé demeurer 12, route de Châtillon, à Malakoff, où il avait exploité, sous le nom d'Emile Dupont, un garage particulièrement suspect. Constamment visité par des personnages inquiétants, le « garagiste » passait pour appartenir à une « bande noire ». En janvier 1916, Dupont-Landru disparut et ses acolytes avec lui.

C'est alors qu'à peu près abandonnée par son mari, Mme Landru s'était installée à Clichy, tandis que le garagiste louait, à Paris, 22, rue de Châteaudun, un petit logement au sixième étage où il amena Mme Colomb, qui devait être l'une de ses premières victimes connues, et à Levallois-Perret, 47, rue de Vallier, un atelier-garage où, sous le nom de Georges Frémiet, il ne cessa de recevoir des visites féminines.

#### LE CARNET DES FIANCÉES

Les machiavéliques combinaisons de Landru étaient-elles déjà passées à la période d'exécution C'est certain; nous n'allons pas tarder à en avoir la preuve.

Dès lors, en effet, les journaux de la France entière consacrent, chaque jour, plusieurs colonnes à l'« Affaire Landru », et les renseignements abondent à la police, facilitant considérablement sa tâche.

Jusqu'à présent, le tragique roman du Barbe-Bleue n'en est guère qu'à la préface : grace aux révélations provoquées par la

presse et aux trouvailles faites dans le garage de Clichy, nous entrons dans le vif de l'intrigue.

D'après les premiers éléments de l'enquête, on pouvait croire que Mme Colomb était la première disparue, et voici qu'on apprend que Landru aurait commencé par un coup double : une mère et son fils.

En fouillant dans le fatras de papiers rapportés du garage de Clichy, les policiers ont trouvé le fameux carnet sur lequel sont des noms, des mots, des chiffres, des signes cabalistiques, hiéroglyphes à première vue incompréhensibles, plus exactement rébus dont ils parviendront à résoudre la majeure partie. Dès lors, le carnet va devenir pour la police la base de toute l'affaire; il en sera question jusqu'au dernier jour, jusqu'au pied même de la guillotine; il deviendra presque une pièce historique du musée du crime.

Les policiers ont également découvert un paquet de véritables dossiers concernant chacun une des multiples femmes avec lesquelles Landru fut en rapports sous prétexte de les épouser. Ces dossiers portent des noms et des numéros qui concordent avec ceux du carnet : ce sont les archives tragiques du Barbe-Bleue, la comptabilité en partie double des crimes de Landru. Ces documents et les annonces parues dans de nombreux journaux ne laissent plus de doute sur le moyen employé : la promesse de mariage, qui réussira toujours auprès des femmes. Les malheureuses! elles ne cessent de proclamer leur force, leur indépendance, leur égalité avec l'homme, que dis-je! leur supériorité : mettez une annonce pour demander une épouse, une compagne, et vous les verrez toutes accourir, prêtes à associer leur vie au premier aventurier venu qui les entortillera avec de belles paroles.

Landru ne s'y était pas trompé, et il était passé de la théorie à la pratique. Agissant avec précision et méthode, il avait merveilleusement organisé son affaire : cet homme avait l'âme du mathématicien qu'il regrettait sans doute de ne pas être lorsqu'il se parait du titre d'ingénieur.

Fidèle à ses habitudes d'ordre, Landru a donc numéroté tous ses dossiers : il y en a dix : le numéro 1 concerne une veuve, naturellement, et son fils, un jeune homme de seize ans. La veuve, Mme Cuchet, née Jeanne Jonart, âgée de quarante ans, ancienne

lingère, paraissant posséder une petite fortune, une centaine de mille francs, et son fils André, semblent bien avoir disparu dans le courant de 1915, mais d'où et comment, on ne le savait encore.

L'enquête ne tarda pas à le révéler et démontra que depuis fort longtemps, Landru menait une existence en partie double, comme sa comptabilité criminelle.

En 1915, n'est-il pas, en effet, le Dupont qui tient, route de Châtillon, à Malakoff, un garage suspect, hanté par d'insolites personnages? Or, voici que nous apprenons par M. Friedmann, beau-frère de Mme Cuchet, ex-inspecteur de la Sûreté, qu'au moins depuis le printemps de 1914, Dupont-Landru, sous le nom de Diard, entretient des relations avec l'ancienne lingère qui demeure à Paris, 67, faubourg Saint-Denis. Mme Cuchet annonce même son intention d'abandonner l'appartement parisien pour aller se fixer définitivement dans la villa que Dupont-Landru possède à Chantilly, et où il l'a emmenée déjà plusieurs fois. Car Mme Cuchet est fiancée avec l'« ingénieur Diard », qui se prétend fabricant de fléchettes pour l'aviation.

Faubourg Saint-Denis, on ignore tout de ce personnage barbu qui a eu soin de ne livrer aux concierges, dont il connaît trop la discrétion pour ne pas s'en méfier, que son prénom d'Emile. On sait seulement qu'il a déjà réussi à faire évincer un employé de commerce qui fréquentait Mme Cuchet et qu'il est venu un jour avec deux fillettes de dix à douze ans, qu'il a présentées comme ses propres filles.

A Chantilly, où il occupe, depuis mai 1914, le rez-de-chaussée d'une villa de la route de Creil, à Gouvieux, Diard est plus connu, et malgré le dépôt de cinq mille francs, vite épuisé d'ailleurs, qu'il a fait dans une banque, sa réputation est détestable.

Diard-Landru, qui a misérablement meublé ce local d'un lit de camp, d'une chaise et d'un réchaud à alcool, ne cesse d'aller et de venir en auto, presque exclusivement la nuit. Ses randonnées nocturnes rendent le personnage suspect, et, à la demande de la population, la gendarmerie procède à une enquête. Qu'importe! Il a su charmer la veuve, mère de famille, et rien n'empêchera l'ancienne lingère de poursuivre son projet de mariage.

Ce mariage, pourtant, traîne beaucoup; Diard en recule toujours la date. Ni Paris, ni Chantilly ne conviennent à l'exécution

de son sinistre projet. Il décide donc Mme Cuchet à changer de domicile; il se met lui-même en quête d'une nouvelle villa où il pourra opérer en toute sérénité, et, au printemps 1915, il trouve, à Vernouillet, à l'entrée du village, 47, rue de Mantes, ce qu'il lui faut.

« Ce qu'il lui faut? » Avez-vous vu « The Lodge »? — c'est ainsi que s'appelait la villa. J'ai visité ce pavillon, et je suis revenu de cette visite avec le sentiment très net que c'était une énigme de plus dans l'affaire Landru.

Figurez-vous deux pavillons jumeaux, une seule maison coupée en deux par un mince mur mitoyen, encastrée, encadrée par d'autres maisons, toutes habitées. « The Lodge » porte bien son nom; c'est un véritable logement pas plus discret que les appartements des maisons parisiennes, aux cloisons en pelure d'oignon, au travers desquelles filtrent les moindres bruits.

Diard-Cuchet-Landru n'hésite pas, cependant; il arrête son choix sur cette maisonnette; quelques jours après, Mme Cuchet la louait au prix de mille francs par an, payait un semestre d'avance, et, en compagnie de Diard, venait s'y installer avec son fils.

Appliquant déjà la méthode dont il ne se départira pas à Gambais, Landru s'efforce à ce que sa compagne se montre le moins possible; il fait lui-même les commissions; aussi ne voit-on l'ancienne lingère et son fils que lors de très rares sorties à bicyclette ou en auto.

Comme, vers la fin juin, on s'étonnait auprès de Landru de ne plus apercevoir la femme et son enfant, le « fabricant de fléchettes » répondit une première fois :

— Ils sont partis en Angleterre pour le compte d'une maison de modes.

Une seconde fois :

— La mère est au Guatemala, où nous avons des intérêts; le petit s'est engagé dans l'armée anglaise.

La contradiction de ces deux réponses ne frappa point ceux qui les entendirent. On avait alors tant d'autres préoccupations en tête!... Qui donc eût pu soupçonner que l'ingénieur Diard, profitant des nouvelles méthodes industrielles nées de la guerre, venait simplement d'organiser l'assassinat en série... Et cela, dans la pla-

cide maison de Vernouillet, transparente comme une maison de verre?

Il y a évidemment là comme un défi, une gageure déconcertante, dont le mystère n'a jamais été approfondi, ni même sérieusement cherché par les policiers.

La confiance qu'ont dans leur étoile certains criminels leur fait parfois commettre d'ahurissantes imprudences. Le choix d'une pareille villa pour y établir un abattoir humain était de nature à dérouter les médecins qui ont eu à se prononcer sur la responsabilité de Landru.

Les policiers, lorsque le nom de Vernouillet parvint à leurs oreilles, n'eurent pas le loisir de réfléchir sur l'in vraisemblance du fait. L'in vraisemblable était vrai. A moins que...

Comme pour Gambais, une expédition est immédiatement décidée, et voici nos enquêteurs s'abattant sur le village et sa mystérieuse villa.

Le principal témoin est le garde champêtre qui a eu à s'occuper du locataire de « The Lodge ».

— Mme Cuchet et son fils avaient disparu depuis quelques jours, dit-il, lorsque les habitants me signalèrent que chaque nuit, une épaisse fumée et même des étincelles sortaient par les cheminées du pavillon. Or, en plein été, on ne fait pas de feu pour se chauffer; mais c'était la guerre, on en conclut que l'individu ne pouvait être qu'un espion brûlant des papiers compromettants. J'allai donc à la villa pour me rendre compte, mais à peine avais-je sonné, qu'une femme que je n'avais jamais vue, vint ouvrir, me demanda de quoi je me mêlais, et me dit de m'occuper de ce qui me regardait.

Et le pauvre garde champêtre avait battu en retraite, manquant l'occasion d'un exploit qui eût peut-être fait date dans les annales de sa corporation.

Continuant leurs recherches, les policiers finirent par trouver un voisin qui leur assura avoir senti une odeur de chair brûlée, puis d'autres habitants qui signalèrent le passage, à la villa, après la disparition de Mme Cuchet, de deux femmes différentes, l'une de quarante-cinq à cinquante ans, l'autre plus jeune. Quelles étaient ces femmes, et tout particulièrement celle qui conduisit le garde champêtre cherchant à définir la nature des inquiétantes

fumées? Il n'est pas douteux que cette personne savait ce qu'on brûlait dans la maison. Il eût donc été intéressant de la questionner sur ce sujet. Jamais l'enquête ne put permettre de rien découvrir, et ces points, pourtant d'une importance capitale, restèrent, comme tant d'autres, toujours dans l'ombre.

La visite du garde champêtre avait-elle cependant inquiété Landru? C'est possible, car, peu après, aidé d'un jeune homme que les policiers identifièrent, et qui n'était autre que l'un de ses fils, Landru faisait enlever tout le mobilier de Mme Cuchet et filait lui-même pour ne plus revenir.

Qu'était devenu ce mobilier? Les enquêteurs voulaient le savoir à tout prix; ils y parvinrent en partie tout au moins, en découvrant, à Maisons-Laffitte, le déménageur auquel Landru avait eu recours. De Vernouillet, la voiture transportant les meubles s'était rendue à Neuilly, 2 bis, rue du Château, où tout avait été déposé dans un box loué pour trois semaines.

Quelques jours après, Landru était revenu avec sa camionnette, et avait enlevé la majeure partie du mobilier et du linge, que Mme Cuchet possédait en abondance. Cette opération faillit perdre le personnage, à la seconde tournée qu'il fit pour emporter ce qu'il n'avait pu prendre la première fois. L'employé du garde-meuble lui dit, en effet, qu'il devait d'abord se rendre au commissariat de police, où on avait des renseignements à lui demander au sujet d'une contravention à la police des chemins de fer.

A ce mot de commissariat, Landru pâlit; puis il se ressaisit, et, payant d'audace :

— J'y vais, crie-t-il, en sautant dans sa camionnette; puis il disparaît; on ne devait plus le revoir.

Il avait préféré abandonner meubles et linge plutôt que d'affronter les questions des policiers. Les pièces les plus importantes avaient d'ailleurs été enlevées lors du premier voyage; qu'en avait-il fait? On supposa qu'il les avait vendues, ainsi que les bijoux de la disparue, mais on n'en eut jamais la preuve. Les brocanteurs sont parfois d'une rare discrétion!

Le cinquième jour d'enquête amène l'identification de la quatrième fiancée, cinquième victime de l'homme à la barbe noire. Sur le carnet, un nom était écrit : *Marchadier*. Le dossier corres-

pondant compulsé indiqua qu'il s'agissait d'une femme ayant demeuré faubourg Saint-Jacques.

Aussitôt, enquête sur place, et peu à peu la lumière se fait. La personnalité de la disparue se dégage.

Marchadier, Marie-Thérèse, née à Bordeaux le 27 octobre 1881, était donc, en 1919, dans sa trente-huitième année. Elle appartenait professionnellement à l'immense troupeau des femmes dites légères, parce que leur passé est généralement lourd. Orpheline, élevée par l'Assistance Publique, elle avait été de bonne heure livrée à elle-même; tentée par la vie facile, elle s'était mise à fréquenter les music-halls et autres établissements de plaisir. Tombant graduellement d'échelon en échelon, elle en avait été vite réduite à une misérable spécialité, celle des « remplacements », dans certaines maisons dites closes, vraisemblablement parce qu'elles sont ouvertes à tout venant. Une habituée devait-elle s'absenter pour quelques jours, Marie-Thérèse venait prendre sa place durant ce temps. Elle faisait les extras chez les marchands d'amour.

En 1913, elle avait loué, 330, rue Saint-Jacques, un logement de 600 francs par an, dans lequel elle s'était installée avec ses deux chiens, deux griffons qu'elle adorait. Marie-Thérèse est donc l'inconnue aux petits chiens qui prit à Houdan l'omnibus de Gambais, et qu'on ne revit plus. Les cadavres retrouvés sous les feuilles mortes sont ceux des toutous de Mme Marchadier.

Marie-Thérèse aurait pu vivre longtemps rue Saint-Jacques et ne jamais faire la connaissance du fatal Landru, mais le malheur voulut qu'en 1916, un pavillon situé derrière l'immeuble où elle avait son logement devint vacant. Marie-Thérèse voulut faire des affaires, elle loua ce pavillon, et le sous-loua en meublé. Ses locataires furent trop bruyants, et on lui donna congé. Marie-Thérèse fit alors paraître des annonces pour vendre le mobilier du pavillon. Landru les lut, se présenta, et quelques jours après, la malheureuse annonçait à sa concierge :

— J'ai de la veine, je viens de faire la connaissance d'un type qui a « le béguin » pour moi; il m'achète mon mobilier très cher, il m'emmène à la campagne, dans sa villa, et il m'épousera.

En fait, l'homme au « béguin » n'acheta pas lui-même les meubles, mais en fit vendre une partie à un marchand qui en donna

cinq mille francs. Cet homme, M. Moret, 46, rue Gay-Lussac, avait d'ailleurs déjà acheté à Landru divers mobiliers, évidemment ceux de précédentes fiancées. Ce qui restait, Landru se l'appropriait, et ces meubles allèrent compléter l'aménagement de la rue Rochechouart, où il installait peu après Fernande Segret.

Pour ce déménagement, Landru se servit d'une camionnette qui n'était pas la sienne, en trop piteux état, mais celle d'un de ses voisins qui faisait à l'époque le service des livraisons d'un grand journal parisien, et le Barbe-Bleue se fit aider, — retenez bien ce détail, — par son propre gendre, le seul de ses parents dont on ne parla jamais dans le procès. Pourquoi?

Ce déménagement avait lieu le 13 janvier; le 18, Landru débarquait à Houdan avec sa nouvelle conquête et ses deux chiens; le 19, il revenait seul à Paris; Marie-Thérèse était volatilisée, comme les autres fiancées. Le 12 avril, Landru était arrêté.

Quant au troisième chien étranglé, et dont le cadavre avait été retrouvé avec ceux des deux griffons, il devait être, lui aussi, identifié, grâce à l'amie intime de Marie-Thérèse, Adrienne Poilot, plus connue dans les établissements dont elle était la pensionnaire sous le surnom de Ketty; le petit chien noir, compagnon des deux griffons, était le sien.

— La pauvre bête était malade, déclara Ketty; aussi Marie-Thérèse m'avait-elle offert de l'emmener avec elle à la campagne. Le 13 janvier, je le lui amenai; c'était le jour du déménagement; l'homme à barbe était là; je laissai le chien et m'en fus, après avoir promis à Marie-Thérèse que je viendrais lui dire adieu le surlendemain. Je fus exacte, mais mon amie était déjà partie, et je ne devais plus la revoir, pas plus que mon pauvre chien.

Je fus tellement surprise de ce départ précipité et de ce silence qu'au fur et à mesure que les jours passèrent, ma conviction qu'un malheur était arrivé se renforça; je finis même par en parler à mes camarades.

C'est le 19 avril qu'on identifia la cinquième disparue, Annette Pascal, entrepreneuse d'une grande maison de lingerie du quartier du Sentier, et demeurant 2, rue Stendhal, à la villa Stendhal, tout là-haut, près du Père-Lachaise.

Comme toujours, ce sont les dossiers mêmes de Landru qui fournissent aux policiers les premières indications. L'enquête fait

le reste. Encore cette fois, c'est une amie intime de la disparue, Mme Carbonnel, qui va nous fournir les détails de la disparition.

Fidèle à sa méthode d'annonces matrimoniales dans les journaux, procédé qui lui a déjà si souvent réussi. Landru est parvenu, cette fois, à entrer en relations avec Mme Pascal. D'un coup d'œil, il a jugé la femme et l'intérieur. Appartement presque luxueux, femme grande, brune, fort jolie, très élégante, délurée, dépensant beaucoup; il va falloir éblouir, se surpasser. Il se surpassa, en effet, et ce faillit être sa perte; mais, très habile, dès qu'il sentit le danger, il parvint à parer le coup. Landru joua là, certes, l'une de ses parties les plus serrées; on doit reconnaître qu'il s'en tira brillamment.

C'est fin 1917 qu'il fit sa première apparition rue Stendhal où il se présenta : Louis Forest, belle situation, appartement à Paris, villa à la campagne, auto. Il fut agréé. Cependant Forest-Landru ne tarda pas à se rendre compte que le nom roturier qu'il avait choisi ne produisait pas une impression suffisante sur Mme Pascal et, sous un prétexte quelconque, il lui révéla un jour que Forest n'était qu'un modeste pseudonyme commode en « affaires », son nom véritable était de Barzieux.

Certes, cette particule produisit son petit effet, mais, dans le flot de paroles qui coulait de la bouche de de Barzieux comme de l'eau d'une source intarissable, parfois des mots imprudents échappaient à Landru. C'est ainsi qu'un jour, l'entrepreneuse et Mme Carbonnel crurent comprendre que Forest-de Barzieux était connu rue Rochechouart sous le nom de Guillet, et qu'il devait posséder un second appartement rue Marcadet.

Les deux femmes, inquiètes, firent une enquête qui confirma les propos inconsidérés de Forest-de Barzieux-Guillet.

— C'est étrange, remarqua Mme Carbonnel.

— C'est le fiancé mystérieux, répliqua Annette Pascal.

Mais de Barzieux parlait si bien...

Quelques jours après, l'entrepreneuse et sa nièce, Mlle Marie-Jeanne Fauchet dinaient ensemble chez Guillet-de Barzieux, 76, rue Rochechouart.

Bien que l'appartement n'ait pas encore reçu les dépouilles de Marie-Thérèse Marchadier, il était déjà cependant assez confortablement meublé pour ne pas provoquer une nouvelle inquiétude

chez Mme Pascal. De plus, la cuisine était excellente. Les deux jeunes femmes y revinrent, et à la fin d'un repas, Landru leur montra ses « talents de société ». Il fut tour à tour acrobate, équilibriste, mime, clown, contorsionniste, homme serpent, etc. Après avoir jonglé avec la vaisselle, il fit de la haute école juché sur des chaises placées sur la table; ce fut une inoubliable séance de cirque dont Mme Pascal et sa nièce revinrent charmées, n'appelant plus le « fiancé » que par ce surnom imagé : « l'homme caoutchouc ».

Peu de jours après, la scène changea. Annette était partie seule un soir chez de Barzieux-Guillet, et n'en était pas revenue de la nuit. Livide, défaite, les traits bouleversés, lorsqu'elle reparut rue Stendhal le lendemain matin, elle se mit à pleurer sans desserrer les dents.

À force de questions, Mme Carbonnel et Mlle Fauchet finirent par lui arracher le récit de la nuit d'épouvante :

— Oh! que j'ai eu peur! que j'ai eu peur! dit-elle tout d'abord; puis, enfin, elle raconta :

— Il m'avait dénoué les cheveux, s'était extasié sur leur longueur et leur abondance, puis m'avait fait asseoir dans un fauteuil. Agenouillé devant moi, il se mit à me regarder, — oh! ce regard! Je me mis à trembler; folle de terreur, je voulus me sauver, mais je ne pus faire un mouvement; j'étais comme paralysée. Petit à petit, j'ai perdu connaissance. Lorsque je suis revenue à moi, ce matin, je me suis enfuie.

Excuse pour l'escapade assez compromettante, et que, cependant, nous saurons par la suite ne pas être faite pour trop effrayer la coquette Mme Pascal, ou histoire vraie, — il eût été assez intéressant de pouvoir l'établir. Hélas! on n'y put parvenir.

Quoi qu'il en soit, de ce jour, Landru faillit avoir perdu la partie engagée avec l'entrepreneuse, et il lui fallut laisser passer de longues semaines avant de reparler mariage.

Pour essayer d'arranger les choses, il fit un cadeau à Mme Pascal, lui offrit un magnifique sautoir en or, dépouille de Mme Buisson, disparue deux ans avant: ce même sautoir, il devait l'offrir à nouveau, en 1919, à Marie-Thérèse Marchadier.

Malgré ses munificences, Forest-de Barzieux avait quelque peine à rentrer en grâce, et son intrigue marquait le pas, lors-

qu'un facteur imprévu et sur lequel il ne comptait guère vint précipiter les événements.

Bien que Landru ne fut jamais accusé « d'intelligences avec l'ennemi » pendant la guerre, dont il sembla se soucier fort peu, ce sont cependant les Allemands qui vinrent au secours de de Barzieux et lui permirent de rétablir rapidement une situation très compromise.

C'est, en effet, à ce moment que commença le bombardement de Paris. Annette Pascal prit peur et parla de partir dans sa famille à Toulon.

— Cela, non! trancha net de Barzieux-Landru qui avait réussi à avoir à nouveau quelque influence sur l'entrepreneuse.

— Votre nièce partira, annonça-t-il avec l'autorité du chef de famille; puis, grand seigneur : Je payerai le voyage. Nous, nous installerons dans ma maison de campagne, et nous nous marierons aussitôt.

Et Landru de filer à la gare de Lyon, y prendre le billet de Mlle Fauchet.

Dès lors, Landru ne parle plus; il agit, sans laisser à sa partenaire le temps de la réflexion. La nièce embarquée pour Toulon, il présente un plan de la mystérieuse maison de campagne, y indique l'emplacement que devront occuper les meubles; les fait enlever de la rue Stendhal par camion automobile, envoie sa « fiancée » passer la nuit chez Mme Carbonnel, vient la prendre le lendemain matin, et c'est le départ pour Gambais, pour l'éternité!...

Mme Carbonnel accompagne Mme Pascal à la gare des Invalides. Landru prend les billets, précipite les adieux, enfourne l'entrepreneuse dans un wagon, et le train part, tandis que Mme Pascal crie à son amie :

— Je t'écirai, demain sans faute.

Annette Pascal avait à la main un panier enrubanné, le conducteur de l'omnibus de Gambais le remarqua. Dans le panier était un petit chat noir et blanc, compagnon, ami fidèle de la jeune femme.

Le lendemain, Annette Pascal était volatilisée, « repartie pour Paris par la gare de Tacoignières », déclara Dupont-Landru;

quant au petit chat, au cours des fouilles, son cadavre fut retrouvé enterré au pied d'un arbre; lui aussi avait été étranglé.

Landru avait-il fait subir le même sort à Annette Pascal? Avait-il renouvelé pendant cette « nuit de noces » la séance d'hypnotisme de la rue Rochechouart, et profitant de cette catalepsie artificielle avait-il fait passer la jeune femme de vie à trépas sans avoir à redouter ses cris, ses appels et sa défense? Non. Les papiers saisis à Clichy vont nous donner la preuve du contraire; le lendemain de son arrivée à Gambais, Annette était encore vivante, et bien vivante. Voici d'ailleurs la lettre qu'elle écrivait à son amie, Mme Carbonnel :

— « Ma chère maman (c'est par ce terme de respectueuse affection qu'Annette appelait son amie),

« Nous sommes arrivés à bon port, quoique avec un peu de pluie, nous avons bien dormi, sans le moindre souci des Gothas. La petite Minette (le chat adoré) a été très sage et n'a pas bougé de tout le trajet; mais elle se trouve ici toute dépaysée, elle se cache sous l'édredon et n'en sort pas.

« Je me trouve toute drôle ici, de sentir ce calme si complet. Il y fait bien bon, je respire à pleins poumons. Un de ces jours, j'irai vous voir et vous raconterai des nouveautés de mon petit ménage.

« Bonne caresses à Suzon (la nièce de Mme Carbonnel); reçois de ta grande fille une bonne caresse; amitiés de Lucien (de Barzieux-Guillet-Landru).

« Signé : ANNETTE. »

Un post-scriptum indiquait l'adresse à laquelle il fallait envoyer la réponse :

« Madame PASCAL  
au Boulay, Maison Guillet  
par Bazainville. »

On voit ainsi le soin que Landru mettait à cacher aux parents et amies de ses « fiancées » l'adresse exacte de Gambais, et cela se conçoit. Il avait enfin trouvé en la villa de M. Tric la maison idéale : il ne tenait pas à être obligé, par suite de démarches in-

considérées de familles de disparues, à chercher un autre repaire, voire même à en changer après chaque opération.

Or, cette lettre, au lieu de parvenir à sa destination, fut retrouvée dans le dossier Pascal. Que s'est-il donc passé après qu'elle fut rédigée? Landru, sous le prétexte de la jeter à la boîte, se l'est-il fait remettre? ou bien Annette Pascal, l'ayant laissée sur la table, n'eut-elle pas le temps d'en assurer le départ avant de disparaître?

Dans ce cas, il faudrait admettre que c'est en plein jour que Landru supprimait les pauvres femmes, et non pendant leur sommeil. Si oui, elles eurent, sans doute, d'effroyables agonies.

Nous arrivons à la sixième identification : Mme Jaume, née Louis-Léopoldine Barthélémy, le 29 juillet 1879, issue d'une excellente famille, ayant un beau-frère médecin dans la Drôme, contrainte de gagner sa vie comme ouvrière dans une maison de couture, à la suite d'assez sérieux déboires.

Comme toujours, ce sont les documents de Landru qui sont à la base de toute enquête. Aussi les policiers ne cessent-ils de fouiller et de classer ces étranges archives, sans lesquelles ils seraient comme des aveugles lâchés dans un tunnel.

Cette fois, ils viennent de découvrir une liasse de lettres; c'est une correspondance échangée entre des couturières, Mmes Lhérault et une de leurs ouvrières, Mme Jaume, demeurant 23, rue des Lyanes, à quelques pas de la porte des Lilas.

Comment ces lettres étaient-elles en la possession de Landru? Rien que ce fait était suffisant pour faire naître des soupçons dans l'esprit des policiers; Mme Jaume n'était-elle pas une nouvelle disparue? Ces soupçons se changèrent en certitude lorsqu'ils découvrirent sur le carnet tragique que, le septième mot inscrit était « Lyanes », soit le nom de la rue où demeurait l'ouvrière couturière.

Immédiatement, ce fut le départ sur place d'enquêteurs, et des investigations édifiantes.

— C'est à la suite d'une demande d'ouvrières que j'adressai en 1913 au bureau de placement municipal du XX<sup>e</sup> arrondissement, que je fis la connaissance de Mme Jaume, déclara Mme Lhérault, 26, rue de la Chine.

Travaillant très bien, d'une excellente éducation, elle devint

vite une amie. C'est ainsi que, quatre ans plus tard, en juin 1917, elle fut amenée à nous confier, à ma sœur et à moi, qu'elle venait de faire la connaissance d'un « ingénieur très chic », ayant auto et maison de campagne (Landru n'oubliait jamais ses attributs), et qu'il lui avait proposé le mariage.

— « Si je pouvais enfin sortir de ma détresse, retrouver ma vie d'autrefois, j'en serais bien heureuse », avait ajouté la couturière.

C'est qu'en effet, Mme Jaume n'avait pas toujours été ouvrière; sa famille très aisée ne l'avait abandonnée qu'en raison de son premier coup de tête, lorsqu'elle avait épousé son premier mari.

Ce n'est certes pas sans raison que les parents de la jeune femme s'étaient opposés, en vain d'ailleurs, à cette union, car après quelques années de mariage, M. Jaume abandonnait un jour le domicile conjugal pour se fixer en Italie.

Ce fut la misère pour la pauvre femme, et l'obligation de chercher du travail. Elle introduisit ensuite une instance en divorce, mais les formalités sont lentes, et lorsque l'ingénieur à barbe noire se présenta, la séparation n'était pas encore prononcée.

— « Qu'à cela ne tienne, avait répondu le séduisant marchand d'autos, nous pouvons toujours vivre ensemble; nous nous marierons à la fin du procès. »

Il est bien évident que cela ne dérangeait nullement Landru; bien au contraire, cela lui évitait la difficulté et le risque de temporiser.

L'ingénieur Guillet (c'est sous ce nom qu'il s'était présenté) arriva donc rapidement et sans trop de peine à ses fins et, dans le courant de septembre, Mme Jaume quittait la rue des Lyanes en disant à la concierge :

— Vous enverrez mon courrier chez Mme Lhérault, 26, rue de la Chine.

Où Landru l'emmena-t-il alors? Certes pas à Gambais, ainsi qu'on va le voir. L'installa-t-il provisoirement rue Rochechouart, ou dans quelque autre mystérieux domicile?

Enfin, pourquoi cette étape entre la rue des Lyanes et le lieu final de la disparition? pourquoi Mme Jaume, étant décidée à suivre l'ingénieur Guillet, Landru ne la laissa-t-il pas tout simplement dans sa chambre, en attendant l'instant propice de la mener

à la Villa du Mystère? Cela est resté le secret du tragique séducteur.

Ce n'est donc que quelques jours après ce premier déménagement que Mme Jaume annonçait à ses patronnes qu'elle allait faire « un petit tour » à Gambais, dans la villa de son fiancé.

Landru avait, cette fois, donné le nom de la localité, où toute trace de la pauvre femme se perdrait définitivement. Bien que Mme Jaume ait complètement rompu avec tous ses parents, c'était une imprudence; il dut le comprendre, car on ne l'y reprit plus.

Le « petit tour » à Gambais fut rapide; le soir même, Mme Jaume était de retour chez Mmes Lhérault, et s'écriait :

— Malgré l'insistance de Lucien, j'ai refusé de coucher là-bas; oh! c'est trop triste; j'en étais toute glacée.

Puis, parlant du « fiancé », Mme Jaume fournit ce détail qui fit rire sur le moment :

— Certes, il ne paraît pas méchant, mais c'est un maniaque. Pensez donc: il passe tout son temps à ramasser les feuilles mortes et à les entasser dans un grand hangar.

C'est sous ces feuilles mortes qu'on devait retrouver, plus tard, les cadavres des deux griffons de Marie-Thérèse Marchadier et celui du petit chien noir de son amie, Miss Ketty. Mais ceci se passe en septembre 1917. Or, ce n'est qu'en janvier 1919, donc un an et demi plus tard, que Landru, ayant à son actif le meurtre de trois chiens, chercha un endroit où cacher les corps.

On ne saurait prétendre qu'en 1917, il prévoyait cette nécessité à venir. Enfin, n'est-il pas étrange qu'un homme qui avait trouvé le moyen de faire totalement disparaître, en une seule nuit, un corps de femme, soit de soixante à soixante-dix kilos de chairs et d'os, — en les brûlant dans un fourneau de cuisine, — ont dit les experts, en ait été réduit à un aussi piètre moyen pour cacher les cadavres de trois roquets si accusateurs?

Quoi qu'il ait fait des corps de ses victimes, jetés dans l'eau des étangs (où ils seraient remontés à la surface), livrés aux tourbières qui engloutissent tout, enterrés dans des coins secrets de forêts, incinérés ou dissous dans de l'acide sulfurique, n'était-il pas plus simple d'ajouter aux cadavres de la maîtresse ceux des animaux? Quelques kilos de plus ou de moins, il n'y aurait guère paru.

Bien au contraire, alors qu'il se débarrasse avec une facilité

surprenante d'un corps humain, le voici empêtré par trois chiens qu'on mettrait ensemble dans un cabas de ménagère.

Etrange! Etrange!

Malgré la tristesse du lieu, Mme Jaume retourna-t-elle à Gambais? Encore un point que l'enquête n'éclaircit pas.

Au retour de sa première visite à la maison Tric, elle avait confié à ses patronnes que son fiancé lui avait loué une chambre et s'était chargé du transport des meubles. Ne serait-ce pas de cette chambre, dont la couturière omit d'indiquer l'adresse, qu'elle disparut définitivement? Ou le fiancé réussit-il à lui faire reprendre le train de Houdan?

Aucun témoin ne put le dire.

Mmes Lhérault ne revirent jamais Mme Jaume; c'est tout ce que l'on sait.

Les lettres pour l'ouvrière ne tardèrent pas à s'accumuler chez ses anciennes patronnes, et, en novembre, Mmes Lhérault écrivaient rue Rochechouart pour prier Mme Jaume de venir prendre son courrier.

Pas de réponse.

Aux lettres viurent s'ajouter, rue de la Chine, les pièces du procès en divorce.

On écrivit à nouveau rue Rochechouart, mais sans plus de succès. Enfin, une jeune parente des couturières, passant à Montmartre, alla frapper à la porte de l'ingénieur.

Cette visite inattendue ne fut pas certes sans provoquer une vive inquiétude de l'autre côté de l'huis, car la jeune fille entendit des chuchotements; puis Guillet-Landru se décida à ouvrir, enlevant sans hâte barre de fer et chaîné de sûreté. En reconnaissant la visiteuse, il parut se rassurer quelque peu, et, prenant les papiers qu'on lui tendait par la porte entrebâillée, il remercia, ajoutant:

— Mme Jaume est à la campagne, je lui ferai parvenir ces pièces. Et il referma brusquement, visiblement contrarié:

Cette attitude était évidemment de nature à inquiéter les couturières; Landru y pensa-t-il? C'est probable. Aussi, par la suite, adopta-t-il une autre méthode, plus propre à éviter les soupçons.

Mmes Lhérault ayant à nouveau écrit le 3 janvier 1918, pour s'aviser qu'elles tenaient à la disposition de Mme Jaume une nou-

velle pièce de procédure, elles reçurent, cette fois, une réponse; c'était un pneumatique les avisant que Guillet, de passage à Paris pour vingt-quatre heures seulement, se présenterait chez elles le lendemain matin.

Il vint, en effet, apportant une superbe boîte de crottes de chocolat.

— C'est Mme Jaume qui vous prie de lui faire le plaisir d'accepter ces bonbons, dit-il, en offrant le coffret. Et il poursuivit :

— Ma fiancée vient de partir en Amérique, dans une pension de jeunes filles. Son avenir est assuré. Nous nous marierons à son retour, aussitôt après la guerre.

Comme les couturières s'étonnaient que Mme Jaume ne soit pas venue leur dire adieu, Guillet-Landru répliqua qu'elle l'avait elle-même bien regretté, mais que l'obtention des passeports lui avait prit tout son temps.

Pour la septième fiancée, c'est au pseudonyme favori de Landru, Lucien Guillet, que l'on doit d'avoir trouvé la filière. Dans les papiers du Barbe-Bleue, on avait en effet découvert un livret de famille à ce nom de Guillet, dont Landru se servait le plus souvent, car cette pièce officielle pouvait, au besoin, justifier cette identité.

Les policiers, quelque peu surpris, on le conçoit, de la présence de ce livret entre les mains de l'aventurier, l'examinèrent minutieusement et finirent par s'apercevoir qu'il était truqué.

La pièce n'avait pas été établie au nom de Guillet, mais de Guillin; les deux dernières lettres avaient été effacées par Landru qui y avait substitué un « e » et un « t ».

Qu'était Guillin? On finit par le savoir. Un fort honnête homme, employé chez un relieur de la rue de Sèvres et ayant, en dernier lieu, demeuré 20, rue Erard.

L'histoire Guillin est, à elle seule, tout un petit roman de tristesse et de douleur; le voici dans sa navrante simplicité.

Elevé par une mère sans tendresse qui n'avait cessé de le battre et de le faire souffrir, M. Guillin, lorsque, à la suite de son mariage, il se vit père d'un garçonnet, eut pour premier souci que jamais l'enfant ne tombât entre les mains de celle qui avait fait de sa propre jeunesse un vrai martyr.

Aussi, lorsqu'en juillet 1912 l'ouvrier relieur perdit sa femme,

alla-t-il trouver un de ses amis, M. Rigaud, qu'il avait choisi comme parrain de son fils.

— Je viens te demander un grand service, lui avait-il dit. Promets-moi que si jamais je venais à mourir, tu prendrais mon petit avec toi.

M. Rigaud avait promis.

La précaution n'était pas inutile; le 2 décembre, envoyé à la gare de Lyon pour une expédition, le malheureux Guillin mourait écrasé.

Aussitôt Mme Guillin mère s'empara des dépouilles de son fils, meubles et papiers. « Quant au gosse, dit-elle, je vais le mettre à l'Assistance publique. »

— Inutile, répliqua M. Rigaud, je serai son second père.

Et, exécutant le serment fait quelques mois avant, il emmenait le garçonnet.

M. Rigaud demeurait 23, rue Crozatier; Mme Guillin mère au 35. Cette proximité amenait des rencontres assez fréquentes, et bien que ni M. Rigaud ni sa femme ne fussent très grands amis avec la marâtre, quelques mots hâtifs s'échangeaient parfois entre eux.

C'est ainsi qu'en 1915, Mme Guillin annonça à ses voisins qu'elle n'allait pas tarder à partir pour l'Australie, où elle se marierait avec un consul dont elle avait fait la connaissance en 1914.

— Il n'y a de chance que pour les... mauvaises gens, avaient remarqué entre eux les époux Rigaud, qui ne s'étaient pas plus occupés de Mme Guillin et de son consul.

Cependant, comme quelques jours après, lors d'une nouvelle rencontre, la grand'mère du petit orphelin éprouvait encore le besoin de confier qu'elle venait de remettre au mystérieux consul toutes les valeurs qu'elle possédait, Mme Rigaud ne put s'empêcher de s'écrier :

— C'est bien dangereux!

— Pas avec lui, répliqua la grand'mère; il n'attend pas après mes titres; constamment, je lui en vois pour des centaines de mille francs entre les mains.

Quelques semaines s'écoulèrent, et ce fut le départ, mais pas encore pour l'Australie; la grand'mère et le consul s'étaient arrêtés dans une « luxueuse villa » des environs de Mantes.

Revenant rue Crozatier, Mme Guillin, qui avait déjà vu son fiancé en grande tenue d'apparat, — Landru consul s'amusa parfois à se présenter accoutré avec les défroques burlesques d'un marquis dix-huitième siècle, déniché en quelque bric-à-brac, — prit sa concierge comme confidente, fière de lui parler de son diplomatique fiancé. Et, après l'avoir éblouie par la description de la somptueuse propriété dans laquelle elle vivait dès lors, lui confia :

— Il y a une pièce dans laquelle, cependant, je n'ai pas pu entrer; la porte en est toujours fermée à clef. Mais j'ai regardé par le trou de la serrure (Mme Guillin était ancienne domestique; les habitudes professionnelles se perdent difficilement), et j'ai vu du linge de femme très fin posé sur un lit, des souliers neufs sur le parquet.

« J'ai questionné mon fiancé.

« — C'est la chambre de ma mère; personne n'y est entré depuis sa mort », m'a-t-il répondu.

Et Mme Guillin, chez qui n'avait jamais existé l'amour maternel, de faire le plus grand éloge d'un tel respect filial.

Peu de temps après, M. et Mme Rigaud apprenaient que le consul s'était présenté seul rue Crozatier, avait fait charger dans une voiture attelée d'un cheval les meubles de Mme Guillin, avait remis à la concierge les clefs du logement, et était parti sans donner d'adresse.

La concierge s'était même étonnée de n'avoir vu, sur la voiture de déménagement, aucun nom, même pas la plaque réglementaire.

— Ils voguent vers l'Australie, bon voyage! avaient répliqué les époux Rigaud, et depuis, dans le quartier, personne ne s'était davantage occupé de la grand'mère.

Partie avec un consul! Quel était ce consul?

La photo de Landru fut montrée aux témoins.

— C'est lui, s'écrièrent-ils tous sans hésitation; il est d'une ressemblance frappante.

Et voici comment, avec le livret de famille de Guillin, écrasé à la gare de Lyon en 1912, Landru était devenu Guillet.

D'après les déclarations de M. Rigaud, le « consul » n'avait eu aucune peine à « embobiner » la grand'mère. Traitée par son der-

nier maître plus en gouvernante qu'en domestique, elle avait fini par avoir la manie des grandeurs, qu'il suffisait de flatter pour en faire ce qu'on voulait.

Mme Guillin était donc, à n'en pas douter, une victime de Landru, l'une des premières même, puisque sa disparition remontait à 1915, époque à laquelle avaient été également escamotés Mme Cuchet et son fils.

Quant à la « luxueuse villa » des environs de Mantes, dont Mme Guillin avait parlé avec emphase à sa concierge, n'était-elle pas tout simplement « The Lodge », la maisonnette de Vernouillet? Mme Guillin avait la manie des grandeurs, ne l'oublions pas. Et cette autre question se pose. L'ancienne domestique ne serait-elle pas l'une des femmes signalées à Vernouillet, aussitôt après la disparition de la première occupante, Mme Cuchet? Ne serait-elle même pas celle qui rabroua le pauvre garde-champêtre? La fiancée d'un consul peut bien gouverner une villa et envoyer promener quiconque ose la troubler. On ne tarda pas à avoir confirmation de ces suppositions par un gendre de la disparue, M. Coquet, qu'on retrouva à Lizy-sur-Ourcq, où il demeurait, rue des Sablons.

Dans des lettres adressées à sa fille, Mme Coquet, Mme Guillin avait fourni quelques précisions ignorées de M. et de Mme Rigaud.

On apprit ainsi que la « grand'mère » était sur le point de contracter un autre mariage lorsqu'elle avait fait la connaissance de Landru, dont les pseudo-fonctions diplomatiques avaient vite eu raison de l'autre prétendant.

De Vernouillet, elle avait écrit pour dire son nouveau bonheur, et témoigner de son impatience en attendant le départ pour l'Australie avec l'ex-consul devenu, disait-il, industriel à Boulogne-sur-Seine.

La somptueuse villa des environs de Mantes était donc bien « The Lodge », la modeste maisonnette de Vernouillet; le linge, celui de Mme Cuchet.

Mais alors, que Landru détruisait-il donc par le feu, qui ne soit pas de nature à faire fuir, ni même à inquiéter la curieuse ex-domestique qui regardait toujours par les trous de serrures?

Bien que certains habitants de Vernouillet aient affirmé avoir senti des odeurs de chairs grillées, on peut garantir cependant

que Landru n'alimentait pas alors sa cheminée avec des morceaux de cadavre en guise de charbon, aidé dans cette besogne par une future victime.

L'histoire de la huitième fiancée, que les enquêteurs eurent la plus grande peine à démêler est peut-être encore plus pitoyable que celle de Mme Guillin.

Au fur et à mesure que les investigations avançaient, que les fiancées s'identifiaient, que se révélaient les détails de leurs disparitions, le nombre des énigmes posées par les mots inscrits sur le carnet tragique diminuait.

#### LES TROIS DERNIERS RÉBUS

A la suite de l'enquête Guillin, il ne restait plus, sur l'effrayant bloc-notes, que trois mots : Brésil, Le Havre et Mogador, — qui gardaient encore leur angoissant mystère.

S'il eût été, à la rigueur, possible de visiter une à une toutes les maisons de la rue de Mogador, dans l'espoir d'y trouver trace d'une disparition, on ne pouvait songer à employer pareil moyen pour percer le mystère du Havre. Quant à « Brésil », s'il était possible d'émettre l'hypothèse que les femmes raflées par Landru à Paris étaient expédiées au Brésil, le contraire ne pouvait être envisagé; Landru ne faisait pas l'importation.

Donc, une seule chance d'aboutir : se plonger à nouveau dans le monceau de paperasses rapporté de Clichy; tourner et retourner ces papiers, jusqu'à ce qu'on ait enfin trouvé, — si j'ose employer cette image, — l'indication permettant de découvrir l'entrée du nouveau labyrinthe à explorer.

C'est une véritable liasse de documents, expédiée le 14 octobre 1915, par la mairie du Havre, à Mme Berthe-Anna Héon, née Henry, le 4 octobre 1860, au Havre, qui fournit l'indication tant cherchée.

Les pièces d'identité d'une femme, dans les « archives » de Landru : on commençait à savoir ce que cela voulait dire, et,

d'ores et déjà, l'opinion des policiers était faite : Mme Héon était la huitième fiancée escamotée, mais où et comment? Seule l'enquête pouvait répondre à ces deux questions.

Les papiers de la mairie du Havre auxquels était joint un acte de baptême, indiquaient, par leur nature, qu'ils avaient été demandés en vue d'un mariage. Tous avaient été envoyés à Paris, 165, rue de Rennes.

Une heure après cette découverte, une petite armée d'enquêteurs envahissait la loge de la concierge de cet immeuble.

— Pardon, Madame, vous avez bien eu comme locataire une dame Héon, Berthe-Anna, née Henry?

— Comment vous dites? Ahon? Héon? Connais pas.

Consternation générale. On presse la brave femme de questions. Elle finit par avouer qu'elle n'est gardienne de la maison que depuis fin 1915. Il faudrait donc voir l'ancienne concierge, Mme Choulrier, mais lorsqu'elle a quitté la loge, c'était pour partir...

— Pas à Gambais, au moins?

— Non, en Suisse.

Soupirs de soulagement; nouvelle consternation aussi.

La seule autre indication que l'on possède est une seconde adresse, toujours trouvée dans les « archives » : 184, rue de la Gare, à Ermont, en Seine-et-Oise. La présence de Mme Héon dans cette localité n'est signalée qu'en 1914, alors qu'elle semble avoir quitté le Havre peu après la mort de son mari, en 1893. Qu'a-t-elle fait pendant ces vingt-et-une années? Mystère! De plus, à Ermont, aucune trace d'homme à barbe, quel qu'il soit.

Il faut donc revenir 165, rue de Rennes. Mme Héon a demeuré là en 1915. Toute la correspondance qu'elle y a reçue le prouve; la maison doit livrer son secret.

De la rue de Rennes à la rue de Rennes, en passant par Ermont, le groupe des enquêteurs a terriblement fondu. Il ne reste plus que quelques rares acharnés, les véritables spécialistes professionnels de ces genres d'investigations particulièrement laborieuses.

A force de fouiller dans sa mémoire, la concierge a fini par y retrouver un souvenir.

— Vous pourriez voir, dit-elle, la femme d'un tailleur, M. Ko-

waltschki, qui demeura ici, autrefois, et qui doit habiter maintenant rue d'Odessa, ou rue de la Gaîté.

Nouveau départ à la recherche du tailleur ou de sa femme. Toutes les maisons des rues indiquées sont visitées une à une; M. et Mme Kowaltschki sont inconnus partout.

Pour la troisième fois, on revient rue de Rennes, décidé à n'en partir qu'après avoir éclairci le mystère. Vingt personnes sont en vain questionnées. Enfin, en voici qui ont quelques souvenirs; bribes par bribes, l'aventure de Mme Héon se reconstitue.

Un voisin a connu le tailleur qui, mobilisé et envoyé au front, y fut tué. « Une veuve d'un certain âge demeurait avec lui », ajoute le voisin. Par les signalements confrontés, on identifie la veuve, c'est Mme Héon.

Un autre voisin va fournir quelques nouvelles et importantes précisions. Il n'y avait pas que la veuve chez le tailleur; vivait également avec lui une jeune femme qu'on appelait Mme Henry et qui devait se marier avec M. Kowaltschki, lorsqu'il dut partir aux armées.

Mme Henry? Or, Henry était le nom de jeune fille de Mme Héon. N'y avait-il pas corrélation?

Corrélation très étroite même; Mme Henry, de son prénom Marcelle, était la fille naturelle que l'ancienne dévouée hâve avait mise au monde avant son mariage avec M. Héon.

Marcelle Henry, devenue la maîtresse du tailleur Kowaltschki, avait appelé sa mère auprès d'elle; c'est alors, que, quittant Ermont, Mme Héon était venue s'installer rue de Rennes, où elle prit, on ne put savoir pourquoi, le nom de Gondouin.

Ce nom de Gondouin était une véritable clef. Dès qu'il leur fut révélé, les enquêteurs eurent tôt fait de déchirer le voile. Gondouin! Mais on ne connaissait que cela dans le quartier.

— Sa fille, Marcelle Henry, inutile de la chercher, elle a suivi de près le tailleur dans la tombe, lorsque Kowaltschki est parti au front, la petite était enceinte; elle est morte à l'hôpital Necker en mettant au monde deux jumeaux. Sa mère, la pseudo-veuve Gondouin, n'est même pas allée à l'enterrement. C'est qu'elle avait bien autre chose en tête à ce moment-là, elle venait de faire la connaissance d'un « ingénieur très chic », ayant une magnifique situation, auto, maison de campagne, etc.

Cette fois, ça y était : on était bien sur la bonne piste, on venait de retrouver Landru, l'éternel fiancé. Il était même venu demeurer quelque temps rue de Rennes avec la « veuve Gondouin » et les témoins dépeignent l'homme barbu aux sourcils broussailleux, à l'œil étrangement fascinateur, qu'il s'appelle Guillet, Frémiet, Dupont, Natier, Cuchet, Diard, Forest, de Barzieux, ou tout simplement Emile; qu'il soit ingénieur, consul ou plus modestement « homme caoutchouc », le physique ne change pas, et est aisément reconnaissable.

Donc, c'est bien notre homme; il ne reste plus qu'à connaître la méthode employée dans cette huitième opération, et on pourra passer à la suivante.

En l'occurrence, cette méthode apparaît fort simple, et Landru lui-même ne semble pas s'être donné beaucoup de mal. Avait-il jugé la proie particulièrement facile? C'est probable.

Donc, après avoir demeuré quelque temps rue de Rennes, il commença à emmener la veuve fréquemment à Clichy, et les témoins se souviennent d'avoir entendu la « mère Gondouin » parler d'un garage rue Morice et d'un appartement boulevard de Lorraine, ce qui amena les policiers à découvrir qu'en effet, Landru possédait là, sous le nom de Frémiet, un logement dans lequel il avait souvent emmené Mme Buisson.

Un beau matin, sans crier gare, la veuve « Gondouin » vendit une partie des meubles du pauvre Kowaltschki; l'homme barbu, avec l'aide de son « commis », c'est-à-dire de l'un de ses fils, emporta le reste, et la mère « Gondouin » partit avec Landru. On sait ce que signifiait le mot « départ » pour les fiancées du sinistre personnage.

Peu après, rue de Rennes, l'oubli se faisait sur cet homme et cette femme, bien mal assortis, disait-on.

Sur le tragique carnet, deux rébus seuls restaient encore à déchiffrer : Mogador fut le premier éclairci; il s'agissait, cette fois, d'une jeune fille de vingt-et-un ans, ancienne infirmière d'une maison de santé de Montrouge devenue domestique, et dont la patronne, une cartomancienne bellevilloise, n'avait pas été, pour son employée, très clairvoyante.

La nouvelle victime avait vingt-et-un ans; Landru, qui ne

s'attaquait d'habitude qu'à des femmes d'âge mûr, avait-il changé de méthode? Se mêlait-il du sadisme à son cas?

Non, Landru prenait tout ce qu'il trouvait; ses aventures, ses entreprises, s'amorçaient au hasard des rencontres et des réponses aux annonces matrimoniales. Jusqu'alors, seules des femmes tout à fait majeures étaient tombées dans ses pièges; un jour, une jeune fille s'y était laissé prendre, il l'avait ramassée comme les autres. Voilà tout.

Par contre, ce qu'on n'eut jamais, c'est l'explication du mot « Mogador », car rien de ce qu'on apprit de l'aventure de cette « fiancée » ne le justifia. On pensa que ce devait être dans un établissement de cette rue, ou, en portant le nom, que Landru avait fait sa connaissance. C'est vraisemblable, mais non certain, et encore bien moins établi.

Donc, « Mogador » devait se traduire ainsi : Andrée Babelay, née à Paris dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, le 10 juillet 1897, travaillant comme domestique chez Mme Vidal, cartomancienne, 12, rue de Belleville.

La disparition de la jeune fille, assez vite constatée par la famille, pour laquelle le crime n'était pas douteux, aurait peut-être permis d'identifier immédiatement le ravisseur, s'il n'avait agi avec une telle prudence que ni la mère, ni la patronne de la disparue ne purent fournir la moindre indication permettant, sur le moment même, des recherches sérieuses.

D'autre part, les services de police dits de « renseignements aux familles », étant pratiquement amorphes, rien d'efficace ne fut donc fait pour essayer de retrouver la trace de la jeune fille. Il s'en perd tellement chaque année, et de toutes les façons!

C'était le 13 mars 1917. Mme Collin, mère remariée d'Andrée Babelay, faisait les cent pas place de la République, attendant sa fille qui, pour avoir son avis dans le choix d'une nouvelle robe, lui avait donné rendez-vous en cet endroit à 3 heures de l'après-midi.

Mme Collin attend, attend encore; sa fille ne vient pas. Inquiète, elle monte chez la tireuse de cartes.

— Andrée? mais elle m'a quittée avant-hier, me disant qu'elle retournerait demeurer avec vous, répond Mme Vidal qui, si elle n'a pu voir dans les lignes de la main l'avenir de sa jeune bonne,

est encore bien plus en peine de découvrir, dans le marc de café, son passé pourtant bien récent encore.

Cette réponse faite, surtout dans le but de tranquilliser un peu la pauvre mère, n'était pas l'exacte vérité. Il n'y avait pas deux jours, mais deux mois que la petite bonne était partie, non pas pour rejoindre sa mère, mais pour suivre un « chic étranger ».

Une nuit, après avoir demandé seulement deux heures de liberté, elle était rentrée fort tard; aussi Mme Vidal l'avait-elle sévèrement réprimandée.

— Dites ce que vous voudrez, cela m'est égal, répondit Andrée très gaie, je vous quitte pour filer avec un étranger très chic, épatant; il m'a même prêté cette valise pour emporter mes affaires. Et la bonne brandit un fort beau sac de cuir.

S'étant toujours montrée éprise d'inconnu, d'aventures, Andrée Babelay n'étonna guère Mme Vidal, qui comprit fort bien que sa bonne n'ait pu résister à la tentation de quelque métèque relativement jeune (la petite bonne déclarait que son amoureux avait trente-quatre ans).

Au lieu d'être rassurée par l'inexacte réponse de la cartomancienne, c'est de plus en plus tourmentée, et redoutant un accident, que Mme Collin regagna en hâte son domicile, 91, rue de Noisy, aux Lilas, où l'attendait, non pas sa fille, mais un laconique et énigmatique pneumatique disant en substance :

« J'ai réfléchi. J'ai trouvé un remplacement à faire en banlieue. J'y déjeunerai. »

Les jours passèrent sans qu'aucune autre nouvelle parvint.

Mme Collin et sa seconde fille, puis des amies, visitèrent les hôpitaux; aucune trace d'Andrée Babelay.

On pensa alors au crime, et on entreprit la tournée des commissariats de police; puis, on alla à la morgue, sans plus de succès. La jeune fille avait disparu.

Malgré le temps écoulé, Mme Colin n'avait pas cependant perdu tout espoir d'avoir un jour des nouvelles de sa fille; aussi, lorsqu'elle quitta les Lilas, pour aller se fixer 101, rue de Paris, à Herblay, recommanda-t-elle qu'on n'oubliât pas de lui faire suivre toute lettre qui arriverait. Les policiers n'eurent donc aucune peine à retrouver Mme Collin; il n'en fut pas de même

lorsqu'il s'agit de reconstituer l'emploi du temps d'Andrée Babelay.

C'est la concierge de la maison 32, rue de Maubeuge, où Landru avait un logement loué au nom de Guillet, qui les y aida. En effet, lorsqu'on montra à cette femme la photographie de la jeune fille, elle s'écria :

— La nièce de mon locataire!

C'est cette qualité que Landru avait donnée à une jeune fille qu'il avait amenée dans le courant de mars 1917.

Landru avait le coup d'œil assez sûr; en détaillant la silhouette de sa dernière conquête, il avait immédiatement trouvé l'étiquette à lui coller : « Parente de province à qui je fais visiter Paris », et la petite histoire racontée rue de Maubeuge n'avait rencontré aucune incrédulité.

Avec son visage aux joues pleines, ses doigts épais et rougeauds, son allure un peu lourde, Andrée Babelay était la parfaite campagnarde, la fille de ferme ayant quitté ses bestiaux pour venir « servir » à Paris.

Pendant cinq jours, Landru sortit du matin au soir avec celle qu'on appelait « la bonne endimanchée ». Le soir du cinquième jour, ni Landru, ni sa « nièce » ne rentrèrent, et personne ne s'inquiéta de la jeune fille, qu'on croyait retournée à son étable, ou placée dans quelque maison bourgeoise.

Le reste de l'aventure fut reconstitué par les quelques détails fournis par la mère d'Andrée.

Tout comme Mme Guillin, la jeune Babelay avait la manie des grandeurs. A toute occasion, elle parlait au premier venu de la fortune de sa famille, de la dot rondelette qu'elle toucherait en se mariant.

Il n'est pas douteux qu'elle avait agi de même avec Landru, car la pauvre Mme Collin montra même aux enquêteurs une lettre d'Andrée disant :

« Chère maman,

« Envoie-moi les photos qui ont été prises l'année où tu nous as emmenées à la mer; choisis celles où nous sommes bien; c'est pour montrer à « quelqu'un » que nous avons une situation opulente. »

Ce quelqu'un était-il Landru? Il apparaît, en effet, comme assez difficile au Sire de Gambais de se donner trente-quatre ans. D'autre part, c'est en janvier qu'Andrée Babelay quitta Mme Vidal; mais ce n'est qu'en mars qu'elle apparaît avec Landru rue de Maubeuge.

Ne serait-ce pas après avoir été abandonnée par un premier suborneur, qu'elle tomba entre les mains de Landru?

Tout ce qu'on peut dire sur ce point, c'est que c'est dans les papiers du garage de Clichy qu'on retrouva les « photos de bains de mer ».

Et Mme Collin de conclure :

« La pauvre petite, elle a été prise à son propre piège! »

Est-ce si sûr que cela? Landru était plus psychologue que l'on pourrait croire; il l'a prouvé à maintes reprises, et s'il éblouissait aisément ses victimes, il y a tout lieu de penser qu'il ne se laissait pas éblouir par elles.

Andrée Babelay, rencontrée dans les secondes du Métro, aux troisièmes galeries d'un cinéma de quartier, ou au comptoir de quelque bar, trempant un démocratique croissant dans un économique café crème, et persuadant Landru qu'elle était millionnaire. Allons donc! Notre homme était trop fin, trop sûr son coup d'œil de maquignon d'un genre si spécial.

Enfin, s'il avait été dupe des vantardises de la petite « paysanne », s'il l'avait attirée pour tenter de s'emparer de la dot annoncée, le but poursuivi par le ravisseur aurait laissé quelques traces.

Or, si Mme Collin a bien reçu une lettre de sa fille réclamant les « photos de bains de mer », par contre il n'y eut jamais, de la part de la jeune fille aucune demande d'argent.

Alors?

Mais les policiers étaient partis de cette base : Landru a assassiné toutes les femmes qu'il a attirées à Vernouillet et à Gambais; ils firent donc tous leurs efforts pour le démontrer, n'y parvinrent pas, mais se refusèrent cependant à envisager toute autre hypothèse.

Un policier ne se trompe jamais!

Il n'empêche que la disparition d'Andrée Babelay est une énigme de plus dans l'affaire Landru qui en compte déjà tant.

De tous les crimes qui lui furent imputés, le meurtre d'Andrée Babelay et surtout celui de Mme Jaume sont les plus inexplicables. Que pouvait-il en retirer? Rien. D'autres fiancées, en disparaissant, lui laissaient de l'argent, des valeurs, du mobilier, du linge, des toilettes, des bijoux, toutes choses faciles à négocier chez les brocanteurs. Mais la pauvre boniche ne possédait rien de tout cela. Tout au plus peut-être un billet de cinquante ou cent francs dans son porte-monnaie : toutes ses économies... Ce serait pour s'approprier cette modique somme que Landru aurait risqué l'échafaud? La malheureuse fille n'aurait-elle pas plutôt découvert quelque secret, ce qui rendit sa disparition nécessaire à la sécurité de son fiancé? C'est tout au moins l'explication que donnèrent les policiers, car on ne pouvait admettre que Landru tuât pour rien, pour le plaisir. Il semble bien qu'il y ait eu là, dans l'instruction, des lacunes importantes. Ni l'intérêt que le misérable pouvait avoir à commettre le crime, ni le crime lui-même n'ont été juridiquement prouvés. Mais on ne prête qu'aux riches, et on estimait Landru assez riche en massacres pour en endosser un de plus.

Et maintenant nous arrivons au dernier rébus de l'hallucinant carnet, à la dernière victime officiellement homologuée : *Brésil*.

— Qu'est-ce? a demandé à Landru le juge d'instruction, en pointant l'index sur le mot.

— Des valeurs de ce pays que des femmes me donnèrent à vendre, répondit-il, indifférent.

Cette explication ne trompa personne. Les enquêteurs savaient par expérience que le fameux carnet n'était pas celui d'un commis d'agent de change, et, pour la dixième fois, on se replongea dans les paperasses de Landru. On eut beau chercher, on ne trouva rien. Et pourtant...

— Il n'y a qu'à persquisitionner à nouveau, dit le juge.

Et les policiers d'aller râcler les fonds de tiroirs, rue Rochefoucault, à Clichy, à Gambais, partout où on connaissait des domiciles à cet homme qui se riait de la crise du logement.

Un second amas de papiers fut rapporté; ils renfermaient le mot de l'énigme qui avait nom : Laborde-Line, née Thérèse Turan, à Buenos-Aires, le 12 août 1868.

Landru connaissait mieux les femmes que la géographie. Il situait au Brésil la capitale de l'Argentine.

On ne s'attarda cependant pas à cette erreur, le doute ne paraissant pas possible sur l'identification de la dixième fiancée, dont de multiples traces se retrouvaient dans des lettres adressées à « ma chère Thérèse », sur du linge marqué aux initiales L. T. (Laborde-Turan).

C'est à Oloron, dans les Basses-Pyrénées, que Thérèse Turan avait épousé M. Laborde-Line. C'est dans cette localité qu'il fallut aller pour retrouver la filière qu'il n'y eut plus qu'à descendre jusqu'au dernier domicile de la disparue, 95, rue de Patay, à Paris.

Cette enquête demanda près de trois semaines, et encore ne fournit-elle que bien peu de renseignements précis. A peu près tout ce que l'on put apprendre tient en quelques lignes.

Restée veuve avec un fils unique, Mme Laborde-Line avait eu d'assez sérieuses difficultés avec son enfant sur des questions d'intérêt. Mobilisé, Laborde-Line fils ne s'était guère plus inquiété de sa mère que la mère ne se préoccupait de son fils; cependant, en 1915, le soldat avait envoyé par la poste 200 francs à sa mère, qui ne lui en avait jamais accusé réception.

À son retour, après sa démobilisation, M. Laborde-Line voulut savoir ce qu'était devenue sa mère. Il se rendit rue de Patay, questionna des voisins, et apprit qu'elle avait dû se remarier; il ne poussa pas plus avant ses recherches.

Les policiers n'en apprirent guère davantage; tout au plus parvinrent-ils à établir que c'était fin juin 1915 que Mme Laborde-Line avait fait la connaissance d'un homme barbu qui lui avait offert le mariage.

Les papiers nécessaires, demandés à Buenos-Aires, ne pouvant venir rapidement, la veuve avait accepté, en attendant, de se mettre en ménage avec son fiancé. En juillet, elle quitta donc la rue de Patay, et personne n'entendit plus parler d'elle.

Le carnet tragique est épuisé; au total, onze disparus, dont dix fiancées, mais sont-ce bien là toutes les victimes de Landru?

Seul Landru lui-même aurait pu le dire d'une façon certaine : il resta muet.

En dehors de toute indication venant de lui ou de ses papiers on ne trouva plus rien de précis. Aussi l'acte d'accusation ne lui homologua-t-il que onze cadavres.

#### LES RESCAPÉES

Les dossiers de femmes rapportés de Clichy et autres lieux ne manquaient cependant pas : le 21 avril, soit dix jours à peine après l'arrestation, on en avait déjà rassemblé vingt nouveaux dans les bureaux de la première brigade mobile. Un peu plus tard, on devait mettre la main sur un second carnet où Landru inscrivait à la suite toutes ses « bonnes fortunes », et en regard, en parfait commerçant tenant sa comptabilité en ordre (n'avait-il pas été sergent-major) les dépenses nécessitées par chaque liaison.

Ces découvertes donnèrent lieu à autant d'enquêtes, et on fut amené ainsi à trouver de véritables rescapées qui firent le récit de leurs relations avec le sinistre don Juan.

La première que l'on put joindre fut une Montalbanaise devenue Montmartroise, Mlle Jeanne Flach, assez « fine-mouche », qui ne se laissa pas prendre avec du vinaigre.

Désireuse de trouver un mari, elle lisait dans les journaux les annonces matrimoniales. Un jour de septembre 1918, elle en remarque une qui retient son attention, et peu après, elle fait la connaissance du sémillant Lucien Guillet, ingénieur, auto, maison de campagne (vous connaissez tous les titres) qui donna sans difficulté son adresse, 76, rue Rochechouart. L'idylle s'ébauche, et jugeant le moment venu, en octobre, Guillet-Landru propose d'aller visiter le « cottage » de Gambais.

Mlle Flach et son fiancé sont dans le train; on bavarde, et voici que la jeune femme annonce qu'en cas d'un accident de chemin de fer toujours possible, elle a mis au courant de son petit voyage son frère, capitaine, justement en permission à Paris.

Guillet-Landru ne sourcille pas. Mais une fois à la « Villa du Mystère », il se contente de faire visiter la maison, et le soir, il ramène la « fiancée ».

Quelques jours se passent; jugeant sans doute prudent de ne pas tenter la « grande aventure » avec une femme qui a donné à son frère le nom de Gambais, il essaye simplement une petite escroquerie.

— Ne pourriez-vous m'avancer 2.000 francs pour finir de régler M. Tric, l'ancien propriétaire de ma villa? demande-t-il à Mlle Flach.

— Je n'ai pas cette somme liquide.

— Vendez quelques titres.

La fiancée hésite et demande à réfléchir.

Landru n'a pas des mois à perdre pour une si petite « affaire »; il brusque les choses :

— Je veux bien, mais dépêchez-vous, car je prends le train de 2 heures pour Melun.

Mlle Flach consulte l'indicateur; le train annoncé n'existe pas; elle refuse net l'argent.

Landru va-t-il avoir « travaillé » rigoureusement pour rien?

Non! Il faut qu'il rentre au moins dans ses frais; il insiste tellement qu'il finit par arracher 900 francs, mais il doit signer des billets qu'il remboursera le surlendemain de la... disparition de Marie-Thérèse Marchadier, évidemment grâce aux économies de cette dernière et à la vente, pour 5.000 francs, de la majeure partie de son mobilier.

La liaison Guillet-Landru-Mlle Flach devait d'ailleurs se terminer promptement, d'une façon que Landru ne soupçonnait guère.

Se présentant un jour chez la jeune femme, l'homme barbu s'entendit demander :

— Est-ce à M. Guillet, à M. Dupont, ou à M. Frémiet, marié et père de famille, que j'ai l'honneur de parler?

C'est que Mlle Flach avait fait prendre des renseignements par une agence dont la fiche donnait : « Guillet, rue de Rochechouart; Dupont, à Gambais; Frémiet, au garage de Clichy. »

Sous une telle douche, vous pensez que Landru va courber le dos et disparaître? Non pas. Il explique :

— Dupont, c'est le nom de l'ancien locataire de la villa, nom qui est resté attaché à la maison. Frémiet, c'est le contremaître de mon usine de Rocroi, encore mobilisé; la femme et les enfants, ce sont les siens, que j'ai réussi à ramener au moment de l'évacuation.

— Cela est bien trop compliqué pour moi, qui n'aime que la simplicité, réplique Mlle Flach en congédiant définitivement l'« ingénieur ».

La seconde rescapée découverte, certes la « dernière » conquête que Landru tenta la veille même de son arrestation, est Mlle Deschamps, demeurant à l'époque rue Jonquoy, dans le quartier de Plaisance.

Son récit révèle une autre méthode employée par le Barbe-Bleue dans son terrible trafic. Il ne se contentait pas des annonces dans les journaux; il « faisait » aussi le Métro.

C'est là qu'il remarque Mlle Deschamps, la frôle, lui lance des œillades incendiaires. La jeune fille ne répond pas. Landru n'admet pas l'échec. A la station Opéra, il saisit la voyageuse par le bras et la force à descendre. Sur le quai, il lui donne sa carte : *Lucien Guillet, industriel, 32, rue de Maubeuge*. Et il ajoute un rendez-vous pour le lendemain.

Le lendemain... il se débattait avec les policiers et deux jours après, Mlle Deschamps reconnaissant dans la photo de Landru, publiée dans les journaux, son entreprenant compagnon de Métro, écrivait rue de Maubeuge pour s'assurer, dit-elle, qu'elle ne se trompait pas. Sa lettre était ouverte par les inspecteurs de la police mobile; la réponse : les journalistes la lui donnaient en se présentant chez elle.

Des rescapées, on en trouva bien d'autres encore, et on crut même ainsi avoir éclairci le mystère des deux fillettes blondes que Landru présenta comme siennes faubourg Saint-Denis, chez Mme Cuchet. Il s'agissait, disait-on, des filles d'une autre « fiancée », demeurant aux environs de la Place Gambetta, et que Landru « couvait », tout en préparant « l'affaire Cuchet ».

Contrairement à la chanson qui veut que :

- « Pour avoir la fille...
- « Mignonne et gentille
- « C'est à la maman

« Qu'il faut faire le boniment, »

Landru, lui, pour avoir la mère, promenait les filles.

Ayant également découvert l'adresse, je vais chez cette personne, et je constate que ses filles ont vingt ans, et que l'une est brune.

Le mystère des deux fillettes blondes n'était pas éclairci. Il ne le sera sans doute jamais.

A ces rescapées ne se bornèrent pas les enquêtes. On en fit aussi sur toutes les mortes dont on retrouvait les corps de droite et de gauche : chaque fois qu'une femme était repêchée dans quelque rivière, aussitôt on s'écriait : « Est-ce le cadavre d'une des fiancées de Landru ? » Immédiatement policiers et journalistes s'élançaient sur la piste nouvelle; les enquêteurs n'avaient de cesse qu'ils n'aient déchiffré l'énigme que présentait le mystérieux cadavre; chaque fois, naturellement, on établissait qu'il ne pouvait s'agir d'une des fiancées, dont il fallait renoncer définitivement à jamais rien retrouver.

On alla ainsi successivement en forêt de Chantilly, à Montataire, sur les bords du Petit Thérain, sur les rives de la Seine, et dans presque toute la France. Ce fut une occasion bien curieuse de constater combien de femmes disparaissent journellement sans qu'on s'occupe d'elles.

Malgré ces déconvenues successives, les enquêteurs ne se lasaient cependant pas; c'est tout juste si après l'exécution du « Seigneur de Gambais », on ne s'écriait pas encore, devant un quelconque cadavre de femme : « Ne serait-ce pas une fiancée de Landru ? »

« Le cadavre de Tarascon » fut la plus chaude alerte de ce genre.

Deux personnes, hantées par l'affaire Landru, ont trouvé cet excellent moyen de faire une publicité gratuite au « beuglant » qu'elles dirigent. Elles arrivent, un soir, à la police judiciaire, pour faire, disent-elles, « une importante révélation ».

C'est un dimanche, le 27 avril 1919, exactement. Les bureaux sont déserts. On va chercher un commissaire qui arrive en hâte, et reçoit cette déclaration :

— Il y a un an environ, on a retiré du canal de Craponnes à Moules, près de Tarascon, le cadavre d'une femme étranglée

enfermé dans un sac. Nous sommes à même de vous fournir l'identité de cette femme, qui est une victime de Landru. (Pas moins.)

Il s'agit de Mme Benoit, née Félicie Angibault, épouse divorcée d'un gros imprimeur de Cognac, demeurant avec sa mère et son fils Robert, dans un luxueux appartement, 13, rue de Turin, ancienne propriétaire d'un concert parisien de la rue Montmartre, disparue de Paris depuis mai 1918.

On le voit, les précisions ne manquaient pas; il est vrai que l'un des témoins était un ancien amant de Mme Benoit; il ajouta :

— Le hasard m'a fait me croiser hier avec Landru, dans un couloir du Palais-de-Justice, je l'ai formellement reconnu, c'est bien l'homme avec qui partit, l'an dernier, Mme Benoit.

Voici donc les diverses polices de tout le Midi sur les dents; on a vu Landru à Marseille, on l'a vu à Nice, on l'a vu à Avignon, à Tarascon, on l'a vu partout. Sa photographie est montrée aux deux anciens associés de Mme Benoit qui le reconnaissent, toujours formellement, comme un habitué du « beuglant » de la rue Montmartre, où il avait, — on précise encore, — de longs entretiens avec la propriétaire.

Sur le registre d'un hôtel de Tarascon, on relève le nom d'un M. Guillet, venu là avec sa famille, et on s'écrie : « C'est lui, c'est Landru! »

Les signalements, les dates, rien ne correspond. Cela ne fait rien, c'est Landru tout de même. Jusqu'au juge d'instruction, qui veut à toute force lui faire avouer qu'il est allé dans le Midi.

— Je m'en serais bien gardé, ces gens sont trop bavards, soutient l'accusé.

Enfin, après des semaines d'enquête, les rapports de police commencent à arriver à Paris. Certes, le mystère qui entoure l'assassinat de Mme Benoit n'est pas éclairci, mais cependant, on peut affirmer que Landru n'y est pour rien. L'ancienne copropriétaire du « caf' conc' » qui avait été chloroformée, était tombée, pensait-on, sous les coups de bandits internationaux, écumeurs de grands trains, ou victime de quelque ancien « cabot » en rupture de scène.

## LE BILAN

Il fallut donc, bon gré mal gré, s'en tenir au bilan du carnet, qui s'établit ainsi dans l'ordre des dates :

Mme Cuchet et son fils, disparus au début de l'été 1915, de Vernouillet;

Mme Guillin, disparue dans le courant de l'été 1915, de Vernouillet;

Mme Laborde-Line, disparue en juillet 1915, probablement de Vernouillet;

Mme Héon, disparue en automne 1915, de Vernouillet ou de Gambais;

Mme Colomb, disparue le 26 décembre 1916, de Gambais;

Mlle Babelay, disparue en mars 1917, de Gambais;

Mme Buisson, disparue le 15 septembre 1917, de Gambais;

Mme Jaume, disparue fin septembre 1917, probablement de Gambais;

Mlle Pascal, disparue le 18 avril 1918, de Gambais;

Mlle Marchadier, disparue le 18 janvier 1919, de Gambais.

Par ce petit « palmarès », plusieurs points se trouvent mis en lumière. D'abord, l'effrayante activité de Landru dans le troisième trimestre de 1915, où, en quelques semaines, il fait disparaître quatre femmes et un jeune homme, soit cinq cadavres, dont on ne retrouva jamais rien, même la plus infime poussière, alors qu'en 1916, il ne fait qu'une opération; puis, qu'il laisse s'écouler près d'une année entre la disparition de Mme Pascal et celle de Mlle Marchadier.

Ensuite, une autre remarque vaut d'être notée, et elle ne laisse pas d'être troublante. On n'a jamais pu établir avec certitude en quels lieux disparurent Mmes Laborde-Line, Héon et Jaume. En dehors de Vernouillet et de Gambais, Landru aurait-il eu une autre villa? L'hypothèse n'a rien d'impossible.

Voyons maintenant combien ces dix opérations, considérées comme certaines, rapportèrent à Landru. Nous avons d'abord Mme Cuchet, dont l'avoir est estimé, linge et mobilier compris, à une centaine de mille francs.

Mme Guillin, dont l'apport en valeurs de bourse dut atteindre une quarantaine de mille francs.

Mlle Marchadier, qui ne paraît guère représenter plus de dix à quinze mille francs, y compris la vente pour cinq mille francs de la plus grande partie de son mobilier.

A cela se bornent les précisions qu'on possède.

Pour les autres fiancées, Mmes Laborde-Line, Héon, Colomb, Buisson et Pascal, on n'a que des évaluations approximatives qui se chiffrent entre 5.000 et 25.000 francs.

Faisons une moyenne, et estimons un total de 50.000 à 60.000 francs pour ces cinq personnes. Cela nous représente en tout 200.000 francs environ que Landru s'appropriâ de juin 1915 à janvier 1919, soit à une époque où le franc avait toute sa valeur.

Que fit-il de cette fortune, équivalent aujourd'hui, en l'an de grâce et de victoire 1930, à plus d'un million?

Certes, Landru avait des frais. Le logement de sa femme, 6, rue de Paris, à Clichy; son appartement de la rue Rochechouart; l'entretien de sa maîtresse, Fernande Segret; son garage de la rue Morice; la villa de Gambais (la location de « The Lodge » à Vernouillet avait été payée par Mme Cuchet); sa camionnette, et les multiples domiciles qu'il posséda à Paris, 22, rue de Châteaudun, 32, rue de Maubeuge, boulevard de Lorraine à Clichy, et ceux qu'on n'a jamais connus.

Est-ce suffisant pour justifier une dépense d'environ 5.000 francs par mois? — trente mille francs d'aujourd'hui? — Certes, non.

Or, on ne trouve pas de traces d'un Landru joueur et gaspilleur. Bien au contraire, ceux et celles qui le connurent dans l'intimité le représentaient plutôt comme avare.

— Un pingre de la pire espèce, le stigmatise Mme Segret.

— Il lésinait sur tout, affirme sa fille Fernande.

— C'est à regret et au compte-gouttes qu'il nous donnait de l'argent, assure Mme Landru.

Enfin, un petit agenda trouvé dans ses papiers et sur lequel Landru a noté ses moindres frais, du 6 juin 1916 à avril 1919,

époque de son arrestation, ne révèle aucune dépense somptuaire.

D'après divers témoignages, on acquit la conviction que l'éternel fiancé thésaurisait; on pensa ensuite qu'il devait avoir, en quelque banque, un important dépôt sous un nom secret. Des paroles mystérieuses échangées au moment de sa capture entre Landru et « une personne le touchant de très près », mais que la police se refusa toujours à nommer, renforcèrent cette opinion.

— Dis-moi où est ton dépôt, comme tu l'as promis, avait-on demandé à mi-voix.

— Souviens-toi de la dernière fois, autour de notre petite table, avait répondu Landru.

La personne « touchant de près » à Landru fut questionnée sur ce point, mais elle refusa de s'expliquer, et on ne sut jamais rien.

Si Mlle Fernande Segret voulait parler aujourd'hui, peut-être pourrait-elle donner la clef de ce mystère.

A cette nouvelle énigme s'en ajoute encore une autre : Pourquoi Landru fit-il disparaître Andrée Babelay et Mme Jaume? La petite bonne de la tireuse de cartes n'avait pas un sou vaillant, on l'a vu. La pauvre Mme Jaume non plus. Ouvrière couturière, elle gagnait à peine de quoi vivre, ne cherchait à éblouir personne; donc, Landru ne put se tromper. Il lui loua cependant une chambre à Paris, l'emmena à Gambais, l'en ramena, fit des frais pour elle et avec elle et la fit disparaître sans aucun profit apparent, quinze jours à peine après Mme Buisson, ancienne cuisinière assez aisée, possédant, croit-on, une trentaine de mille francs, qui tombèrent donc dans la poche de Landru.

Pour Andrée Babelay, la police trouva une explication : elle avait surpris un secret compromettant.

Et Mme Jaume? Quel secret avait-elle surpris? Elle a cependant disparu!

Landru tuait-il pour le plaisir, l'amour de l'art, par sadisme? C'est bien invraisemblable.

## PERQUISITIONS ET ENQUÊTES

L'affaire Landru, par laquelle le fait divers, quelque peu délaissé pendant la guerre, fait une sensationnelle rentrée dans le public, se révèle comme particulièrement importante. Elle passionne l'opinion, et depuis quinze jours qu'elle a commencé, tous les journaux en donnent quotidiennement deux et trois colonnes. De Paris, la fièvre « landrusienne » s'est étendue à la province. La voici maintenant qui gagne l'étranger. Ce sera bientôt une affaire mondiale.

Les délégués allemands sont à Versailles, pour la signature du traité de paix. Chaque jour amène à Paris de nouveaux représentants des puissances ennemies, les chefs d'Etat, les ministres des pays alliés, vont et viennent à travers la capitale de la France, devenue capitale de l'Europe. Les plus importantes, les plus graves questions se discutent, se débattent; dans quelques jours, le sort du monde, de l'humanité, se réglera; une douzaine de signatures sanctionneront la fin de la plus épouvantable guerre qu'on ait jamais vue, d'un massacre qui supprima du monde des vivants une dizaine de millions d'hommes. De tout ce qui se dit et se fait à Paris, devenu pour quelques semaines le cerveau du vieux et du nouveau continent, doit sortir la base sur laquelle s'édifiera l'avenir de tous les peuples prétendus civilisés.

Ce sont des événements sans précédents qui se déroulent. Peut-être même ne se reproduiront-ils jamais; et, dans la rue, aux terrasses des cafés, chez soi, c'est de Landru qu'on parle. En dépliant son journal, le matin, le premier regard du lecteur cherche les colonnes consacrées au Barbe-Bleue dont les mystérieuses et sans doute tragiques aventures ont empoigné à ce point le public pervers, qu'il a déjà oublié ses quatre années de souffrances et de deuils.

N'a-t-il donc pas eu encore assez de sang?

Quelle affaire! Quelle publicité pour ceux qui la mènent! et une affaire de cette envergure a été « levée » et conduite jusqu'alors par une brigade mobile, service secondaire de la Sûreté générale! La police parisienne n'a pas eu à s'en mêler; elle reste dans l'ombre; elle n'aura pas sa part d'un pareil gâteau! Cela ne se peut pas.

La rivalité qui a toujours existé entre la Sûreté générale et la Préfecture de police atteint son plus haut degré d'acuité. Quai des Orfèvres et boulevard du Palais, on se ronge les poings en attendant de trouver un moyen et un prétexte de s'emparer de Landru. Ce prétexte est fourni par une rivalité de presse.

Un vieux journaliste connaissant à fond son métier, mon confrère et ami d'Anglure, avait eu seul, le premier de tous, connaissance de l'affaire. Il en avait fait bénéficier son journal qui, soit dit en passant, ne lui en eut guère de reconnaissance (c'est une maladie chronique dans cette maison où la mufferie et la sottise suintent des murs). Tous les autres journaux parisiens avaient complètement « raté » l'arrestation et la première descente de police à Gambais. Il y eut plaintes et démarches contre la première brigade mobile.

On n'attendait que cela, boulevard du Palais, pour laisser éclater le mécontentement et manœuvrer pour arracher l'affaire à ceux qui la détenaient.

Le procureur général s'en mêla, et déclara que, vu l'ampleur du crime, la brigade mobile n'était pas « outillée » pour mener seule une affaire de semblable importance. Le parquet de Mantes fut dessaisi au profit du parquet de Paris, et Landru transféré à la Santé. Le tour était joué : dès lors, la police parisienne n'avait plus qu'à cueillir les fruits de l'arbre planté par l'autre.

Elle n'y manqua pas. A peine M. Bonin, juge d'instruction, qui, d'ailleurs, ne survécut guère à Landru, était-il désigné pour suivre l'information que « ces Messieurs du Quai »... des Orfèvres annonçaient une grande représentation à Gambais; elle eut lieu le 29 avril.

Ce jour-là, on vit sur la route un véritable cortège d'autos; le parquet de Paris, le parquet de Mantes, tous les chefs de la police judiciaire, et aussi ceux de la Sûreté générale, auxquels on n'avait pas osé dire de rester chez eux, s'étaient donné rendez-vous à

Gambais, où vint aussi le docteur Paul, le plus connu des médecins légistes, qui ne déteste pas non plus un peu de publicité.

Une petite armée d'inspecteurs s'abattit comme une nuée de sauterelles sur Houdan et Gambais, et envahit la Villa du Mystère.

Les gendarmes de tout le canton avaient été mobilisés. Ils ne furent pas de trop pour maintenir à distance la foule des curieux, hommes, femmes, enfants, accourus des villages avoisinants pour assister à l'exhumation des femmes de Landru; ces braves gens, ameutés par l'extraordinaire déploiement de forces, ne doutaient pas une minute qu'on allait sortir les cadavres de la villa et des terres du jardin. D'ailleurs, n'avaient-ils pas vu Landru creuser des trous; pourquoi l'aurait-il fait, sinon pour y enfouir les corps de ses victimes?

Et moi qui croyais qu'il les avait brûlés...

Cinq terrassiers, sous la conduite du maire et la surveillance de policiers, attaquent de leurs pioches le jardin; les magistrats s'enfourment dans la villa.

A midi, les inspecteurs vont déjeuner à l'auberge de Gambais. Les magistrats, à l'hôtel chic de Houdan : les gendarmes gardent la maison; et à deux heures, on recommence.

Toute la journée, on a pioché, bêché, fouillé, sondé, raclé murs et parquets. Et qu'a-t-on trouvé?

Sur le carrelage de la cave, une matière rougeâtre que l'on déclara immédiatement être du sang humain (M. Amy n'en trouvait-il pas aussi sur le tabouret d'Almazoff?) et dans le jardin, des débris informes et de vieux chiffons.

A la terre sont mêlées des cendres; on les passe au crible; on examine escarbilles et débris; on classe : os de poulet, os de lapin, os de bœuf, os humain, os de lapin, os de poulet, morceau de crâne, os de veau, mollaïre humaine... -

Les chiffons aussi sont examinés; ils sont très sales, aux trois quarts pourris. « C'est avec cela qu'il étanchait le sang! » déclare-t-on.

Brusquement, l'un des terrassiers pousse un cri. On accourt; dans le tamis qu'il agite, quelque chose sautille, sensationnelle découverte : une épingle à cheveux.

On fouille encore de tous côtés, on va même jusque dans le

cimetière, où on trouve des cadavres; on s'y attendait un peu; mais ce ne sont pas ceux des fiancées de Landru.

Le soir, autos, magistrats et policiers reprennent la route de Paris; un inspecteur tient à la main un paquet gros comme trois pommes : les chiffons ayant étanché le sang de six ou sept femmes. Dans la poche de son gilet, le docteur Paul ramène quelques détritiques; les morceaux de crâne et la mollaïre; le tout constituant les preuves matérielles des crimes de Landru. C'était plutôt maigre.

Cependant, alléchés par de si merveilleuses trouvailles, les policiers ne s'en tiennent pas là. Le lendemain, ils reviennent, et les fouilles reprennent. Elles dureront quinze jours après lesquels on passera à Vernouillet.

On creuse à nouveau dans tous les coins, on retourne tout. Le propriétaire de la villa, M. Tric, conduit en personne les opérations. Un puits secret est découvert et sondé. La journée apporte un ample butin de détritiques semblables à ceux que le docteur Paul, la veille, enfouit dans son gousset. Fiers comme Artaban, les policiers brandissent un sachet plein de ces débris, et ils annoncent : « Vingt-trois dents, morceaux de colonne vertébrale, restes d'omoplate. » Dans leurs poches, ils ont quelques ferrailles, armatures de jarretelles, buscs de corsets, boutons à pression.

Il est vrai qu'au sujet de la matière rougeâtre trouvée dans la cave, et considérée comme sang humain, ils sont un peu dépités :

— C'est du sable que j'y ai mis, leur a dit M. Tric, propriétaire et constructeur de la maison.

Ils se consolent de cette légère déconvenue par la découverte de vêtements que Landru mettait pour aller se promener dans les bois, une chemise bleue, un veston et une culotte cycliste de coutil gris, tous trois tachés de sang.

La trouvaille peut, en effet, être importante, mais voici qu'on apprend qu'un soir de mars 1917, un chauffeur au service de M. Hareng, loueur d'autos à Houdan, fut appelé d'urgence pour conduire à la villa du mystère le docteur Berrier.

Que s'était-il donc passé?

Une des fiancées, Mme Buisson, croit-on, à qui Landru apprenait à monter à bicyclette, et qui se révélait fort mauvaise élève, avait fait une chute. Elle avait dû se blesser, et Landru avait

mandé le médecin. Le sang des vêtements cyclistes ne provenait-il pas de cet accident ?

C'est d'autant plus vraisemblable que, pour ces leçons, Landru prêtait à ses élèves son costume de sport. Denise Eon, une gamine de douze ans, qui se lia avec André Babelay, viendra dire aux enquêteurs qu'elle vit plusieurs fois sa camarade en selle, tenue par Landru, et pédalant avec aisance, grâce à la culotte cycliste prêtée par le « professeur ».

Il n'empêche que ce Landru est un homme bien étrange, faisant les frais d'une visite de médecin et d'une course d'auto pour soigner une femme que, quelques heures plus tard, il devait tuer, dépecer et rôtir avec autant de désinvolture et de facilité que s'il s'était agi d'un moineau.

Le troisième jour, le jardin de Landru est encore pioché, labouré en profonds sillons parallèles, et de nouvelles trouvailles surgissent du sol retourné. Voici un chausson à demi brûlé, un lambeau de chemise, et encore des dents et des os. On les identifie : ce sont trois mollaires, dont deux sont plombées, et un morceau de maxillaire inférieur.

Enfin, dans un coin de la villa, qui a pourtant reçu la visite de tant de chercheurs qui ont bien mal cherché, on découvre deux pots de goudron, que personne n'avait encore vus.

— Voilà avec quoi il activait la combustion des cadavres, proclament les policiers.

Si jamais quelqu'un parvient à faire brûler soixante kilos de viande, même arrosée de goudron, en une nuit, dans un fourneau de cuisine, je demande à assister à l'opération.

Enfin, n'oublions pas que le goudron sert aussi à enduire le bois des pieux qu'on enfonce en terre pour faire notamment des clôtures de jardins, et que Landru s'occupait beaucoup du sien.

Mais, dans le pays, on ne parle plus que des femmes brûlées par Landru, et les témoins commencent à affluer qui, certes, ne vont pas jusqu'à dire qu'ils ont vu, mais affirment avoir senti.

Voici Mmes David et Auchet, qui connurent Mme Buisson et Andrée Babelay. Un jour de novembre 1917, elles furent, disent-elles, suffoquées par la fumée noire qui sortait de la cheminée.

— Qu'est-ce qu'on brûle là-dedans ? demanda Mme David.

— De la carne, répondit Mme Auchet, qui, aujourd'hui, af-

firme aux enquêteurs que ce ne pouvait être que les corps de Mmes Buisson et Jaume, toutes deux disparues dans la deuxième quinzaine de septembre 1917.

Landru garda donc les cadavres pendant deux mois avant de les brûler ? Mais il devait s'asphyxier lui-même en procédant à l'opération, à moins qu'à son merveilleux procédé de crémation ultra rapide, dans un fourneau à charbon, il n'ait ajouté un secret pour la conservation des corps.

A Mmes David et Auchet viennent s'en ajouter d'autres, des habitantes du hameau de Boulay, proche de Gambais, notamment Mme Lecocq, et sa fille Irène qui, elles aussi, ont senti.

— L'odeur était même si forte qu'un jour nous avons fait toutes les maisons du village pour savoir qui était tombé dans le feu, disent-elles.

— Brûler des femmes dans un fourneau de cuisine, c'est invraisemblable, remarque un journaliste.

— Invraisemblable ? s'exclament les témoins indignés ; et en guise de preuve, ils citent un exemple :

— Tenez, le père Thibault, le pauvre vieux paralytique, un soir il est tombé dans sa cheminée ; eh bien ! en moins de vingt minutes, il fut complètement grillé.

Le journaliste ne répondit rien.

Et voici maintenant le voiturier de Houdan à Gambais, M. Berg, qui vient apporter sa petite précision.

— Oui, messieurs, dit-il, c'étaient ces pauvres femmes (les fiancées) qui apportaient le charbon avec lequel il les faisait brûler. Tenez, un soir, lorsque ce fut le tour de la femme aux petits griffons, la malheureuse fille et Landru portaient chacun un petit sac plein de charbon ; eh bien ! c'est avec cela qu'il l'a rôti !

Brûler un corps humain avec quelques kilos de charbon... Ce Landru était un homme prodigieux.

Bien d'autres encore viennent dire aujourd'hui qu'ils ont senti l'odeur de la chair grillée ; pourquoi ont-ils attendu des années avant de s'en inquiéter ?

Mais voici plus fort encore.

Un médecin-major, M. Jean Monthalet, demeurant à Aulnay-sous-Bois, 82, avenue Bonneville, était venu, en mai 1917, de Versailles où il était mobilisé, voir des parents à Gambais,

A neuf heures du soir, il part en bicyclette et « crève » en bordure de l'étang des Bruyères, situé à deux kilomètres de Gambais, en forêt de Rambouillet. Il s'arrête pour réparer. Une auto, tous feux éteints, arrive; un homme barbu en descend, portant un énorme et lourd paquet; il s'avance sur une jetée de pierre jusqu'au milieu de l'étang, jette son paquet à l'eau, attend qu'il ait coulé, retourne à son auto, et disparaît.

M. Monthalet a reconnu l'auto. C'était une camionnette, justement celle qu'il avait vue arrêtée quelques instants avant devant la villa du mystère. Aujourd'hui, d'après les photos publiées par les journaux, il reconnaît l'homme aperçu il y a quelques années, par une nuit noire : c'est Landru!

Un pêcheur qui pêchait dans une mare, M. Mauguin, ramène avec sa ligne un énorme quartier de viande; il l'examine, reconnaît, dit-il aujourd'hui, que c'était de la chair humaine; il la rejette au milieu de l'eau, et continue de pêcher.

Maintenant, c'est la mère du pêcheur qui, elle, a vu mieux. Son fils avait pêché un morceau de cadavre. Mme Mauguin et deux de ses amies ont nettement distingué, au milieu de « l'étang neuf », un cadavre tout entier.

— Il était enfermé dans un sac noir, mais on voyait bien la tête et les épaules; pour un cadavre, c'en était un; j'en suis sûre.

Pendant quatre jours, les trois femmes aperçurent le corps et ce corps, petit à petit, s'enfonçait dans l'eau.

Jusqu'à présent, n'avait-on pas toujours prétendu que c'était le contraire qui se produisait? L'affaire Landru, renversant les lois naturelles, devient de plus en plus curieuse.

Le lendemain, les journaux, qui n'ont pas relevé une seule des invraisemblances de cette affaire, d'annoncer que Landru « brûlait les os et jetait les chairs aux brochets ».

Conséquence : la police décide de draguer les deux étangs, et on les dragua en conscience.

En attendant qu'ils soient vidés de l'eau et des poissons qu'ils contiennent, on s'acharne sur la villa; on arrache le papier de tenture; on saisit des paillasses tachées de sang dans des conditions certainement très normales et que toutes les femmes comprendront. On râcle les cheminées, on recueille les cendres, et on entend des témoins. Certains ont vu les fiancées; d'autres ont reçu

la visite de Landru, à la recherche d'une villa solitaire. Il en est même qui ont remarqué des feux d'étranges couleurs dans la fameuse cuisine de la villa du mystère.

Et voici qu'on affirme maintenant que Landru proposa au directeur de l'école d'aviculture de Gambais, où l'on élève les poules de Houdan, de lui fournir les boulettes de viande nécessaires à la nourriture des volailles.

— La viande des fiancées! s'écrie-t-on.

N'y aurait-il pas dans la région un charcutier, à qui Landru aurait offert du sang pour faire du boudin? Vraiment, il manque à la collection.

Mais attendez donc; voici une Aveyronnaise, qui écrit de Goat pour révéler que Landru faisait d'excellents saucissons, qu'il lui en envoya par colis postal, et que jamais elle n'en mangea de meilleurs.

Cependant, il faudrait essayer de s'entendre. Ou Landru brûlait ses victimes dans son fourneau, avec un boisseau de charbon et quelques cuillerées de goudron, ou il les enterrait, ou il les donnait à manger aux brochets des étangs, ou il en faisait des boulettes pour les poules, ou du saucisson pour ses amies. Mais certainement pas le tout à la fois.

Cette hypothèse des brochets est d'ailleurs plus invraisemblable encore que toutes les autres.

Dépecer, désosser complètement un corps humain, se rend-on compte du travail que cela représente? Ensuite, brûler de trente à quarante kilos d'os; a-t-on une idée du temps qu'il faut? Faites une expérience : la première fois que vous mangerez un gigot, jetez l'os dans votre cheminée, et contrôlez combien d'heures il mettra à brûler.

Enfin, pour désosser un cadavre, il faut, en dehors de toute habileté, des outils, des couteaux. Or, on ne trouva rien de tout cela chez Landru, qui pourtant n'avait pas eu le temps de rien dissimuler, surpris et emmené par les policiers alors que, la veille encore, il venait d'amorcer, dans le Métro, une nouvelle intrigue, une onzième « affaire », qu'il avait donc sous la main tout le matériel nécessaire pour faire subir à cette nouvelle fiancée le même sort qu'aux précédentes.

On a découvert aussi que Landru découpait les corps de ses vic-

tines dans la cuisine, sur une petite table en bois. Or, sur cette table, où se seraient opérés les tragiques hachis, on a bien découvert quelques petites taches suspectes, mais aucune trace d'entaille de couteau. Sans doute Landru se servait-il d'un grattoir ou d'un coupe-papier?

Toutes ces histoires à dormir debout fourmillent d'in vraisemblances. Il faut les signaler aux gens d'esprit critique et de sens rassis. Il est évidemment fâcheux, — pour la justice et la police s'entend, — qu'aucune explication sérieuse n'ait pu être fournie, ni même ébauchée, quant à la façon dont le fiancé permanent volatilisait ses victimes. Il en sortira peut-être quelque légende dans l'avenir. Mais qui veut trop prouver ne prouve rien, et mieux vaut, en matière criminelle, ne rien dire que hasarder des sottises.

La vérité est probablement que l'homme de Gambais, s'il n'était pas ingénieur, était ingénieux au plus haut point.

Lentement, les étangs se vident à Gambais; à Paris, petit intermède : on perquisitionne rue Rochechouart. Il faut bien que la police parisienne se montre un peu. Dans les deux pièces du modeste logement, on rassemble à grand'peine quelques ballots à emporter, puis on descend à la cave, et on y découvre des cendres, comme à Gambais. Va-t-on nous dire maintenant que Landru a brûlé ses fiancées sur son fourneau à gaz, comme une vulgaire cotelette?

Pour fouiller les étangs, on a pensé aux pompiers de Paris; ils ont répondu qu'ils n'étaient ni vidangeurs, ni chacals, ni croquemorts, et on s'est rabattu sur les agents de la brigade fluviale. Avec un inquiétant attirail de cordages, de crochets et de gaffes, les jambes dans des bottes d'égoutiers, ils s'enfoncent résolument dans la vase nauséabonde; durant toute la journée, ils fouillent et ramènent : deux cailloux, une chaussette, et un os pourri.

— C'est un sacrum, morceau de bassin, déclare sentencieux un policier. Pourrait-il seulement distinguer un fémur d'un tibia?

Cela ne fait rien; on enveloppe le tout, et on l'emporte.

Gambais est épuisé; le deuxième acte va se jouer sur la scène de Vernouillet.

Plus tard, on reviendra cependant à Gambais, pour faire brûler du mouton dans le fourneau, le fameux fourneau, et les experts se

montreront étonnés de la facilité de combustion et de l'absence d'odeur.

L'absence d'odeur? Mais alors, que deviennent les déclarations de tous les témoins qui ont senti?

Dans leur expérience, cependant, les experts semblent oublier un point important; ce n'étaient pas des morceaux de femmes, mais des femmes entières, que Landru amenait à Gambais, comme il en avait amené à Vernouillet; il devait donc dépecer, désosser, débiter leurs corps. Or, pour cela, il faut du temps et des outils : couteaux, scies ou haches; jamais on ne trouva trace de semblable attirail.

Donc, à Vernouillet, où le parquet de Paris et la police sont au grand complet, après une visite rapide du pavillon, qui n'amène aucune découverte, on questionne les témoins. Tout comme à Gambais, ils ont vu des choses extraordinaires, et senti l'odeur de la viande grillée. Comment pourrait-il en être autrement, puisque, depuis plus d'un mois, tous les journaux ne cessent de dire que Landru brûlait les cadavres de ses fiancées?

Voici donc M. et Mme Vallet, ainsi que leur bonne, Augustine Croquemolle, qui ont senti l'odeur de la chair rôtie; voici Mme Guéni, qui, en été 1915, a vu Landru apporter un cercueil dans sa camionnette; « un cercueil ou une grande malle », elle n'ose pas trop affirmer. Cela n'a pourtant pas la même forme.

Ce cercueil, Augustine Croquemolle, — qui est sûre que c'en était un, — l'a vu brûler dans le jardin, enfoui dans un grand trou que Landru avait creusé en terre.

Elle est affirmative, pensez donc! elle s'était juchée sur le mur pour assister à l'opération!

Donc, Landru apporte un cercueil, objet difficilement dissimulable et assez compromettant, uniquement pour faire un feu de joie dans son jardin!

Mais ce n'est pas tout. M. Bernard, architecte à Grenoble, venu à Vernouillet passer l'été, fut dérangé la nuit par des coups sourds provenant de la cave du pavillon de Landru.

Il crut, ou à des cambrioleurs, ou à de secrètes manœuvres d'espionnage (en 1915, il suffisait d'un rayon de lune dans un carreau pour lancer cinq cents personnes à l'assaut d'un paisible immeu-

ble). M. Bernard fut sur le point de prévenir le garde champêtre, mais il n'en fit rien par crainte de représailles.

Le garde champêtre fut cependant avisé, mais par la femme de ménage de M. Bernard, et pas du tout pour le même sujet. Les griefs de Mme Picq contre Landru? Il lui avait « fait de l'œil » et lui avait offert de venir cueillir les cerises de son jardin.

Après d'aussi alléchantes et vraisemblables déclarations, les policiers se mettent à l'ouvrage avec ardeur. Comme à Gambais, le jardin est bêché, défoncé, retourné sans aucun respect pour les petits pois, les haricots et les pommes de terre plantés par un voisin qui se lamente et réclame une indemnité. On fouille partout, et on trouve : encore des chiffons, une vieille paire de bottines, des os de lapin, une échelle et un œuf en faïence.

C'est le butin de deux journées de travail. Aussi l'emporte-t-on avec soin au Palais de justice, où le cabinet du juge d'instruction se transforme en poubelle.

Pourtant, à Vernouillet, il y avait un véritable colombarium; dans un hangar avait été construit un vaste four de boulanger, dans lequel on serait peut-être parvenu — encore n'est-ce pas certain, — à faire brûler un cadavre. Landru ne s'en est pas servi, c'est manifeste; il aimait mieux son fourneau de cuisine.

Aussi, à la suite de ces opérations, le magistrat instructeur déclarait-il, non convaincu de la crémation :

— Le procédé de Landru devait être beaucoup plus simple. Pourquoi, avec sa camionnette, ne serait-il pas allé jeter les cadavres dans les carrières des environs?

M. Bonin avait peut-être raison, mais si Landru jetait les corps dans des carrières ou des tourbières, il ne les brûlait pas, et que faut-il penser alors des os (humains!) et des déclarations des experts?

Non convaincu également de cette prétendue crémation, je suis allé à Vernouillet; je n'y ai manié aucune bêche, aucune pioche, je n'ai sondé aucun mur, ameuté personne; j'ai respecté les haricots du voisin, et cependant j'y ai recueilli bien des éléments intéressants en me contentant de laisser tranquillement parler les gens qui pouvaient savoir quelque chose. Voici donc, fidèlement reproduite, la déclaration du garde champêtre, M. Mercier, celui-

là même qui fut rabroué par une femme qui paraît être Mme Guillin :

— Je ne sais ce que Landru a fait des femmes qui ont disparu après être venues avec lui ici, mais il y a une chose dont je suis certain, c'est qu'il n'a pas tué toutes celles qu'il a amenées à « The Lodge ».

— Elles furent donc nombreuses?

— Ah! mais oui, je n'ose dire qu'il y en avait une nouvelle tous les jours, mais, ma foi, c'est tout comme. Il y en a même eu plusieurs à la fois. Ainsi, le jour où je suis allé frapper à la porte de la villa pour demander des explications sur les fameuses fumées, c'est une femme qui m'a répondu du haut du perron, et il y en avait au moins une autre dans la maison. Je vous le répète, elles se succédaient, c'était vertigineux; un jour c'était une jeune, le lendemain un vieille; une grosse venait ensuite, à laquelle une maigre succédait, et ce fut tout le temps comme cela.

M. Mercier n'est pas seul à fournir des indications bien troublantes; la gérante de la villa, Mme Oudry, donne également des faits précis.

— Vers la mi-juin 1915, étant allée à « The Lodge », j'ai vu, dans la maison, un homme et une femme d'une soixantaine d'années, et deux enfants de huit à neuf ans. Landru, que je croyais toujours être Cuchet, me dit que c'étaient des parents de sa femme venus l'aider à déménager.

Bien d'autres curieuses circonstances me furent encore révélées, et notamment celle-ci :

D'abord, si on vit à « The Lodge » un défilé ininterrompu de femmes, personne ne put dire comment elles venaient et s'en allaient. Jamais on ne les rencontra sur le chemin de la gare ni ailleurs. On les apercevait dans la maison, c'est tout.

Certes, il y avait derrière la villa, un chemin désert, par lequel on pouvait aller et venir sans être vu de qui que ce soit mais si Landru utilisa cette route discrète à souhait pour amener tous ses visiteurs et visiteuses, cette voie mystérieuse pose un nouveau point d'interrogation. N'aurait-elle pas servi aussi pour le départ, morts ou vivants de Mme Cuchet et de son fils ainsi que des autres fiancées qui disparurent de Vernouillet où Barbe-Bleue, c'est l'évidence, ne brûla jamais personne.

Enfin, si Mme Cuchet et son fils furent formellement reconnus, sur photographies, par contre il fut impossible de trouver un témoin ayant vu Mme Laborde-Line.

De pareilles révélations réclamaient une enquête poussée à fond; il paraissait impossible de ne pas éclaircir tous ces points; et cependant, personne ne semble s'en être préoccupé; serait-ce parce qu'ils n'étaient pas favorables à la thèse de l'accusation?

Les fouilles et investigations à Gambais et à Vernouillet sont terminées. Elles ont donné tout ce qu'elles pouvaient donner, c'est-à-dire pas grand'chose. Le juge d'instruction n'a plus rien à en attendre; il va donc commencer la série des multiples et vains interrogatoires de Landru, qui dureront plus d'un an. Mais le magistrat hésite. Landru est nerveux, prostré; il dort mal, mange à peine. On doit le faire examiner par les médecins.

#### LE PASSÉ DE LANDRU

En attendant, M. Bonin, le juge, reconstitue, avec les documents qu'il possède, le passé et l'étrange vie de son prisonnier.

Henri Désiré Landru, né à Paris, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, le 12 avril 1869, reçoit une assez bonne instruction à l'école des frères de la rue Bretonvilliers, où il reste jusqu'à l'âge de seize ans. Son père, ancien chauffeur d'usine, devenu employé de librairie, et sa mère, ouvrière couturière, s'efforcent de faire de lui un honnête garçon; malheureusement, il est né escroc.

La mère, morte de maladie à Agen, le père revient à Paris, où il ne tarde pas à se suicider du désespoir que lui causent les actions malhonnêtes de son fils. Resté orphelin, Landru songe à se marier; il fait la connaissance d'une jeune fille, Mlle Marie Rémy, qu'il épousera à son retour du régiment.

L'ancien enfant de chœur de l'église Saint-Louis-en-l'Île de-

vient comptable, et le comptable devient escroc. Il commence par l'escroquerie au cautionnement.

Successivement, Landru habite Clamart, Soisy-sous-Montmorency, Montrouge. En 1900, il se fait pincer et est arrêté pour la première fois.

Au début de 1902, il attrape deux ans de prison.

Fin 1903, on le retrouve installé dans une chambre garnie, rue de Richelieu, où il continue de pratiquer l'escroquerie au cautionnement. Ses « clients », ses dupes, sont recrutés par annonces dans les journaux; il s'agit d'aller relever des cotes de terrains en banlieue. Il se fait remettre une petite somme en garantie, et si le pauvre géomètre improvisé possède une bicyclette, c'est Landru qui, au train, enregistre la machine. Naturellement, on ne revoit plus ni Landru, ni la petite somme, ni la bicyclette.

Agrandissant son « entreprise », il fonde, faubourg Poissonnière, l'agence *Publicitas*, où il continue ses escroqueries au cautionnement sur un mode perfectionné.

Les dupes sont amorcées à l'aide de promesses d'association dans des affaires industrielles. En garantie du cautionnement de 2.000 à 4.000 francs, Landru remet des titres, valeurs des « pieds humides », se les fait rendre, finalement les escamote, accuse le « client » de les avoir repris, et le met à la porte en le menaçant du commissaire de police.

Le 19 mai 1906, il est condamné à cinq ans de prison par défaut; arrêté par la suite, le 12 mars 1910, il est à nouveau condamné à trois ans de prison.

Il part dans le Nord, et commence, sous le nom de Paul Morel, industriel à Asnières, l'escroquerie au mariage en faisant paraître des annonces dans les journaux. Mais il s'y prend mal; une de ses dupes porte plainte, le fait arrêter, et Landru attrape trois nouvelles années de prison, qu'il va faire à Loos.

Libéré, il recommence, et pour la sixième fois, est condamné à quatre ans et à la relégation; mais c'est par défaut, la police n'a pu le saisir.

Il faut vivre. Landru continue l'escroquerie, mais change de méthode. Grâce à ses nouvelles combinaisons, il obtiendra plus tard de M. Pignolet, propriétaire, rue de Miroy, à Argenteuil, dix mille francs pour « ses » affaires de Clichy et de Malakoff. A

peine M. Pignolet a-t-il remis cette somme au fils Landru que celui-ci disparaît avec son père qui a, comme de juste, encaissé l'argent.

Pour ces mêmes affaires, Landru a déjà escroqué à d'autres personnes plus de cinquante mille francs.

C'est ensuite à un industriel parisien qu'il s'attaque, pour son « affaire » du garage de Clichy; mais cet industriel, M. Antoine Jousseau, flaire l'escroquerie et se dérobe.

Voilà Landru escroc; voyons-le maintenant brocanteur, ainsi que le baptisa du reste son voisin de garage, celui-là même qui pour lui rendre service, déménagea dans une des camionnettes d'un grand journal parisien les meubles de Marie-Thérèse Marchadier.

C'est en février ou mars 1913 qu'il commence son trafic de meubles. Déjà, à cette époque, il cherche une maisonnette solitaire, et loue la Grenouillère, villa isolée du hameau des Homeries, près de Bièvres.

Il s'y installe avec sa femme, ses deux fils et ses deux filles, et aussitôt on le voit transporter, de préférence la nuit, les mobiliers les plus hétéroclites dont il emplit son véhicule.

Déjà possédé de la manie du ramassage des feuilles mortes, il passe ses journées, comme il devait le faire plus tard à Gambais, à les recueillir partout où il en trouve, pour les entasser chez lui comme un trésor précieux.

La femme et les enfants mènent la vie de petits bourgeois; les filles se promènent à bicyclette, la cadette se fiance avec le commis du boulanger; le plus jeune fils passe son certificat d'études.

En octobre, toute la famille Landru quitte Bièvres pour aller se fixer à Malakoff.

Et Bièvres de se parer de ce séjour de Landru sur son territoire pour réclamer « l'honneur de sa grande semaine », comme Gambais.

Donc, dès 1913, Landru trafique avec les mobiliers; mais d'où viennent-ils? Il n'a pas encore, à cette époque, trouvé, semble-t-il, la combinaison des « fiancées » escamotées. Et pourtant, bien avant tout cela, il avait déjà été condamné et emprisonné pour escroquerie au mariage, sur la plainte d'une pauvre femme dont il avait volé les économies.

Bièvres n'eût cependant pas la « grande semaine » qu'elle réclamait, pas plus d'ailleurs que Malakoff, où nous trouvons les étranges et inquiétants visiteurs avec lesquels Landru va et vient sans cesse.

Quels sont ces hommes mystérieux? à quel secret trafic se livrent-ils? Vente de meubles, maquillage d'autos volées, ou...?

Et si le secret de Landru était là, à Malakoff, chez ceux que les voisins du garagiste désignèrent de cette appellation générale : « la bande noire »!

C'est en effet pendant son séjour à Malakoff qu'il commence la nouvelle « entreprise » qui le rendit célèbre : les fiancées pour oubliettes.

Il amorce presque en même temps Mmes Cuchet, Guillin, Laborde-Line et Héon; mène de front ces quatre intrigues, et dans le troisième trimestre de 1915 fait disparaître ces quatre femmes et le fils de la première.

D'après l'accusation, il brûle leurs cadavres à Vernouillet, tout en recevant presque chaque jour la visite d'une nouvelle femme. Peut-on admettre qu'elles furent toutes ses complices et l'aidèrent à incinérer les corps, petit morceau par petit morceau, dans le fourneau de cuisine?

Mais la guerre vient d'éclater; Landru veut mettre sa famille à l'abri; il la conduit à Ezy, dans l'Eure, où il l'installe chez d'honnêtes ouvriers, les époux Cléry, tandis que lui revient à Paris.

Là aussi, Landru s'est présenté comme riche industriel; mais personne n'est dupe du mensonge, les filles font des vêtements de confection, le fils Charles travaille comme mécanicien et va faire le cidre chez une débitante du pays.

Mais voici que le fils aîné est surpris essayant de vendre des bijoux sans valeur. Le parquet de Pontoise le fait arrêter : « C'est mon père qui me les a donnés; je ne sais d'où ils viennent », répond l'accusé. Finalement, le fils Landru est relâché; il y a non-lieu, mais le parquet garde les bijoux, dont on ignorera toujours la provenance.

En décembre 1915, Mme Landru et ses enfants quittent Ezy pour Clichy.

C'est alors que Landru transforme son garage de la rue Morice

en bric-à-brac, où il empile mobilier sur mobilier, vendant le tout au hasard des acheteurs.

Le Barbe-Bleue est d'une activité dévorante, et en marge de ses fiancées, il s'occupe de mille autres entreprises; il est en relations avec cent hommes d'affaires à la fois; il vend et achète de tout; un jour qu'il s'entremet pour faire reprendre par un de ses clients l'atelier de mécanique de Billancourt, dont il s'était vanté d'être le propriétaire, il propose au vendeur de cet atelier un... pensionnat de jeunes filles. Heureusement que l'idée ne lui vint pas d'emmener à Gambais toutes les pensionnaires de cet établissement sans quoi nous y serions encore!

Après, ce fut l'affaire de Saint-Ouen-l'Aumône, autre atelier de mécanique, qu'il veut acheter lui-même, qu'il fait vendre à un tiers, et dont il emporte les outils grâce au concours de son fils Charles, son inséparable compagnon, qui, à l'aide du trousseau de « rossignols » dont il est toujours muni, ouvre les portes des ateliers.

Certes, là où opéra Charles Landru, mécanicien d'un genre spécial dont les principaux outils sont des trousseaux de cambrioleurs, avec la dextérité que constatèrent, non sans stupéfaction, les garagistes de Saint-Ouen-l'Aumône, Landru père laissa un fâcheux souvenir. Partout ailleurs, que ce soit à Bièvres, à Ezy, à Clichy, à Malakoff, à Vernouillet, et même à Gambais, il se montra homme affable, poli, aimable, d'une courtoisie parfaite, et d'une serviabilité inlassable.

#### A L'INSTRUCTION

Le juge, ainsi éclairé sur l'homme contre le mustime duquel devait se briser sa ténacité, fait donc venir Landru pour le premier interrogatoire sur le fond.

Le 27 mai, Landru pénètre dans le cabinet de M. Bonin, s'ins-

talle commodément sur la chaise qu'on lui avance, et attend, l'œil vif, les traits calmes.

M<sup>e</sup> Moro-Giafferi, que Landru a choisi comme défenseur, paraît plus inquiet que son client. Landru, énigme vivante, phénomène peu commun, inquiéterait plus d'un avocat.

Landru avouera-t-il? demandent tous les journaux, en reconnaissant que seuls ses aveux pourraient dissiper le mystère, car, bien que depuis deux mois, on clame que le Barbe-Bleue a tué onze personnes et brûlé autant de cadavres, en réalité, personne n'en est convaincu.

Le juge est en possession de la première partie des constatations des experts, M. Antony, professeur à l'école d'anthropologie du muséum pour les os, et M. Sauvez, professeur à l'École dentaire de Paris, pour les dents.

« Ce sont des os humains fortement calcinés, a écrit M. Antony; j'ai déjà reconnu l'extrémité inférieure d'un cubitus, l'extrémité supérieure d'un radius, une arcade sourcilière, deux fragments de crâne, avec leur sinus, provenant de deux squelettes différents. »

Et déjà l'expert a indiqué que, parmi les centaines de débris qu'il a examinés, il lui semble être en présence des restes de cinq femmes.

Dans les couloirs de la police judiciaire, devant l'expert, on énumère ces restes : morceaux de doigts, débris de côtes, fragment de vertèbres, parcelles de maxillaires, c'est tout juste si on ne dit pas qu'on possède un squelette entier, mais qu'on le cache pour ne l'exhiber qu'aux assises.

M. Bonin a également sur sa table le carnet de dépenses de Landru, celui où tous les frais sont notés, du 6 juin 1916 à avril 1919. C'est ainsi qu'à la date du 26 décembre 1916, on lit :

Deux billets de Métro aller et retour, Invalides.	0 fr. 40
Un aller .....	3 fr. 95
Un aller et retour .....	4 fr. 95

Cette comptabilité est éloquente; les sommes correspondent au prix des billets Invalides-Houdan, la date est celle de la disparition de Mme Colomb, dont une lettre à sa famille annonce

son départ à Gambais pour le jour indiqué sur le carnet de dépenses.

C'est ensuite le tour d'Andrée Babelay (mars 1917), qu'il emmena à Gambais, d'où il la ramena, car le carnet porte : deux aller et retour : 9 fr. 90.

Du 14 au 20 avril, divers achats sont notés au nom d'Andrée, puis, brusquement, le 27 du même mois, cette ligne :

Connaissance femme Pascal : 4,90 (biscuits, malaga).

Avec Mme Buisson, Landru, en septembre 1917, a gagné Gambais par la gare de Tacoignières. Aussi lit-on sur l'agenda :

Buisson :

Un billet (aller) Taco	.....	2 fr. 75
Un billet (aller et retour)	.....	4 fr. 40

Avec Mme Pascal, l'idylle fut longue, près d'une année pendant laquelle le « comptable » a inscrit les achats faits pour la coquette entrepreneuse, puis, le 4 avril 1918, c'est le fatal voyage.

Invalides (voiture)	.....	3 fr.
Billets	.....	3,10 4 fr. 95
Diligence	.....	2 fr. 40

Landru sait ce qui convient à chacune; Mme Colomb, ancienne cuisinière, va en Métro; pour la fringante Annette Pascal, il prend un taxi.

Marie-Thérèse Marchadier est partie, en raison des inondations qui avaient arrêté le trafic sur la ligne des Invalides, par la gare Saint-Lazare.

Aussi relève-t-on sur le carnet, le 18 janvier 1919 :

Houdan (Saint-Lazare)	.....	10 fr.
Diligence	.....	1 fr. 75

Ces voyages à Gambais, coïncidant toujours avec la disparition de ses compagnes, le fait que Landru prenait pour elles, des billets d'aller simples est assez éloquent; il savait, en partant, que la malheureuse ne reviendrait pas. Mais le fait qu'il prenait pour lui un aller et retour valable, pour un parcours de soixante kilomètres, quarante-huit heures, n'est-il pas aussi la

preuve qu'il savait devoir revenir le lendemain? Or, le lendemain, il n'y avait plus la moindre trace de la femme.

M. Bonin avait également devant lui un autre carnet sur lequel étaient d'autres chiffres attribués, à tort ou à raison, à des opérations de banque. Sur l'une des pages de cet agenda était un plan, celui d'une maison de trois pièces, et en regard de ce plan, trois noms : Buisson, Jaume, Paulet.

Nous connaissons Mme Buisson, qui fut vue à Gambais en peignoir bleu; mais nous savons aussi que Mme Jaume ne voulut pas rester passer la nuit dans la villa de M. Tric, et qu'elle semble avoir disparu d'une maison inconnue. Nous savons encore que diverses fiancées, et notamment Mme Pascal, parlèrent d'une maison somptueuse, luxueusement meublée, située au milieu d'un grand parc. Quelle est cette maison? Qui est aussi Paulet? Ne serait-ce pas plutôt Pellet, nom de la sœur de Mme Colomb? C'est vraisemblable mais non certain.

Pas un trait, pas un point; pas une lettre du carnet de Landru n'était sans signification précise. La police connut-elle celle du plan et du mot Paulet? Il n'y paraît pas.

Un dernier coup d'œil du juge sur les documents étalés devant lui, et l'interrogatoire commence.

— Landru, toutes ces femmes que vous avez fait disparaître, que...

— Oh! que j'ai fait disparaître, — ce sont les journaux qui le disent! Si vous croyez ce que racontent les journaux...

— Je ne vous demande pas de faire de l'esprit, mais de me dire ce qu'elles sont devenues.

— Je n'ai pas à vous répondre; cherchez-les.

Et cela dura deux heures, pendant lesquelles le magistrat parla beaucoup, et Landru pas du tout.

M. Bonin lui communiqua les rapports des experts; pour toute réponse, Landru déclara qu'il n'était pas à Gambais lorsqu'on en avait rapporté les os dits humains, que l'opération était donc illégale.

Sur ce mot, Landru regagna la prison de la Santé.

Deuxième interrogatoire; même mutisme de Landru. Et pourtant M. Bonin lui donne des précisions qui devraient le faire frémir.

— C'est le 13 janvier que, pour la seconde et dernière fois, vous emmenez Marie-Thérèse Marchadier à Gambais. Le lendemain, vous revenez seul à Paris, par le train de 19 h. 23; puis, vous rendez la clef du logement de la rue Saint-Jacques; vous vendez les derniers meubles à Mme Vassart, et vous allez payer vos dettes. En effet, avant l'affaire Marchadier, vous êtes sans argent, aux abois; vous empruntez à votre femme des sommes infimes pour vivre (qu'est devenu l'argent des fiancées?). Après, vous faites des achats, vous remboursez vos créanciers, et notamment Mlle Flach à qui vous avez extirpé 900 francs, mais qui vous a fait signer des reçus et que vous redoutez; vous payez à M. Tric le loyer de la maison de Gambais; vous donnez 700 francs pour solder l'acquisition d'une voiturette.

Le 18 janvier, vous retournez à Gambais, dans la nuit, on voit de grandes lueurs illuminer votre cuisine; le lendemain 19, vous rentrez à Paris.

Je conclus : Dans la nuit du 13 au 14, vous tuez Mlle Marchadier; dans la nuit du 18 au 19, vous brûlez son cadavre.

(Toujours dans le fourneau de cuisine, avec un boisseau de charbon et un bol de goudron).

— Je n'ai pas à vous répondre. Marie-Thérèse Marchadier a disparu, cherchez-la. Ce que j'ai fait ne vous regarde pas. Est-ce que la société s'est occupée de moi, lors de ma sortie de la prison de Loos, lorsque j'étais sans ressources, sans moyens de vivre?

— Vous m'accusez de crimes, prouvez-les.

On ne les prouva pas, mais on lui coupa le cou tout de même.

Malgré le mutisme de l'inculpé, le juge n'en poursuivra pas moins son instruction méthodique, examinant, devant Landru, un à un, le cas de chaque fiancée.

L'homme barbu, autrefois si soigné, devient petit à petit de plus en plus hirsute; il refuse toute autre coiffure qu'une casquette crasseuse, laisse ses vêtements tomber en lambeaux; c'est un loqueteux que chaque fois on amène dans le cabinet du magistrat instructeur.

Au cours de ces interminables interrogatoires, Landru, tour à tour joyeux, sombre, goguenard, indifférent, bourru, coléreux même, ou l'air madré d'un paysan normand, sera confronté avec

toutes les personnes qui le connurent ou fréquentèrent ses fiancées? Parfois, il se laissera aller à une ou deux phrases de discussion; mais cela, jamais, n'éclaircira le débat. A la fin de l'instruction, au moment de clore son dossier, le juge ne sera pas plus avancé qu'au début. Landru aura assisté à la reconstitution des détails de ses liaisons; il aura écouté les témoins raconter comment il subjuguait ces pauvres femmes, toute l'ingéniosité dont il fit preuve pour les dépouiller, sans jamais qu'un mot, un geste, une expression de physionomie ait trahi sa pensée; il aura eu quelques bons mots aux dépens du juge, dans les couloirs on lui en aura prêté bien d'autres, mais à aucun moment, il ne se sera départi du système de défense du début : « Je suis innocent; ces femmes ont disparu, cherchez-les; moi, je n'ai rien à vous dire. »

La première confrontation met en présence Landru et le meurtrier présumé de Mme Benoit, l'ancienne patronne du beuglant parisien, assassinée dans le Midi; un ancien chanteur, Durand-Diham.

L'individu a juré que le meurtrier de Mme Benoit ne pouvait être que Landru; face à face avec lui, il se trouble et bredouille.

Landru goguenard remarque :

« On n'a jamais voulu me croire; pourtant, je suis un homme qui dit la vérité. »

Avec les époux Friedmann, sœur et beau-frère de Mme Cuchet, qui viennent dire qu'ils mirent Landru à la porte de chez eux, l'homme barbu se fâche, lorsque le juge veut savoir ce que sont devenus la lingère et son fils.

— Partis à l'étranger, répond-il laconique.

— Sans aucun de leurs indispensables papiers d'identité?

— Je devais les leur envoyer.

— Où?

— Ça ne vous regarde pas, répond, farouche, Landru, qui éclate de colère.

Par contre, il reste indifférent devant la concierge du faubourg Saint-Denis, mettant en lumière l'extraordinaire ascendant que cet homme avait sur les femmes qu'il approchait.

— Au début, tout alla pour le mieux, raconte Mme Pelletier;

Landru apporte des fleurs, sort avec le fils, emmène tout le monde à la campagne, c'est la lune de miel; mais voici qu'au mois d'août, Mme Cuchet arrive désespérée, « tout est rompu entre nous, me dit-elle, en parlant du fiancé, il m'a menti, il est déjà marié; je ne le reverrai plus jamais, jamais ».

Deux mois après, Landru était revenu et Mme Cuchet partait avec lui en me recommandant de ne le dire à personne, surtout à sa sœur.

Et Mme Pelletier, elle aussi, parle des deux fillettes blondes.

— Vieille concierge, va! lance alors Landru, méprisant.

Devant les autres témoins, et même en présence de Mme Bazire, affirmant que Mme Cuchet eut l'intention de partir en Amérique, il reste indifférent et muet.

Le voici maintenant face à face avec son fils aîné Maurice, qui aida au transport des meubles de Mme Cuchet, de Vernouillet à Neuilly.

— Je croyais que ces meubles appartenaient à mon père, assure le fils.

— Etrange, remarque le juge.

— Quand je donne un ordre à mes enfants, ils obéissent sans me poser de questions. Je ne sais comment vous élevez les vôtres, mais je veux croire qu'il en est ainsi, intervient Landru agressif.

Pendant tout l'été, le juge et Landru se reposent.

Barbe-Bleue, à la Santé, se délabre l'estomac; on doit lui donner du lait et une alimentation spéciale.

Dans le public, il devient personnage de légende, les camelots vendent la chanson qu'on a faite sur lui; des farceurs envoient au procureur de la République des lettres signées de son nom, et par lesquelles il demande à aller passer ses vacances à Gambais, avec ou sans fiancées. Les policiers fouillent les charniers que l'on trouve de droite et de gauche aux environs de Paris, et vont jusque dans les mares de la plaine de Gennevilliers où achèvent de pourrir des cadavres inconnus.

À Gambais, la villa du mystère est devenue lieu d'excursion; à bicyclette, en auto, les badauds y viennent; les habitants de Gambais s'en sont improvisés les gardiens et font payer une

taxe pour laisser visiter. Les « bistrots » regorgent de gens ayant « apporté leur manger »; c'est la fortune pour le village.

À Bièvres, on enrage de ne pas avoir eu pareille chance avec la Grenouillère.

À la rentrée d'octobre, Landru réapparaît au Palais, où on a reconstitué l'ingénieux stratagème qu'il employa pour s'approprier les titres déposés à la Banque de France par Mme Guillin. Le moyen est plutôt compliqué.

Sous le nom de Mme Pagès, il loue, pour Mme Guillin, une chambre meublée, 37, avenue Mac-Mahon.

Signant faussement « Veuve Guillin », 37, avenue Mac-Mahon, il donne, par lettre, à la Banque de France, des ordres de vente, et retire les bordereaux qu'on envoie à l'adresse indiquée.

Sous le nom de Petit, architecte, 45, avenue des Ternes, il se fait ouvrir un compte à la Banque Meyer, 45, rue Saint-Lazare, lui fait encaisser les 6.300 francs provenant de la vente des titres, fait virer le compte Guillin (Banque de France) au compte Petit (Banque Meyer), fait vendre les dernières valeurs, empêche l'argent et disparaît.

— Ou'avez-vous à dire? demande le juge.

— Que je ne suis pour rien dans ces histoires, dont je n'ai nul souvenir.

Quinze jours après, barbifié de frais, en pardessus mastic, le pli au pantalon, un magnifique chapeau neuf sur la tête, un homme pénètre dans le cabinet de M. Bonin; c'est le sordide Landru devenu dandy.

Dans le bureau, une femme de noir vêtue, les yeux obstinément baissés, attend, assise sur une chaise. Mme Landru demande le divorce, que son mari refuse.

Une dernière fois Landru a voulu séduire une femme; la sienne.

L'esprit étonnamment libre, il fait remarquer que la citation ne lui est parvenue que la veille, alors que la loi prescrit trois jours francs, et on doit remettre l'affaire.

« Cette séparation me serait trop pénible », dit-il en s'en allant.

Pendant que Barbe-Bleue se débat avec sa femme, M. Bonin travaille; il déchiffre les hiéroglyphes du carnet; il a percé le

mystère de la « succession » Guillin; il veut éclaircir celui de « l'héritage » Buisson, s'élevant à une quinzaine de mille francs en valeurs au porteur et titres nominatifs. Sur le fameux carnet, il y a des chiffres, des noms, des mots : « 2.500, octobre. Buisson, 1, 2 »; puis à nouveau : « Bus, n° 1, 0 fr. 30, 15 septembre. » Cela veut dire quelque chose. Quoi? On étudie, on cherche, on trouve. Une femme a aidé Landru pour la vente de ces valeurs. Chez le banquier, puis chez l'agent de change, une femme se disant sœur de Mme Buisson, née Lavie, a faussement signé : Marie Lavie.

Cette femme, on finit par la découvrir, c'est Mme Landru, c'est elle qui répond au n° 1.

Eh! Eh! Elle a signé Lavie pour Mme Buisson; n'aurait-elle pas répété l'opération pour d'autres fiancées, sous d'autres noms? L'idée n'est pas mauvaise, le cas Buisson ne fut pas unique; se faisant passer pour Mme Colomb, elle a touché 500 francs, dont elle a eu sa part; il semble bien qu'elle ait recommencé pour d'autres encore. Enfin, on a trouvé chez elle un secrétaire ayant appartenu à Mme Laborde-Line, des bijoux, de bibelots.

Et les fils Landru? Le cadet, Charles, fut l'inséparable compagnon du père; l'aîné, Maurice, a déménagé les meubles de Vernouillet; chez maintes familles de disparues, il s'est présenté de la part de ces pauvres femmes, mentant effrontément, assurant qu'il les avait vues trois jours avant, réglant, en leur nom, de petites dettes, accomplissant bien d'autres démarches insolites.

Il y a aussi les fréquents séjours à Gambais de toute la famille réunie; pour Mme Landru, il y avait faux; usage de faux et recel. Le juge la fait venir, ainsi que son fils Charles, les interroge longuement, et le soir, coup de théâtre : tous deux couchent en prison. Landru est avisé de leur arrestation.

— C'est un moyen de pression sur mon père, pour le faire parler, car ma mère et mon frère sont innocents, s'écria la fille cadette en apprenant la nouvelle.

Mme Landru et son fils n'en resteront pas moins des mois en prison; ils avoueront, Landru, chef de famille dans toute l'acception du terme, sachant ordonner, mais ignorant la dérobade au moment du danger, les couvrira, prenant pour lui toute la

responsabilité, et finalement, on les relâchera; puis, ils bénéficieront d'un non-lieu.

Quelle étrange affaire que ce qu'on peut appeler le roman vécu de Landru!

Pendant que sa femme avoue avoir commis les faux « pour rendre service à une personne à l'hôpital », dit-elle, dans un coin, Barbe-Bleue écrit nerveusement. Sur la feuille qu'il remet au juge, il a tracé ces lignes :

« J'avais reçu de Mme Buisson, pour des motifs et usages que je n'ai pas à faire connaître ici, des pièces et titres en toute propriété. Quand j'ai voulu toucher ces titres, il me fallait la signature de Mme Buisson, laquelle était en province, malade. J'ai dit à ma femme de donner cette signature. Si l'acte est délictueux, j'en suis seul responsable. Ma femme a agi par mon ordre. C'était un instrument inconscient. »

Le juge cherche encore à établir que le fils, qui alla à Gambais chaque fois qu'il y avait des meubles à enlever, s'y trouvait aussi lorsqu'on « sentait la viande grillée », mais il n'y peut parvenir.

Il s'efforce alors de « prendre » ses deux nouveaux détenus sur un autre point.

L'un des carnets, ces terribles carnets, porte une indication : « Premier mars 1918, Germaine H. 120 ». Puis, « 15 mai, reçu de Germaine 480 pour bicyclette. »

Qui est Germaine H.? C'est une nièce de Mme Landru, Mlle Germaine Hébert, qui a acheté, à son oncle, par l'intermédiaire de la tante du linge et une bicyclette. Naturellement, le tout provenait des fiancées, mais les deux femmes jurèrent qu'elles l'ignoraient; Landru les couvre, et finalement, le 12 juillet 1920, après sept mois de prison préventive, le juge remet en liberté Mme Landru malade et son fils.

Les experts ont alors terminé leur rapport sur les ossements.

On leur avait donné cent kilos de cendres.

Ils en ont retiré 4 kilos 196 grammes d'os, parmi lesquels ils ont trouvé 996 grammes d'os humains, ainsi classés : 47 morceaux de crânes, divers débris d'avant-bras, de rotules, de pieds, et 48 phalanges, le tout ayant été soumis à un feu intense.

Conclusion : ce sont les restes de trois corps humains diffé-

rents, représentés par trois crânes, cinq pieds, six mains, plusieurs avant-bras, et 47 dents.

350 os divers n'ont pu être identifiés.

Et les experts ajoutent négligemment :

— Le reste provient de petits animaux, taupes, rats, musaraignes, moutons et poules, il y a même une coquille d'escargot.

Ce rapport est communiqué à Landru qui l'étudie attentivement et rédige, lui aussi, ses conclusions, qu'il remet au juge au cours de son quinzième et dernier interrogatoire.

— Les experts sont formels, dit-il en substance; ils reconnaissent n'avoir même pas pu déterminer s'il s'agissait ou non d'os de femmes.

— C'est la preuve de mon innocence, que je ne cesse de proclamer depuis mon arrestation.

Le juge n'est pas du même avis, et après avoir joint au rapport des experts, celui qu'il avait fait sur les rébus des carnets et la comptabilité de Landru, il clôture son instruction et envoie le dossier à la chambre des mises en accusation.

Nous avons déjà vu bien des inscriptions de ces extraordinaires carnets; qu'y avait-il encore dessus? Des indications, certes très troublantes :

« Versé à Mme B. : 1.000 francs (vente du mobilier). »

Le surlendemain, on lit :

« Versé à Mme B. : 30 francs. »

Deux jours après :

« Voyage Gambais, un aller et retour; un aller simple. »

Et enfin le lendemain, ce mot terriblement évocateur :

« Récupération Mme B., 1.030 francs. »

Pour le juge, c'est la preuve de l'assassinat de Mme Buisson.

Des indications semblables sont portées sur le carnet pour toutes les autres fiancées, sauf pour Mme Cuchet et Andrée Babelay. Pourquoi cette lacune? Certes il était difficile de récupérer quelque chose sur Andrée Babelay qui ne possédait rien, mais Mme Cuchet...

Sur les carnets, il y a encore un rébus à déchiffrer; il se compose : sur l'un des carnets, d'un chiffre; sur l'autre, d'un nombre : « 4 » et « 16,07 ».

Vous ne voyez pas ce que cela peut vouloir dire? Le juge va

vous l'expliquer : 4, c'est Mme Colomb, 16,07 l'heure de son assassinat.

M. Bonin était très fort; il expliquait tout; il oublia cependant d'indiquer que Landru assassinait les femmes comme les chefs de gare font partir les trains, le chronomètre en main.

Malgré toute sa science des rébus, le magistrat instructeur n'expliqua pas non plus comment Landru, ayant apporté deux petits sacs de charbon pour faire rôtir Marie-Thérèse Marchadier, on retrouva dans son jardin cent kilos de cendres, ce qui représente au moins une tonne d'anhracite.

Landru avait-il eu un complice marchand de charbon?

Non moins forts sont les experts qui, après avoir constaté que les os humains ont été soumis à un feu intense, qui les a presque complètement consumés, retrouvent encore dans les cendres de ces brasiers, des os de rats, de poules, de taupes, et une coquille d'escargot.

Quant aux morceaux de côte, de bassin, d'omoplate, et aux vertèbres identifiés par les policiers, il n'y en a plus trace.

Enfin, tous ces os proviennent de Gambais. Dans les détritrus de Vernouillet, on n'a rien retrouvé. Et pourtant, c'est de là qu'ont disparu Mme Cuchet et son fils, Mmes Guillin et Laborde-Line, et aussi, peut-être, Mme Héon.

Landru crémait-il avec plus de soin au début qu'à la fin? Est-ce dû à la présence du four de boulanger dont Barbe-Bleue ne se servit pas, ou au « cercueil » qu'Augustine Croquemolle vit flamber dans le jardin?

Autant de questions auxquelles M. Bonin, malgré sa sagacité, n'a pu répondre, en admettant qu'il se les soit posées.

Passons à la comptabilité.

D'après les premières évaluations faites par les policiers au cours de leurs enquêtes, Landru se serait procuré, par la disparition de ses fiancées, environ 200.000 francs, Mme Cuchet entrant, à elle seule, dans ce compte pour près de 100.000 francs.

Or, voici que le juge ne trouve plus qu'un total de 59.369 francs qui se répartirait entre les diverses fiancées. Cette somme globale semblerait avoir été touchée au fur et à mesure des « récupération » et réalisations, dans un ordre aussi chaotique qu'imprécis.

Durant toute cette période, Landru aurait donné à sa femme 6.500 francs, alors que Fernande Segret lui en coûtait 3.700; soit en tout 10.200 francs; le reste aurait été employé pour les « frais généraux »; Landru n'ayant sur lui, au moment de son arrestation, que 40 fr. 25.

Dans cette comptabilité judiciaire, la fortune de Mme Cuchet paraît avoir joliment maigri, tandis que celle de Mme Jaume s'est considérablement enflée. Nous savons, en effet, que cette pauvre femme vivait péniblement de ses maigres salaires et n'avait pas un sou d'économies.

Quant au dépôt en banque attribué à Landru par la police, il a fait comme les fiancées, il a complètement disparu.

Dans le dossier Landru se trouvent encore les chemises dans lesquelles il classait, suivant leur catégorie, les lettres des femmes qui lui écrivaient. Les inscriptions de ces chemises montrent la sûreté de jugement du Barbe-Bleue :

« A répondre, poste restante.

« A répondre de suite.

« Archives.

« Sans réponse poste restante.

« Sans suite, à enregistrer simplement.

« Soupçons de fortune.

« En réserve, à voir incidemment. »

Et là il y avait les lettres de 283 femmes, dont 169 avaient été en rapports avec l'éternel fiancé.

Landru était à lui seul une véritable agence matrimoniale.

Le travail de coulisse terminé, Landru paraît en public, et aussitôt fait recette.

Le 21 octobre 1920, il s'exhibe à la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle pour les escroqueries au cautionnement dont furent victimes les ouvriers qu'il engagea dans son garage de Malakoff.

Landru est trop fin pour ne pas avoir compris qu'il doit faire sur le public une impression favorable, et mettre les rieurs de son côté. Il a suffisamment de verve et d'esprit pour jouer son rôle; aussi remporte-t-il un gros succès.

La moustache frisée, les pointes relevées, Landru se montre satisfait de la foule accourue; les femmes ne le quittent pas des yeux.

Il assure qu'il fut victime de ses employés, et quels employés... et qu'il les payait trop.

« Mon contremaître mécanicien arrive avec des outils de maçon. Mon tourneur? il ne tournait rien, et quand il tournait, c'était pour faire des pièces qui avaient la silhouette d'une colonne vertébrale de chameau. Il s'entendait surtout à enlever les marchandises; ça, ça tournait tout seul. »

La salle est en joie; Landru continue sur le même ton; puis il s'excuse d'un défaut de mémoire en assurant qu'il a eu depuis, « des choses beaucoup plus importantes ».

Personne n'en doute, et c'est le fou rire général, tandis que Landru navré remarque :

« Quelle justice! On n'écoute même pas la défense! »

Quatre mois après, Landru revient dans cette même chambre correctionnelle pour faire appel du jugement; il y a de plus en plus foule, on refuse du monde à la porte. Ceux qui ont pu entrer en ont pour leur peine : Landru est éblouissant. Si c'était possible, les directeurs de music-halls se l'arracheraient.

Pendant que Landru se débat avec ceux qu'il escroqua, les ténors de l'accusation, au palais de justice, se disputent l'honneur de requérir dans la grande première judiciaire que sera le procès de Barbe-Bleue.

Le procès devait venir en mars; le voici renvoyé à une date indéterminée.

Landru, de son côté, découvre des irrégularités et fait casser l'arrêt le renvoyant devant les assises de la Seine. Il passera donc à Versailles, devant le plus redoutable jury de France.

En attendant, il envoie M. Bonin et son greffier à Rouen pour répondre aux questions des magistrats de cette Cour, chargés de l'enquête sur les erreurs et irrégularités de l'instruction.

Quant à lui, il se trouve fort bien à la Santé, et répond au directeur qui s'enquiert de son prochain départ :

« Est-ce que je vous gêne? »

« Non, certes, il ne gêne personne; il est même la curiosité de la prison, aussi est-il soigné, dorlotté. De temps à autre, lorsqu'un personnage influent a obtenu l'autorisation d'aller le voir, on s'empresse de le mener au parloir.

Landru n'aime pas ces visites, et un jour qu'un célèbre aliéniste se présente pour l'examiner, l'homme de Gambais s'informe :

— A quel sujet, Monsieur? Avez-vous un mandat de justice?

— Ma foi...

— Eh bien, je m'excuse, Monsieur, de vous avoir causé un dérangement inutile. »

Puis il salue et tourne les talons.

C'est pire encore lorsqu'on parle de l'aumônier.

— Je ne veux voir ces gens à aucun prix. Ce sont eux qui m'ont élevé; je les connais trop bien pour ne pas les mépriser tous.

Landru se méfie de tout le monde, et c'est l'un des très rares hommes dont le supplice de l'isolement n'eut pas raison. L'inactivité forcée le fait dépérir physiquement, mais le cerveau et la volonté restent intacts. Pendant ses trois années de détention, s'il n'encourut jamais une réprimande, s'il se montra toujours d'une politesse onctueuse, un peu jésuitique même, ce qui l'avait fait appeler par son avocat le « séminariste », jamais il ne laissa échapper une parole qui pût être interprétée contre lui.

Landru fut l'un des accusés les plus forts que l'on ait jamais vus.

Bien qu'il soit devenu l'enfant gâté de la Santé, Versailles l'attend, et un beau matin de juin, il y est conduit, et aussitôt placé dans la cellule des condamnés à mort. Fort heureusement, Landru n'est pas superstitieux.

Là encore, il tente de retarder l'heure du jugement. Il demande d'abord un délai pour étudier son dossier; on le lui refuse. Comme au régiment, il se fait porter malade, mais n'est pas reconnu.

La date des assises est fixée au 7 novembre, et Landru devra comparaître.

Dès lors, les événements se précipitent sous les ordres du procureur général, qui a dit : « Le procès aura lieu coûte que coûte. »

Versailles s'agite comme pour une élection présidentielle. On aménage la salle des assises trop petite; on construit en hâte des cabines téléphoniques; on apporte les cinq mille pièces du dos-

sier, et cinq petits cercueils contenant les ossements de Gambais.

Dans sa cellule, Landru reçoit des centaines de lettres de femmes, les unes admiratives, les autres injurieuses; Landru, toujours méthodique, les classe; il classe même une carte postale portant ces deux lignes :

« Souvenir d'un passage à Gambais. »

« Toute à toi, jusqu'au fourneau. »

Des répliques féminines de Landru, du Landru rôtisseur de la légende, se révèlent en France et à l'étranger. Près d'Angoulême une femme est accusée d'avoir brûlé son mari; à San-Francisco, une autre passe en jugement pour avoir empoisonné ses quatre maris, un beau-frère et son enfant. A Paris, les meubles du logement de Landru, rue Rochechouart, ont été vendus aux enchères à la Salle Drouot. C'est vraiment la liquidation générale.

Dans la presse, on se demande si Landru sauvera sa tête; on prononce même le mot « acquittement ».

Non, Landru ne sera pas acquitté; il ne sauvera même pas sa tête, c'est d'ores et déjà certain.

De rares journaux ont rappelé l'affaire Tropmann, l'effroyable tuerie qui coûta la vie à toute la famille King; ils ont fait un rapprochement entre les périodes critiques de 1870-1871, époque de l'affaire Tropmann, et 1919, où éclata l'affaire Landru, juste au moment où se réglait le sort du monde.

Les conclusions de ces journaux furent : « Il n'y a pas d'affaire Landru. »

Barbe-Bleue aussi a eu cette même idée, et un jour que son avocat lui montre les titres flamboyants de quelques journaux, il répond d'un ton calme :

« Mon affaire ne mérite pas l'intérêt qu'elle suscite, à moins qu'elle n'ait été nécessaire pour détourner l'attention des faits plus graves qui se passaient à l'époque de mon arrestation; je pense qu'on me tiendra compte de cela le jour de mon procès. J'ai été un instrument de la défense nationale. »

Peut-être; mais sur le dernier point, il se trompe; on ne lui en tiendra aucun compte.

Acquitter Landru, lui faire grâce de sa tête, serait accrédi- ter cette version dans le public. Landru sera donc condamné à mort, et on l'exécutera.

Au palais de justice, derniers préparatifs; les pièces à conviction s'empilent dans la salle des assises, dont un coin se transforme en boutique de « brocante ». Tout y est, jusqu'au fourneau.

— Il a été acheté à Houdan, chez un marchand où Landru a choisi le plus petit, m'a dit M. Tric, le propriétaire de la villa que les amateurs de souvenirs ont pillée, au point d'emporter même, pierre par pierre, le mur du jardin.

— Et d'après vous, M. Tric, qu'y faisait-il, dans la villa, votre locataire?

— Je n'en sais rien, mais certainement pas tout ce qu'on a dit.

— Donc, d'après vous, Landru n'a pas brûlé de femmes à Gambais?

— Dans le petit poêle? Ça, non, jamais!

L'acharnement d'une police déchaînée, les rapports des experts, trois années de campagnes de presse, n'ont pu venir à bout du simple bon sens de M. Tric.

#### LA COUR D'ASSISES

Dès midi, la salle s'emplit lentement avec ordre, après filtrage minutieux. Mistinguett elle-même n'a pu franchir ce barrage.

On attend Landru qui ne vient point. Il s'est à nouveau fait porter malade, tel un soldat qui veut couper à la corvée. Il se plaignait de la colique, et c'était vrai. « Je serais désolé, disait-il, d'être forcé par mes dérangements intestinaux, d'interrompre à chaque instant les débats. » Le médecin, appelé en hâte, constate que l'accusé a simplement une indigestion pour avoir trop bien diné la veille au soir.

Voilà un homme à qui on coupera plutôt la tête que l'appétit.

Dans le public, le bruit circule que Landru s'est empoisonné. Le voici qui paraît; tout le monde se rassure. Il semble très maître de lui, sourit légèrement, et s'assied.

La Cour fait son entrée.

Le conseiller Gilbert, qui préside, porte une barbe grisonnante. Ce sera, pendant vingt jours, entre elle et la barbe noire de Landru, un dramatique vis-à-vis.

L'avocat général Godefroy, qui soutiendra l'accusation, claudique un peu : de mauvais plaisants en profitent pour noter que la justice est boiteuse.

Après l'interrogatoire d'identité de l'inculpé et l'appel des jurés, la parole est donnée au greffier, qui commence la lecture de l'acte d'accusation. Elle dure trois heures.

Landru impassible, hermétique, regarde le greffier de ses yeux fixes, aux paupières immobiles. Landru est un phénomène dont les paupières ne s'abaissent jamais que pour dormir.

Il les agite cependant à l'audition du passage qui souligne sa précaution de prendre des billets d'aller et retour pour lui, d'aller simple pour les fiancées. C'est la préméditation établie...

A l'exposé de ses crimes, Landru devient nerveux, compulse son dossier, hausse imperceptiblement les épaules. Il tressaute lorsque, au sujet d'Andrée Babelay, on assure que son silence est l'aveu de ses crimes.

Il semble qu'il a quelque chose à dire, à crier, mais il se contient, retire ses lunettes et se calme.

Même attitude lorsque l'on fait allusion à la tendresse de Mme Buisson, lui écrivant : « J'aime bien mon fils, mais toi, tu le dépasses. »

Le public rit. Landru regarde, dédaigneux et méprisant. Par instants, ses yeux semblent dire : « Vous croyez tout cela? »

Il est indifférent lorsqu'on rappelle la comédie qu'il joua avec Mme Jaume, allant s'agenouiller avec elle au Sacré-Cœur pour demander à Dieu de bénir la seconde union de la pieuse couturière qui disparut le soir même.

Il soupire lorsqu'on constate qu'on n'a rien retrouvé à Vernouillet.

Il s'énerve à nouveau chaque fois qu'on parle de Gambais, et de l'in vraisemblable crémation des fiancées. On a l'impression

qu'il voudrait crier au greffier : « Ne débitez donc pas tant d'âneries ! »

Son rire, ironique, lorsqu'on rappelle ses paroles à un voisin : « Ma cuisinière, elle brûle tout ce qu'on veut ! »

Après l'énumération des crimes dont il va avoir à répondre, Landru s'assoit, l'air hébété, comme subitement frappé de stupeur.

Appel des cent cinquante trois témoins.

M<sup>e</sup> Lagasse se porte partie civile au nom de Mme Fauchois, sœur de Mme Pascal.

M<sup>e</sup> Moro-Giafferi remarque qu'il y a des choses qu'on n'a pas expliquées, et qu'on n'expliquera jamais.

L'avocat général proteste.

Une dame Guillin, gouvernante chez Mme du Gast, a été découverte la veille. Un commissaire de police est allé la voir. Elle a dix ans de moins que la disparue, ses dents et ses cheveux, tandis que l'autre portait perruque et râtelier.

— Si Landru a d'autres armes pour sa défense, je les briserai, dit l'avocat général.

M<sup>e</sup> Moro-Giafferi fait des réserves.

L'interrogatoire sera pour demain, annonce le président.

Landru se lève et déclare :

— Je tiens à vous dire en deux mots ce que je n'ai pu dire jusqu'ici : c'est d'abord la protestation de mon innocence; c'est ensuite le renouvellement de la demande que j'ai faite en vain pendant ma longue détention. A l'accusation de fournir des preuves contre moi. Celles qu'on a fournies sont équivoques. J'espère que les débats apporteront une lumière suffisante pour justifier toutes mes protestations d'innocence.

Deuxième audience.

La foule est plus dense encore que la veille. On chuchote que de très grands personnages sont dans l'auditoire.

Le dessinateur Sem prend à tour de bras des croquis de Landru; les autres dessinateurs en profitent pour prendre des croquis de Sem; l'inculpé regarde ce manège avec un sourire désintéressé.

Quand le Président lui rappelle l'honnêteté de ses vieux parents, et comment son pauvre homme de père, se sentant désho-

noré par l'inconduite de son fils, se suicida au Bois de Boulogne en août 1912, tout le monde guette sur le visage de Landru une larme, un sanglot, une émotion quelconque. Rien n'arrive. Le masque de Landru demeure impassible.

Il parle, mais toujours à côté de la question; sa voix est blanche, prétentieuse, en harmonie avec toute sa personne. Il chicane à tort et à travers et raille la police.

M<sup>e</sup> Moro-Giafferi tente de le présenter comme un dégénéré, une erreur et une horreur de la nature.

Le Président évoque les condamnations de Landru, puis il retrace tout son passé.

— Sous-diacre à l'église Saint-Louis-en-l'Île.

— Par intérim, précise Landru.

— ...vous ne tardez pas à séduire une jeune fille dont vous aurez un enfant que vous légitimerez à votre retour du régiment, où vous êtes devenu sergent-major.

D. — Après, vous avez été comptable.

Landru proteste.

R. — Je n'ai jamais eu de goût pour gratter du papier, mais j'avais un grand penchant pour la chimie et l'industrie.

D. — Lorsque vous aviez réalisé les cautionnements de vos dupes, vous disparaissiez.

R. — Quand un homme réussit, c'est un génie; quand il est malheureux en affaires, comme ce fut mon cas, on le traite de coquin, d'imbécile, ou de misérable, comme a dit Victor Hugo. Je n'ai jamais pris cinquante centimes dans la poche de mon voisin. On est venu me confier des fonds pour agrandir mon industrie; je n'ai pu rembourser; toute ma faute est là, répond Landru.

D. — En prison, vous avez simulé une tentative de pendaison.

R. — Si le gardien avait mis sa tête dans le nœud coulant, il aurait vu que ce n'était pas du chiqué.

M<sup>e</sup> Moro-Giafferi se plaint qu'on va trop vite, et que Landru ne peut se défendre.

— Je ne veux pas étrangler la défense, réplique le Président, qui examine aussitôt les escroqueries au mariage, et cite une phrase d'une lettre de Landru à une veuve escroquée :

« Je termine en pensant à votre charmante joue, sur laquelle je voudrais mettre un affectueux baiser. »

Cette fois, c'est l'affaire même qu'on aborde. Le Président brandit le carnet où figurent les onze noms des victimes disparues.

D. — Qu'avez-vous à dire ?

R. — Rien, je l'ai déjà dit cent fois; l'explication de ce carnet est celle si simple, si véridique, que j'ai donnée le jour de mon arrestation. J'ai récapitulé là les noms des clients avec lesquels j'ai fait des affaires; c'est un carnet de commerçant. Brésil, Crozatier, le Havre : mots pour remplacer des noms oubliés.

On rit. La défense proteste contre les rires indécents en présence d'un homme qui défend sa tête.

D. — Vous avez été en rapports avec deux cent quatre-vingt-trois femmes; on les a toutes retrouvées, sauf celles du carnet. Quel but poursuiviez-vous en écrivant à ces femmes ?

R. — Leur acheter leurs meubles. Les annonces matrimoniales étaient une ruse commerciale.

D. — Vous vouliez capter leur petite fortune.

R. — Sur les dix disparues, trois seulement possédaient quelque argent.

D. — C'est vous qui exigiez de vos « fiancées » la rupture avec leurs familles.

Landru s'échappe par une dissertation sur les femmes délaissées pendant la guerre, et qu'il reconnaît avoir exploitées.

Premier témoin.

Mme Isoré, cinquante-trois ans, ménagère à Lille, première victime matrimoniale de Landru, qui l'escroqua en 1910 à la suite d'une annonce matrimoniale.

M. Dautel, commissaire à la première brigade mobile, raconte comment il découvrit le carnet dont Landru tenta de s'emparer.

Landru proteste.

Il proteste aussi contre les perquisitions faites hors de sa présence. Il assure qu'il a été arrêté illégalement, par un subterfuge répréhensible.

M<sup>r</sup> Moro-Giafferi demande la parole. L'avocat général l'interrompt. Vif incident.

Landru dit à un moment :

— Toutes mes condamnations ont eu pour seule cause les dénonciations de mes premières victimes.

On conclut qu'il a résolu d'empêcher les autres d'en faire autant. L'impression est mauvaise pour lui.

Troisième audience.

Même affluence. La princesse Hélène de Grèce et l'un des fils du roi sont dans l'auditoire, accompagnés par le chef de cabinet du préfet.

On aborde la disparition de Mme Cuchet et de son fils.

Il paraît établi que c'est au Luxembourg, par hasard, que Mme Cuchet connut Landru, qui se présenta sous le nom de Raymond Diard, commis des postes.

Landru affirme que c'est le fils Cuchet qui entra un jour au garage de Malakoff, où il se proposa comme ouvrier bénévole, qui organisa le rendez-vous du Luxembourg, où Landru vint sous son vrai nom de Landru.

Il reconnaît s'être rendu à la Chaussée, près de Chantilly, mais affirme que Mme Cuchet ne fut jamais sa maîtresse.

On essaye de savoir d'où provenaient les cinq mille francs déposés à la banque de Chantilly.

— D'affaires et de l'héritage de mon père, répond Landru, et rien de certain n'est établi.

Il affirme n'avoir jamais parlé mariage à Mme Cuchet, et dit que les témoignages sont pleins d'erreurs.

D. — A Vernouillet, vous avez loué au nom de Cuchet, vous avez dit que votre femme allait partir en Amérique; que son fils s'engagerait dans l'armée anglaise : c'est la préméditation.

R. — C'est faux, je n'ai jamais dit cela; quant aux faux noms, je ne les prenais que pour dépister la police.

Nous en sommes à la disparition; Landru explique :

— Ils sont partis tous deux à cette époque, à la suite de règlements de comptes et d'arrangements divers avec moi. De ce jour, j'ai cessé de les connaître.

D. — Quels arrangements ?

R. — Nous arrivons à des détails que je n'ai jamais voulu révéler à l'instruction, répond Landru avec mystère.

« C'étaient des conventions d'ordre privé, nous n'avons rien fait, ni elle ni moi, qui soit contraire aux lois et aux bonnes

mœurs, aussi n'avons-nous rien à révéler à ce sujet. Nous avons fait ce qui nous a semblé bon. C'était de la liberté individuelle.

D. — Alors, vous refusez de vous expliquer?

R. — Absolument.

Les meubles, il les a eus en paiement de ses services et de ses avances d'argent, car il en a prêté, assure-t-il, Mme Cuchet ne possédant, d'après lui, qu'un livret de caisse d'épargne de trois cent vingt et un francs.

Les papiers, c'était un dépôt. « Mme Cuchet et son fils désiraient l'incognito. »

Et Landru de prétendre que c'est la preuve que, pendant la guerre, il était aisé de voyager sans passeport.

— Quant à expliquer leur conduite, j'ai bien assez à répondre de la mienne, sans m'occuper de la leur.

C'est ensuite le défilé des témoins; Mme Bazire, ancienne amie de Mme Cuchet, qui se souvient bien de Landru, à cause de ses « yeux de singe ».

M. Friedmann, le beau-frère; un expert en écritures; M. Solvary, patron de Mme Cuchet, et la sœur de la disparue, Mme Philomène Friedmann.

— C'est en prenant des renseignements sur cet homme, à Malakoff, que nous avons eu la conviction que c'était un bandit, explique Mme Friedmann.

— Et comment cela? demande Landru.

— Je répète que vous êtes un bandit et un assassin, car si vous ne l'aviez pas tuée, elle serait là pour ne pas laisser condamner un homme qu'elle aimait tant. Cette femme était un grand cœur.

Landru, atterré, lève les épaules.

Quatrième audience.

— Montrez-moi les cadavres, dit Landru en guise de préambule.

Je surprends un de ses étranges regards, et je pense : Si j'étais son avocat, je soutiendrais, faute de mieux : « Landru n'a pas tué ses victimes; il les a simplement dépouillées pendant un sommeil hypnotique, et profitant de son influence magnétique, il leur a ordonné de tout oublier, jusqu'à leur nom, et le sien. C'est pourquoi ses victimes, qui ne sont pas mortes, mais simplement sug-

gestionnées, et toujours sous l'empire de l'hypnose, ne se sont jamais présentées. »

Les témoins défilent : des parents, des amis, une religieuse même, et enfin, la concierge du faubourg Saint-Denis, Mme Pelletier, qui précise que Mme Cuchet lui avait donné la consigne de ne plus laisser monter chez elle aucune personne de sa famille.

Quant à Mme Rougère-Morin, dont le fils était l'ami d'André Cuchet, elle reçut un jour Landru, venu lui annoncer que la lingère était partie en Angleterre, rejoindre son fils engagé dans l'armée britannique.

— C'est trop vieux, je ne me souviens plus, répond Landru.

On en arrive à la disparition de Mme Laborde-Line. Landru prend les devants et donne les explications que voici :

— Cette dame, gênée, cherchait une place; elle fit mettre une annonce dans un journal; cela me suggéra l'idée de lui acheter son mobilier, que j'aurais revendu avec bénéfice dans les régions envahies.

D. — Vous assurez n'avoir pas été l'amant de Mme Laborde-Line, mais vous l'emmenez promener à Vernouillet, d'où elle rapporte des cerises. Vous dites qu'il n'est pas question de mariage entre vous, mais le 28 juin 1915, vous faites enlever ses meubles, que vous déposez dans un garage, rue Mouffetard, et le même jour la femme disparaît.

R. — Les meubles me remboursaient de mes avances d'argent. J'ignore ce qu'est devenue la femme.

« Je souffre de ne pouvoir vous le dire, mais il y a trois ans que je suis en prison, sans un document, sans rien. Si j'avais eu les papiers et la liberté, peut-être l'aurais-je retrouvée. »

Et Landru ajoute, en montrant d'un geste large le fatras des pièces à conviction :

— Si j'avais eu quelque chose à me reprocher, aurais-je gardé tout ce bazar?

« Si je n'ai rien dit au juge d'instruction de mes opérations commerciales, que je viens d'expliquer, c'est que nous n'étions pas d'accord : il me croyait coupable. »

On rit : Landru se fâche.

— Il n'y a pas de quoi rire, dit-il au public, je suis un malheu-

reux qui se défend; j'ai commis bien des actes répréhensibles, mais jamais mes mains n'ont trempé dans le sang.

« M. Bonin m'en voulait parce que, lorsqu'il se présenta aux élections dans son pays, un farceur a mis mon nom à la place du sien. »

Les témoins : la concierge de la disparue, la propriétaire du garage et le fils Laborde-Line, employé des postes, déposent ensuite.

Cinquième audience.

Il n'y a plus dans le prétoire que quelques hardes et d'humbles lingeries.

C'est de Mme Guillin qu'il va être question. Landru l'a connue par l'annonce suivante du 1<sup>er</sup> mai 1915 : « Monsieur, 45 ans, seul, sans famille, situation : 4.000 francs, ayant intérêt dans maison, désire épouser dame avec situation en rapport. C. T. 45. »

Il se présente comme un réfugié du Nord attendant son poste de consul en Australie.

D. — Vous l'avez déménagée le 17 octobre.

R. — C'est exact.

D. — Où se trouvait-elle alors?

R. — Comme pour les précédentes, je ne puis répondre. C'est un secret qui ne m'appartient pas.

Il nie avoir signé « Guillin » les ordres envoyés à la Banque de France.

— Si les experts de cette banque ne sont pas capables de savoir si les signatures sont vraies ou fausses, c'est à décourager les porteurs de billets de banque, ajoute-t-il.

Landru continue par une extraordinaire théorie sur les opérations de banque auxquelles il se livra pour retirer les titres et affirme que tout l'argent, moins les sommes avancées par lui, a été remis à Mme Guillin par M. Lesbazeilles, fondé de pouvoir d'une banque de la rue Saint-Lazare.

— A ce moment, Mme Guillin demeurait 45, avenue des Ternes, dans un logement dont je pourrais faire le plan de mémoire. Je l'y ai encore vue en janvier 1916, jure l'accusé.

D. — Et après?

R. — Je n'ai rien à dire à ce sujet.

D. — Expliquez pourquoi on a retrouvé chez vous tout ce qui lui appartenait, jusqu'à ses faux cheveux.

R. — Les papiers, c'était un dépôt; les meubles, je les avais achetés.

D. — Même les faux cheveux!

R. — Quelle misère!

D. — Vous refusez de vous expliquer?

R. — Même quand ma tête est en jeu, allez-vous ajouter. Vous parlez toujours de ma tête, M. l'avocat général; je regrette de n'en avoir pas plusieurs à vous offrir.

Mme Coquet, belle-fille de Mme Guillin; son mari; l'expert en écritures, défilent; puis c'est M. Lesbazeilles, qui discute avec Landru.

L'employé de banque n'a pas bonne mémoire; il est certain cependant de n'avoir jamais vu la veuve Guillin.

Où a-t-il remis l'argent et les valeurs? Est-ce 45, avenue des Ternes, où Landru avait une chambre sous le nom de Petit, architecte, ou dans son bureau de la banque? Il ne peut l'affirmer. Mais ce dont il est sûr, c'est que c'est à Landru qu'il a tout donné.

C'est en contradiction avec ce qu'il a déclaré à l'instruction; le Président le fait remarquer. Il avait en effet raconté alors comment il s'était rendu 45, avenue des Ternes, où il avait trouvé Landru avec une femme d'une quarantaine d'années, intime avec lui, mais non paralysée, comme l'était soi-disant Mme Guillin.

— Je ne me souviens plus, dit le témoin.

— Il me semble que l'accusation est complice de certaines erreurs, dit alors M<sup>e</sup> Moro-Giafferi.

Landru décrit l'appartement que la police n'a jamais trouvé.

L'inspecteur Barral affirme :

— La concierge de la maison n'a jamais connu ni Petit, ni Mme Guillin, et elle n'a pas reconnu Landru sur sa photo.

La Cour ordonne de nouvelles recherches et convoque la concierge.

Une vieille demoiselle arrive à la barre : on lui met sous le nez la perruque de Mme Guillin, en lui demandant si elle est bien semblable à celle qu'elle porte elle-même. Tête du témoin.

La sixième audience, à laquelle assiste Mlle Polaire, nous amène enfin à Gambais, et à Mme Héon, que l'accusation pré-

sente comme la première des tragiques visiteuses de la villa sinistre.

On fait une longue description de la maison Tric et de son isolement; on insiste sur l'achat du poêle. L'accusation prétend que Landru a en même temps acheté 300 kilos de charbon trouvés à une époque où personne n'en pouvait avoir.

On accuse Landru d'avoir demeuré rue de Budapest... Il le nie et affirme avoir choisi la villa de Gambais en vue d'une installation industrielle possible, en raison des dépendances et « non pour y commettre des crimes horribles et ridicules ».

— Vous voyez que je m'explique... dans la mesure du possible.

On énumère les domiciles et les faux noms de Landru.

Il met en avant ses escroqueries et la nécessité où il était de dépister la police.

Pour le poêle, il en appelle au bon sens des jurés :

— J'ai loué, dit-il, en décembre, une maison aux murs crevés; il fallait bien que je me chauffe et fasse cuire mes repas.

L'assistance, évoquant la cuisson des femmes, est parcourue d'un long frisson.

Il reconnaît que Mme Héon lui a parlé mariage; il n'a pas dit non pour être aimable avec une cliente à qui il avait acheté meubles, bijoux et valeurs.

D. — Après le déménagement de Mme Héon, le 8 octobre 1915, l'avez-vous revue?

R. — C'est le domaine de la vie privée, le mur que je ne puis franchir.

« Je vous fais encore une prière, celle de me prouver que je suis un assassin.

D. — Êtes-vous allé à Gambais avec Mme Héon après son déménagement?

R. — Jamais, répond Landru, qui bondit comme cinglé par un terrible coup de fouet, puisque je n'avais pas encore loué à cette époque la villa de Gambais.

C'est ensuite l'habituel défilé des témoins qui ont connu Mme Héon, des amis, des habitants d'Ermont; puis M<sup>e</sup> Moro-Giafferi se lève et annonce qu'il a reçu des lettres de deux personnes disant connaître certaines disparues, mais voulant garder le secret. (*Sensation.*)

— Je demande qu'elles puissent venir déposer en toute discrétion.

La Cour accepte, et l'audience est levée, pour un repos de vingt-quatre heures.

Landru passe son dimanche à étudier le cas Colomb, et à compiler son dossier.

C'est qu'en effet la septième audience nous amène à la disparition de Mme Colomb. Veuve d'un commerçant en soieries, elle fit la connaissance de Landru par la même annonce qui attira Mme Guillin. Mme Colomb, qui possède huit mille francs d'économies, est coquette et élégante; elle plaît à Landru, mais elle se met en ménage avec un certain Bernard, et cela retarde les affaires du Barbe-Bleue, qui ne la fera disparaître que dix-neuf mois plus tard.

Le 24 décembre 1916, Mme Colomb fait une dernière visite à Paris; le 25, Landru inscrit sur son carnet les deux billets, le simple et l'aller et retour; le 27, il fait un relevé de comptes de 5.067 fr. 95.

Il quitte en hâte la rue de Châteaudun, où il a demeuré avec Mme Colomb sous le nom de Frémiet, et loue, rue de Maubeuge, sous le nom de Guillet.

Comme pour toutes les autres, il affirme qu'elle ne fut qu'une cliente, qu'il l'invita rue de Châteaudun et à Gambais, uniquement parce qu'elle était intelligente et « littéraire ».

— Elle n'a jamais couché rue de Châteaudun, assure-t-il.

D. — La concierge vous a vu arriver le soir avec une femme.

R. — Elle a mal vu.

« Si j'ai pris un billet simple pour elle, c'est pour ne pas avoir l'air de la faire repartir aussitôt. Simple politesse.

D. — Le 3 janvier, était-elle encore à Gambais?

R. — Je ne me souviens plus.

D. — L'avez-vous revue après?

R. — Je n'ai plus rien à dire.

On en arrive aux chiffres, « 4 » et « 16,07 » des carnets : heure de l'assassinat, dit l'accusation.

Landru hausse les épaules; il y a de quoi.

— Passez-moi ce carnet, que j'essaie de m'y reconnaître.

Et, point par point, il discute les suppositions de l'accusation, sur les chiffres qui y sont inscrits.

— Il y en a qui désignent des membres de ma famille : 7, c'est mon fils Charles.

Landru continue, mais il paraît vite s'enfermer, et M<sup>e</sup> Moro-Giafferi vole à son secours. Tout le monde discute du carnet.

On examine le cas du fils Maurice allant, sur les ordres du père, payer une dette faite par Mme Colomb, et assurer qu'il vient de la rencontrer, dans le Midi, où il l'a vue déjeunant avec un monsieur à barbe noire.

— C'était une commission dont m'avait chargé Mme Colomb, intervient Landru.

D. — Où était-elle alors ?

R. — Je n'en sais rien.

Après, on parle du fils Charles, allant porter à la sœur de la disparue un panier de fleurs avec une fausse étiquette de Nice.

Enfin, c'est le tour de Mme Landru qui signa faussement les bordereaux de banque.

Landru défend sa femme avec véhémence.

— On l'a détenue illégalement; la femme doit entière soumission aux ordres de son mari. Elle a exécuté les miens, rien de plus.

D. — Ne vous plaignez pas de la justice; au sujet de votre femme, elle a été indulgente.

R. — Je ne trouve pas, répond Landru avec emportement.

D. — Et les 5.067 fr. 95 du carnet ?

R. — Emprunt ou récapitulation de fin d'année, je ne sais.

D. — Vous étiez dans une situation désespérée, sans un centime.

R. — Je ne me serais pas amusé à tuer une femme pour une somme aussi minime.

Des témoins de Paris et de Gambais défilent; puis, c'est la sœur de la disparue, Mme Victorine Pellet, qui vient dire qu'elle vit Landru rue de Châteaudun, et qu'elle savait que sa sœur devait l'épouser, pour partir avec lui en Tunisie.

La disparue ne voulut jamais présenter le « fiancé », parce qu'il était un peu sauvage. Mme Pellet a aussi connu Bernard, qui n'avait d'ailleurs rien de commun avec Landru, assure-t-elle.

A la barre lui succède une pauvre vieille de soixante-dix ans, Mme Moreau, mère de Mme Colomb; elle sait que le fiancé de sa fille s'appelait à la fois Cuchet et Frémiet; que, sans argent, il vivait sur les ressources de sa future femme, qui s'étonnait cependant de le voir encaisser constamment d'importantes sommes de provenance mystérieuse. Elle termine par cette exclamation :

— Ma fille a été assassinée !

Landru refuse de s'expliquer et regarde la pendule.

Pour liquider l'affaire Guillin, on entend M. Brunot, marchand de chaussures, 45, avenue des Ternes, qui reconnaît avoir sous-loué, par l'intermédiaire de sa concierge, un petit logement à un monsieur et à une dame qui l'ont quitté au bout de quelques jours, disant : « Il fait trop froid, nous allons en Tunisie. »

On rappelle alors M. Lesbazeilles; mais l'employé de banque bredouille, ne se souvient plus de rien, et ne peut plus affirmer que ce n'est pas à Mme Guillin qu'il a donné l'argent.

M<sup>e</sup> Moro-Giafferi souligne le fait et on apprend ainsi que le fils de la concierge du 45, avenue des Ternes, un certain Ramel, fait partie de la police judiciaire, laquelle, ayant quelqu'un dans la place, prétend pourtant n'avoir pu découvrir l'existence de la chambre louée par Landru.

Il est pour le moins troublant de constater que, dans chaque affaire, étrange ou mystérieuse, un témoin important est toujours plus ou moins vaguement policier, et que sa présence se révèle sur un point critique de l'affaire, au sujet d'un imbroglio qu'on ne parvient jamais à éclaircir.

Plus tard, bien plus tard, dans l'affaire des bandits de la Bourse, à Marseille, où on accusera, peut-être pas tout à fait à tort, la police d'avoir organisé l'attentat, nous trouverons un facteur inspecteur de police.

Dans l'énigme Rigaudin-Almazoff, la concierge intérimaire de Rigaudin, au moment du crime, est, comme par hasard, « fouilleuse » dans les commissariats.

Le scandale des « indicateurs », qui donnent un œuf pour recevoir un bœuf est certainement la cause qu'un nombre formidable de criminels et de voleurs se promènent actuellement dans les rues de la capitale et ailleurs. Le premier soin d'une fripouille, de quelque genre que ce soit, tenancier de garni ou de maison

close, brocanteur-recéleur, patronne des lieux les plus louches, etc., est de s'attirer les bonnes grâces du commissaire de son quartier. Rien n'est malheureusement plus facile, et cette stupidité ou cette complicité donnent les plus lamentables résultats. Cet abus des « indicateurs », s'il facilite la besogne des policiers, livre les honnêtes gens à des gaillards qui devraient être au bagne et narguent les tribunaux avec impunité.

On apprend à ce moment qu'un journaliste de province, venu à Versailles pour le procès, vient de se suicider dans une chambre d'hôtel. Est-ce la douzième victime de Landru ?

#### Huitième audience.

C'est le fantôme de la jeune boniche Andrée-Anna Babelay qui est évoqué aujourd'hui. Où et comment Landru a-t-il connu la malheureuse enfant ? Mystère qui n'a pu être et ne sera jamais tiré au clair.

D'après la version de l'accusé, il aurait rencontré la disparue alors qu'elle était dans la misère, l'aurait recueillie par charité rue de Maubeuge, où elle serait tombée malade, et où il l'aurait fait soigner par un médecin.

C'est un nouvel aspect de Landru : le philanthrope (?).

L'accusation précise qu'il l'aurait ensuite emmenée à Gambais, dans les conditions habituelles : avec un billet simple pour elle, un aller et retour pour lui. Cela, c'est le terrible carnet qui l'atteste.

Landru, au contraire, prétend qu'elle revint avec lui rue de Maubeuge, qu'il lui prêta cent sous pour aller au bureau de placement, et qu'il ne la revit plus.

Il poursuit par cette phrase terrible :

— Si j'ai gardé ses papiers, c'est parce qu'elle ne voulait pas qu'ils fussent vus par ses camarades : « Puisque, me dit-elle alors, vous avez des pièces et des papiers d'autres personnes, — pièces qu'elle avait vues dans un coffret au cours d'une indiscretion, — je puis bien vous confier aussi les miennes pour les conserver. »

Stupeur chez la défense et l'accusation : Landru donne ainsi lui-même une raison, dont l'avocat général s'empare aussitôt, pour laquelle il pourrait avoir supprimé une pauvre fille qui en savait trop. Il s'aperçoit de la gaffe commise et balbutie.

Le Président saisit l'occasion :

D. — Vous dites qu'Andrée Babelay a découvert les papiers au cours d'une indiscretion; elle a dû découvrir des choses qui vous gênaient terriblement, et c'est pour cela que vous l'avez fait disparaître.

Et comme, sur le carnet, en regard du nom de la boniche, il y a « 4 heures du soir », on dit à Landru, comme pour Mme Colom : « C'est l'heure du crime. »

Cet homme, décidément, n'était ni comptable, ni industriel, ni mécanicien : c'était un chronométrier.

La mère d'Andrée Babelay demande à Landru ce qu'il a fait de sa fille. Landru fait semblant de ne pas entendre, et regrette que la police n'ait pas retrouvé le dernier bureau de placement d'André Babelay. Il ajoute :

— Ce n'est pas à moi à prouver mon innocence, c'est à vous à apporter la preuve de mes crimes.

La tireuse de cartes, voyante extra-lucide, Mme Vidal, vient dire qu'elle n'a rien vu, ni dans le passé, ni dans le présent de sa domestique, et que, de plus, elle ne se souvient de rien. Mais que va penser sa crédule clientèle ?

On entend ensuite les témoins de Paris et de Gambais, qui n'apportent aucun fait nouveau.

#### Neuvième audience.

Mme Buisson.

C'est toujours la même annonce du 1<sup>er</sup> mai 1915, celle qui amena Mmes Colomb et Guillin au pseudo fiancé, qui attira Mme Buisson, née Célestine Laire, et demeurant alors 42, rue du Banquier. Landru la connut donc en mai 1915. Pourtant, il ne la fit disparaître, elle qui possédait une petite fortune (rien que ses meubles étaient assurés pour dix mille francs), que le 15 septembre 1917. Pourquoi ?

De juin 1915 à avril 1917, aucune mention de Mme Buisson sur le carnet. Landru aurait fait croire qu'il était parti en Tunisie.

L'accusation prétend qu'il était gêné par la famille de Mme Buisson, puis qu'il avait trop à faire avec les autres fiancées.

La famille qui le gênait en 1915, ne le gêna plus fin 1917 ? Bizarre !

Trop occupé avec les autres fiancées? De fin 1915 à septembre 1917, il ne s'occupait pourtant que de Mme Colomb et d'Andrée Babelay. Deux femmes en deux ans, pour Landru c'est peu.

En 1916, il renoue les relations, et est présenté à toute la famille, le fils naturel et les deux sœurs, dont Mme Lacoste, qui devait le faire arrêter ensuite.

Il fait déménager Mme Buisson et l'installe 113, boulevard Ney. Son fils Charles l'aide.

Le 19 août, Mme Buisson repart à Gambais pour la dernière fois. Le 1<sup>er</sup> septembre, le carnet porte : « 10 h. 15 exactement », puis : « Encaisse, 1.031 francs. » Suit, la vente de quatre valeurs effectuée le 25 août.

Le Président dit à Landru que sa réputation momentanée était causée par ses occupations avec Mmes Laborde-Line, Guillin et Colomb.

R. — Oh! ces trois dames ne m'absorbaient pas beaucoup.

Et pour la première fois, Landru rit, mais d'un rire lugubre.

D. — Mme Buisson fut-elle votre maîtresse?

R. — Non, j'étais un frère pour elle; elle était une sœur pour moi.

Il a vendu les titres de Mme Buisson, mais d'accord avec elle.

D. — Et le « 10 h. 15 exactement » : est-ce l'heure de la disparition? Qu'est devenue Mme Buisson après?

R. — Elle est restée à Gambais.

D. — Et « 10 h. 15 » ? insiste le Président.

R. — L'heure de la diligence.

D. — La signature du congé de l'appartement au nom de Buisson est de votre main, les experts le disent.

R. — Pour ce qu'ils valent! C'est Mme Buisson qui a signé devant moi.

D. — Elle était à Paris, alors? Vous avez promis de dire la vérité, dites-la; dites ce que vous savez.

R. — J'ai promis de dire la vérité, chaque fois que je le pourrai.

Défilé d'une demi-douzaine de concierges et de parents de la disparue.

Dixième audience. Dans l'auditoire, le nombre des actrices parisiennes s'est accru.

C'est par une annonce du 2 mars 1917 que Landru connut Mme Jaume.

Le 25 octobre, aidé de son fils, il la déménage. Le 26 novembre, sur le carnet : « 5 h. 4 ». Puis, : « 829 fr. 20 récapitulation Lyanes ».

Landru profite de la déposition d'un témoin pour traiter les concierges de « fonctionnaires malfaisantes », ce qui lui vaut un certain succès. Puis, il redemande le carnet, discute encore la signification des rébus, et notamment : la mention « Chambre 5 ».

— On a prétendu, dit-il, que c'était le prix d'une chambre d'hôtel; c'est le prix d'un pneu d'auto : chambre, c'est chambre à air.

Et Landru annonce qu'il donnera peut-être le lendemain l'adresse d'une fiancée. Sensation!

L'habituel défilé de témoins : Mme Geoffroy, soixante-treize ans, concierge de Mme Jaume, rue des Lyanes, dit que la couturière disparue lui avait confié que Landru lui avait trouvé une situation intéressante à l'étranger.

#### Onzième audience.

Même affluence. La princesse de Valentinois, petite-fille du prince de Monaco, est aux premiers rangs du public. Derrière elle, de nombreuses actrices. Avec l'assentiment des magistrats, le « Tout-Paris, des coulisses et des grands et des petits bars, défile à ce procès, qui devient de plus en plus un spectacle.

Le matin, Landru a demandé à consulter d'urgence son carnet, et il l'a feuilleté longuement. Dès le début de l'audience, il annonce :

— Lorsque Mme Berthe Héon a quitté, en octobre 1915, le 175 de la rue de Rennes, elle est allée demeurer dans une chambre, au troisième sur la cour, à l'hôtel du Mans, au 159 de la même rue.

— Oui, répond le Président; c'est le trou de trois semaines que nous n'avions pu combler, entre le départ du 175 et la disparition définitive. Ça ne fait rien, nous allons vérifier.

On aborde le cas Pascal, mais les indications fournies par Landru ont été d'urgence téléphonées à Paris; de la préfecture, des inspecteurs sont partis; de toutes les rédactions, des journalistes ont sauté dans des taxis. Ils envahissent l'hôtel du Mans; le patron les regarde, l'air ahuri, et répond qu'il ne sait rien et n'a pas le livre de 1915, sans autres explications.

Les journalistes sortent, et d'un café voisin, téléphonent à l'hôtelier : « On vous demande d'urgence à la Préfecture », lui disent-ils.

L'hôtelier y va, et les journalistes en profitent pour soudoyer le garçon; mais le fameux livre de 1915 reste introuvable.

La raison en est fort simple : depuis cette époque, l'hôtel a changé trois fois de propriétaires, et ceux de 1915 sont morts. Enfin, chez leur fille, on finit par découvrir le fameux registre, et on trouve, sur la page du 6 octobre : « Eon, Madeleine, 32 ans, originaire de Rennes, entrée le 6, sortie le 7. » Elle a passé la nuit à l'hôtel, c'est tout. Il manque une « H » à son nom, elle n'a que trente-deux ans; la fiancée de Landru en avait cinquante-cinq, et les hôteliers de l'époque sont morts!

Quant à l'ancienne concierge de l'authentique Mme Héon, Mme Choullier, on le sait, elle est en Suisse. Landru connaissait-il tous ces détails?

A Versailles, on s'occupe de Mme Pascal, dont Landru a fait de ces quelques mots le portrait sur son carnet : « Air jeune, tailleur et sombrero. »

Dans l'atelier de la couturière, Landru offrait des bonbons; mais parlait si peu qu'on l'appelait « l'homme mystère ».

On lui demande quelques explications sur la scène d'hypnotisme avec Annette, chez lui, rue Rochechouart. Il la nie et remarque que Mme Pascal était « brouillée avec la vérité ».

D. — Vous n'avez jamais fait d'hypnotisme?

R. — Non.

D. — Vous n'avez jamais essayé le pouvoir de vos regards?

R. — Pour les aider à voir, je ne me suis jamais servi que de lorgnons.

D. — Le 4 avril, vous emmenez Mme Pascal à Gambais; le 5, vous revenez seul, et sur votre carnet, on lit : « 17 h. 15. »

'Après discussion sur les indications du carnet, et Landru d'éclater :

— C'est comme cela que vous avez fait mourir Mme Colomb le 15, alors que le 18 je la rencontrais à la gare des Invalides, à un rendez-vous fixé d'avance.

Pour la lettre écrite par Mme Pascal, la date est surchargée, et on prétend que cette surcharge est de la main de Landru.

Il proteste avec énergie, tandis que M<sup>e</sup> Lagasse parle de la petite chatte de la couturière.

R. — Elle l'a emportée en quittant Gambais, répond Landru. Le chat enterré, ce n'est pas cette bête, c'en est une autre.

Les témoins défilent.

A la porte, brouhaha; on fait entrer une paysanne venue de Murat exprès pour voir Landru. La province donne aussi.

Douzième audience.

En attendant l'entrée de la Cour, les journalistes font des signes à Dranem, qui a trouvé le moyen de pénétrer dans la salle.

La victime dont la disparition va occuper l'audience, Marie-Thérèse Marchadier, était une pensionnaire de maison close, désireuse de convoler en justes noces. Il ne semblait pas que la nuit nuptiale dût apprendre grand'chose à cette professionnelle de l'amour. Elle lui réservait cependant une surprise, puisque, du couple arrivé le 13 au soir à Gambais, Landru seul revenait le lendemain à Houdan. Le voiturier le précise, et ajoute même qu'à son arrivée à Gambais, Landru s'empessa de commander du charbon. Il explique que de malhonnêtes gens lui avaient volé le sien.

D. — Et votre compagne?

R. — Elle est revenue à Paris... quelques jours plus tard.

D. — Et ses chiens?

R. — Je les ai tués... mais sur sa demande.

D. — Vous étiez sans un sou à ce moment?

R. — Je puisais dans mes réserves; j'avais une trentaine de mille francs.

Le carnet revient sur le tapis, et on en discute avec un policier. M<sup>rs</sup> Moro-Giafferi et Lagasse engagent une violente altercation. Les magistrats s'agitent. M<sup>r</sup> Moro-Giafferi, qui ne déteste pas les

effets personnels, et les provoque même assez souvent, quitte la salle. Son secrétaire, M<sup>e</sup> Navière du Treuil, le suit.

Landru se couvre, ramasse en hâte ses papiers, déclare faire défaut, en ajoutant :

— Moi aussi, je veux m'en aller.

Le Président, pour ramener le calme, doit suspendre l'audience.

Nouveau dimanche. Seconde trêve dans la dure bataille qui se livre au Palais de justice. A la prison, Landru continue à compulsier son fameux carnet, et passe ses loisirs à plaisanter avec les policiers.

Treizième audience.

On liquide l'incident Héon en entendant une amie de la fille morte de la fiancée disparue, Mme Juliette Augé.

Elle connut Landru sous le nom de Petit, ingénieur, 45, avenue des Ternes. Elle confirme un court séjour de Mme Héon à l'hôtel du Mans, rue de Rennes; puis elle déclare être allée la voir, avenue des Ternes, où elle demeura avec Landru. Devant Barbe-Bleue, Mme Héon avait alors annoncé son mariage et son départ pour un voyage de trois ans en Tunisie. Puis, elle avait pleuré la mort de sa fille. Landru s'était efforcé de la consoler : « On ne peut pas vivre avec les morts, qui ne sortent plus de leur tombe », avait-il dit.

A la fin de cette entrevue, Mme Héon avait donné quelques-uns de ses bijoux à Mme Augé, qui ne l'avait plus revue.

Mme Héon ne serait-elle pas la personne que M. Lesbazeilles vit 45, avenue des Ternes, et qu'il aurait pu prendre pour Mme Guillin? Evidemment, Landru pourrait éclaircir le mystère, mais il est inutile de compter sur lui pour cela. En effet, n'affirme-t-il pas que Mme Augé se trompe, car d'après lui, c'est Mme Guillin, et non Mme Héon, qui demeura avenue des Ternes.

Encore un petit pas en arrière, qui nous ramène à Mme Pascal: audition de la sœur et de la nièce de l'ancienne couturière, qui nous apprennent que Landru emmenait souvent Annette coucher à l'hôtel, et aussitôt on en revient à Marie-Thérèse Marchadier.

Mme Poillot, propriétaire du troisième chien, vient parler de ces malheureuses bêtes. Landru s'en mêle, et on a beaucoup de peine à lui faire dire comment il les tua; le mot « étrangler » semble lui arracher la gorge.

Quatorzième audience.

Parmi les habitués de ce procès, quelques-uns ont fini par lâcher pied et ne reviendront que pour le verdict. Mais Mistinguett et Spinelly sont toujours là.

L'audience commence par la lecture de la déposition d'une rescapée malade, Mme Falgue, qui l'a échappé belle, car elle est revenue de Gambais après l'avoir visité en détail.

Elle a mémoire de s'être étonnée des petites dimensions du fourneau de cuisine.

A elle aussi, Landru a répondu : « Il brûle tout ce qu'on veut ! »

Cynisme, imprudence ou banale réflexion?

L'huissier appelle Fernande Segret, la maîtresse de l'accusé au moment de son arrestation. Landru se redresse, plastronne avantageusement et fait le beau.

La pauvre fille, qui semble n'avoir jamais été menacée du sort sinistre réservé aux autres amies du Barbe-Bleue, commence par s'évanouir, puis elle raconte qu'elle rencontra Landru dans un tramway, devint sa maîtresse, se brouilla pour lui avec sa mère, puis se réconcilia avec elle. C'est alors que l'accusé mit Gambais à la disposition entière de la mère et de la fille : toutes deux y allèrent de nombreuses fois.

Fernande fait, sans gêne et sans rougir, le récit de ses secrets d'alcôve; que voulez-vous, elle adorait Landru, qui était passionné et satisfaisait ses ardeurs de jeune fille de dix-sept ans.

Comme elle s'étonnait de voir à Gambais des robes de femmes :

« Ce sont celles d'une locataire », lui répondit Landru.

Dans la Villa du Mystère, elle vit aussi un fusil, une carabine, et un revolver; des cartouches traînaient par terre dans tous les coins. Un témoin viendra raconter tout à l'heure qu'un jour Landru dit à une fiancée : « Voulez-vous voir comment on se fait ouvrir, en Amérique? » Et, joignant le geste à la parole, il ajusta la clochette de la grille d'entrée avec son revolver et la transperça d'une balle.

Vraie ou fausse, cette anecdote ne fut jamais contrôlée.

Fernande Segret, qui a fait bien souvent la cuisine sur le fameux fourneau, affirme qu'elle n'a jamais vu d'os dedans; puis, elle rapporte cette phrase assez énigmatique que Landru prononça un jour devant elle : « La guerre finit trop tôt pour moi. »

Elle révèle également que son amant recevait fréquemment, rue Rochecouart, des femmes mystérieuses avec lesquelles il s'enfermait. Comme elle le questionnait à ce sujet, il avait un jour répondu :

« Elles viennent m'apporter des renseignements que je donne à la Préfecture de Police, dont je suis indicateur. » Et Fernande ajouta :

— Un jour même, il me quitta brusquement pour aller, me dit-il, « retrouver ses collègues à la Préfecture ».

Une seule fois, j'ai senti une odeur nauséabonde à Gambais : « C'est de l'eau croupie », m'a dit Landru, et je ne m'en suis pas autrement inquiétée.

En ce qui est des autres affaires de Landru, Fernande Segret n'en sait presque rien, si ce n'est qu'une fois, Barbe-Bleue lui fit faire les plans d'un nouveau radiateur d'auto qu'il avait inventé.

Les médecins aliénistes lui succèdent à la barre.

Le premier, le docteur Vallon, qui examina Landru autrefois, déclare :

— Il a été sur les frontières de la folie; cependant, il est responsable.

— Il est responsable, diront également les docteurs Roques de Fursac et Roubinovitch.

Ce dernier, sur une question de M<sup>e</sup> Moro-Giafferi, ajoute :

— Il n'avait qu'une préoccupation, effacer la trace de ses crimes.

Pourquoi alors le carnet et toutes les dépouilles conservées? Cela, l'aliéniste ne l'explique pas.

Vient ensuite un policier que la Cour félicite, tandis que Landru l'inonde de sarcasmes.

Quinzième audience.

La première question posée est : « Comment tuait-il? »

L'accusation reconnaît qu'elle n'en sait rien; tout est hypothèse.

On pense à l'étranglement, parce que Landru a dit un jour que la strangulation était la plus belle mort qu'on puisse donner.

On accuse Landru d'avoir brûlé ses fiancées, en s'appuyant sur les extraordinaires déclarations que nous avons vues en cours

d'enquête. On parle de fumées, et Landru demande : « Qu'est-ce qu'une fumée suspecte? »

On pense aussi à l'empoisonnement, parce qu'on a trouvé chez Landru des produits chimiques et un bouquin : « La vie d'un grand empoisonneur. »

— Les produits chimiques? Des produits photographiques, dit Landru. Le livre? On n'empoisonne pas avec un livre.

Quant aux ossements, il fait remarquer qu'il n'assista pas à leur découverte. Pour les autres débris, il ajoute : « J'avais l'habitude de brûler toutes mes ordures. »

Et voici à nouveau des témoins : Ce sont d'abord ceux de Vernouillet, qui ont senti; Mme Corbin, une voisine; Ernestine Guillerot, domestique; Emile Mercier, ancien garde champêtre; Mme Vallet, qui vit le cercueil, etc.

Ernestine Guillerot précise que c'était la malle brûlée dans le jardin qui sentait la viande grillée. Landru l'aurait-il recouverte de peau humaine?

Les témoins de Gambais :

Mme Sidonie David et Mme Auché, qui ont, elles aussi, senti la viande rôtie. Mais on convient que ce ne pouvait être « celle » des fiancées : il n'y en avait pas de disparues à l'époque.

Mme Lecoq, du Boulay, dit « que ça sentait à cinq cents mètres de la villa ».

— Analyser une odeur à cette distance paraît difficile, assure l'avocat.

Gustave Andrieu, boucher à Gambais, a senti aussi, au moment de la disparition de Marie-Thérèse Marchadier, l'odeur de la viande grillée.

Boisseau vient répéter qu'il a pêché de la chair humaine dans l'étang; d'autres viennent jurer qu'ils y ont vu des paquets suspects.

Pierre Vallet, charbonnier, et son fils Marcel, ont livré deux stères de bois le 12 avril 1917, jour de la disparition d'Andrée Babeloy; mais Landru n'était pas là. Alors?

S'il laissait les fournisseurs entrer en son absence dans la villa, c'est qu'il ne devait pas y avoir grand'chose de compromettant.

M. Dautel, commissaire à la première brigade mobile, vient raconter ce qu'il fit à Gambais, tandis que M<sup>e</sup> Moro-Giafferi fait

remarquer que les scellés n'ont pas été posés sur les portes et que les principales découvertes ont été faites en l'absence de Landru.

M. Bayle, directeur de l'Identité judiciaire, déclare avoir trouvé à Gambais des taches de sang, naturellement.

Il ajoute qu'il a fait brûler une tête de mouton en trente minutes et un gigot en une heure 10. Personne ne songe à lui demander ce que seraient devenus, dans ces crémations, les os de rats et de poulets et la coquille d'escargot.

Enfin, avec quoi Landru dépeçait-il? Avec son canif?

M. Kling, du laboratoire municipal; M. Kohn-Abrest, du laboratoire de toxicologie; et enfin l'inévitable docteur Paul, donnent leur opinion.

Le très connu médecin légiste, en paroles et en gestes, avec les débris d'os contenus dans les petits cercueils, reconstitue les squelettes, les fiancées. On s'attend presque à les voir réapparaître, articulées, vivantes.

— Ce sont des os humains, on ne peut se tromper; il y a six « rochers » de l'oreille, donc au moins trois cadavres différents.

Seuls les os du bassin pourraient indiquer le sexe; malheureusement, il n'y en a pas.

Ça ne fait rien, le docteur Paul nous dira tout de même que ce sont des os d'adultes; il nous précisera que ces adultes étaient certainement des femmes, car les os sont fragiles, et que ces femmes mesuraient 1 m. 60.

Tous ces os ont été calcinés dans un feu spécial. Les maxillaires ont été mis dans le fourneau avec leurs dents; les crânes avaient été ouverts et vidés de leurs cerveaux (on frissonne dans la salle).

Heureux, le docteur Paul continue. Il va presque jusqu'à dire comment les fiancées ont été tuées. Nous n'avons pas encore leur date de naissance, ni la couleur de leurs cheveux, mais si on insistait un peu...

Que faisait Landru des cervelles?

— Il les mangeait au beurre noir, répond quelqu'un dans le public.

Landru reconnaît qu'il acheta de nombreuses lames de scies à métaux; mais c'était pour ses travaux de mécanique, et la répa-

ration de sa camionnette, pauvre vieux tacot perpétuellement en panne.

Et cela paraît plus vraisemblable, car, pour débiter, même les os de dix cadavres, il n'est nul besoin d'un stock de lames; deux ou trois suffiront amplement.

Landru s'incline devant les experts, et déclare n'avoir rien à leur objecter.

C'est fini? Non pas! Le docteur Paul est toujours là.

Il rappelle les cas de crémation criminelle, et insiste sur Carara, le champignoniste du Kremlin-Bicêtre, qui, dans son brasero... ne parvint pas à faire brûler le garçon de recettes.

Enfin, il a fait lui-même des expériences, et il sait qu'on brûle les pieds en cinquante minutes, une tête vidée en trent-huit minutes, et une tête entière, avec cerveau, yeux, cheveux et langue, en une heure quarante.

Il sait aussi que ce qu'il y a de plus difficile, c'est de brûler le tronc avec les intestins, qu'il dévide verbalement sous les yeux exorbités des assistants, dont les figures grimacent d'horreur.

Une question s'impose : Qu'est devenu le matériel de dépeçage?

Personne ne la pose.

Dix-septième audience.

Le ministre de Chine à Paris, sa femme et son secrétaire; le prince héritier de Perse et ses oncles, sont dans l'assistance.

Fernande Segret s'exhibe comme sur une scène de music-hall.

Le professeur Anthony parle des os. On les montre à Landru, qui dit, furieux :

— C'est la première fois que je vois ces « choses ». Je les ai toujours demandées, on me les a toujours refusées.

Il met ses lunettes, jette un regard, et repousse la boîte :

« Je ne sais d'où tout cela sort! »

On passe la boîte aux jurés, qui examinent avec répugnance.

Un policier vient déclarer :

— Le jour de l'arrestation de sa femme, Landru m'a dit : « On en veut à ma famille, mais on ne nous aura pas; c'est moi qui

aurai Bonin. Lorsque j'aurai retrouvé plusieurs femmes, nous verrons. »

— Moi, s'écrie Landru, prendre un policier pour confident? Personne ne le croira.

Le président met alors à néant un bruit sensationnel qui circulait depuis deux jours. On avait retrouvé une des victimes, Marie-Thérèse Marchadier, vivante et bien vivante, dans un beuglant du Havre! Elle y serait arrivée sous le nom de Gabiria, venant de Dakar. Ce pouvait être le salut de Landru, car si une seule des disparues notées au carnet sinistre se révélait vivante, pourquoi pas toutes? Faute de cadavres, — et elle n'en avait pas, — l'accusation s'effondrait.

Malheureusement pour Barbe-Bleue, l'enquête avait bientôt établi que Gabiria, facilement identifiée, n'avait rien de commun avec Marie-Thérèse.

Le public qui aime les coups de théâtre, et en espérait un, se retire déçu.

#### RÉQUISITOIRE, PLAIDOIRIES, VERDICT

Dix-huitième audience.

C'est le tour des avocats de la partie civile. M<sup>e</sup> Surcouf, qui plaide pour la famille Cuchet, interpelle directement Landru :

— Je n'ai pas à savoir si vous avez étranglé, scié, dépecé ou brûlé vos victimes. Mais, quel qu'ait été leur genre de mort, vous êtes comptable de ces femmes. Vous les avez conduites à l'abattoir!

Landru, comme s'il n'était pas en cause dans ce réquisitoire, écrit inlassablement.

Par contre, il lève les yeux au plafond pour écouter M<sup>e</sup> Legasse, avocat de la famille Pascal, dont voici la péroraison :

« Vous avez égayé, par vos sinistres plaisanteries, le public, qui ne sait pas; mais vous ne tromperez pas la justice... Vous vous êtes posé en homme à bonnes fortunes. Vous, un Don Juan? Allons donc! Vous n'êtes qu'un assassin! »

La foule applaudit. L'accusé semble se désintéresser complètement de cette manifestation.

Dix-neuvième audience.

Les hommes ont à peu près disparu de la salle d'assises. Il n'y a plus que des femmes de tous les mondes et de tous les demi-mondes. On chuchotte que certaines places ont été payées à prix d'or.

M. Godefroy, avocat général, commence la lecture de son réquisitoire, qu'il a entièrement écrit. Il reprend toute l'affaire, victime par victime, et doit s'arrêter avant d'avoir fini.

Vingtième audience.

Même public que la veille, avec une tenue plus relâchée encore. Des femmes font des signes à Landru : l'une d'elles lui envoie un baiser. Pendant ce temps, l'avocat général réclame sa tête, ce qui fait compensation. Quant aux jurés, il semble que leur siège est fait. Aussi est-ce avec indifférence qu'ils écoutent M<sup>e</sup> Moro-Giafferi.

Le défenseur constate que le ministère public apporte des hypothèses, mais pas une preuve; qu'au regard de la loi, un absent n'est pas fatalement un mort.

Il critique les conclusions des experts, relatives aux os calcinés, raille les commères qui sentaient la viande grillée alors qu'on brûlait une malle.

Il bâtit à son tour l'hypothèse que Landru se livrait simplement à la traite des blanches pour l'étranger, et il dit en trouver la preuve dans ce fait que, sur le fameux carnet, sont, à côté des noms des dix fiancées, trois noms d'hommes. Quels étaient-ils? Et M<sup>e</sup> Moro-Giafferi de conclure : Ceux qui emmenaient les femmes à l'étranger!

Quand son défenseur a terminé, Landru renouvelle la protestation de son innocence d'une voix sans conviction, et les jurés se retirent pour délibérer.

Après deux heures, ils rapportent un verdict de culpabilité. C'est la mort.

La foule applaudit, trépigne, hurle, escalade chaises et bancs, avec un vacarme tel que l'avocat général Godefroy lui crie : « Ce que vous faites est odieux et révoltant. Respectez au moins une tête qui va tomber. » Et il menace de faire évacuer la salle.

Pendant ce temps, M<sup>e</sup> Moro-Giafferi fait circuler parmi les jurés

un recours en grâce qu'ils signent avec le même empressement qu'ils ont, cinq minutes avant, signé la condamnation. On n'y comprend plus rien. Les parents de Mmes Cuchet et Pascal signent aussi, en pleurant. Ahurissement général.

Un seul homme a gardé son sang-froid : c'est Landru. Penché vers son avocat, il lui murmure à l'oreille comme un blâme :

— Un homme comme moi ne demande ni grâce ni pitié...

Mais la Cour est rentrée, et le président Gilbert prononce la sentence fatale :

— Landru, la Cour vous condamne à la peine de mort. Vous serez conduit sur une place publique de Versailles, où vous aurez la tête tranchée.

Landru ne bronche pas, mais un journaliste qui le touche presque voit, par transparence, son extrémité nasale devenir subitement d'une pâleur de cire. Le sang a reflué aux tempes, dont les veines se gonflent. C'est tout.

« Gardes, emmenez l'accusé! »

Landru fait un signe. Il veut parler :

— Une minute, Monsieur le président, je m'excuse de vous retarder, mais je n'ai qu'un mot à vous dire.

— Faites vite, alors...

— C'est que le « tribunal » s'est trompé, je n'ai jamais tué personne. C'est ma dernière protestation. (*Stupeur.*)

Impeccable, il serre les mains de ses avocats, enjambe avec peine les bancs qui barrent la sortie, tandis que la foule hurlante envahit le prétoire.

Rentré à la prison, il s'allonge sur sa couchette et s'endort d'un profond sommeil.

Landru a réintégré la prison où il est aussi maître de lui que si rien ne s'était passé. C'est peut-être un horrible assassin; c'est sûrement un homme comme on en voit peu. La veille du verdict, il a dit à ses gardiens : « Si je suis condamné à mort, je mourrai en beauté. »

Il n'est pas douteux qu'il tiendra parole.

Comme par une sorte de respect, on n'a pas osé l'affubler des hardes réglementaires des condamnés à mort. Landru garde ses vêtements impeccables et sa barbe, sans laquelle il ne serait plus

« Lui ». Cette barbe qui fait que, dans la rue, les gavroches donnent son nom à tous les barbous.

Deux jours après la sentence suprême, M<sup>e</sup> Navière du Treuil vient lui demander de signer son pourvoi en cassation.

— A quoi cela servirait-il? Ce serait la même chose. Tenez, je suis dégoûté de la justice... Non, je ne signe pas.

L'avocat insiste, et Landru finit par signer. Il signera même son pourvoi en grâce. Il se replonge ensuite dans son dossier, prend des notes, et écrit, des heures durant.

C'est au tour de M<sup>e</sup> Moro-Giafferi de venir le visiter. Landru lui lit tout ce qu'il a écrit, se laisse aller à de longues confidences.

Qu'a-t-il dit?

À sa sortie de la prison, l'avocat est assailli par les journalistes.

— J'avais, avant le procès, confiance dans l'innocence, répond M<sup>e</sup> Moro-Giafferi; pendant les débats, cette confiance a subi de rudes assauts; maintenant... je suis bouleversé, à moins que... Landru ne soit le plus grand comédien que j'aie jamais vu.

Et, à la manière de Landru, l'avocat ajoute :

— Ne m'en demandez pas plus, ce n'est pas mon secret, je ne peux rien dire.

L'homme de Gambais maigrit de jour en jour; il ne mange presque plus; on croit même qu'il fait la grève de la faim. Il n'en est rien, mais le médecin doit le surveiller et lui donner des œufs, du lait et des viandes grillées. D'autre part, Landru croit à la revision de son procès, et cela le stimule.

Le système nerveux de cet homme, d'une résistance incroyable, subira encore de durs chocs; espoirs et déceptions alternés, dosés comme par un féroce inquisiteur, appliquant la « question ».

Le jour même où il apprend que son pourvoi est rejeté, son défenseur lui lit une lettre d'un habitant de Gambais, M. Hector Vigoureux, qui révèle qu'entre la première et la seconde perquisition, il a vu le fils d'un voisin, un malheureux dément, aller de nuit dans le cimetière, y ramasser, à la lueur d'une chandelle, des débris d'ossements; puis, revenir à la Villa du Mystère, en escalader le mur, et répandre à terre ces restes humains.

Ce pourrait être motif à revision, mais le fou est mort.

Il serait aisé de citer d'autres témoins qui raconteraient certains exploits de policiers qui, pendant l'enquête et les fouilles, se

livrèrent, avec des femmes, dans la Villa du Mystère, à de macabres et odieuses sarabandes nocturnes.

Maintenant, c'est une lettre qui arrive de Montréal :

« Mme Héon, la fiancée de Landru, dont on ne put jamais préciser la date de la disparition, dit en substance la missive, est enterrée au cimetière de la Côte des Neiges. Pour plus de précisions, il faut s'adresser à M. Forget. »

Le journal qui a reçu cette lettre câble à Montréal. La réponse confirme le fait.

— On les retrouvera toutes, dit Landru, aussi placide que s'il ne s'agissait pas de lui.

M<sup>e</sup> Moro-Giafferi réclame une enquête en donnant les pièces au parquet, qui les transmet à la chancellerie, qui refuse cette enquête.

Le parquet, d'ailleurs, n'insiste pas, convaincu que « ça ne tient pas ».

Comment peut-il le savoir sans vérifier? Il semble triompher cependant, lorsqu'un instituteur de province fait savoir que la dame Héon, enterrée à Montréal, une de ses parentes, ne fut jamais la fiancée de Landru.

Les jours passent; tous les pourvois, un à un, sont rejetés; la date fatale approche. Aussi M<sup>e</sup> Navières du Treuil amène-t-il au condamné ses deux fils, les seuls qui ne l'aient pas renié, lui qui défendit toute sa famille avec une fougue à laquelle les magistrats eux-mêmes rendirent un public hommage.

Quelle autre allure devait avoir plus tard Mme Seznec qui, si elle en avait eu les moyens financiers, serait allée jusqu'au bain, tenter d'arracher son mari des mains des gardes-ohourmes.

Si Landru avait eu pour épouse une telle femme, n'aurait-il pas sauvé sa tête?

— Je suis une victime de la fatalité, ayez du courage, dit-il à ses fils.

C'est cet homme qui va mourir, qui exhorte les autres au courage. Les gens de sa trempe sont rares.

Son défenseur retourne le voir, le supplie de lui dire toute la vérité, de ne lui rien cacher.

— Oui, je suis décidé, vous allez tout savoir, répond Landru.

J'ai pris dix femmes, et je les ai brûlées avec une allumette bougie. Vous voyez que la Régie fait des progrès.

Le 23 février 1922, M<sup>e</sup> Moro-Giafferi est reçu par le Président Millerand; c'est l'instant suprême. Dans sa prison, Landru fait ses adieux au médecin.

Le lendemain, un nouveau câblogramme arrive de Montréal, donnant le signalement de la défunte dame Héon. Malheureusement, la taille est indiquée en pieds, et il est impossible de se rendre compte si cela correspond au signalement de la disparue.

L'avocat brandit la dépêche; et si c'était vraiment l'ex-fiancée? Il va au parquet de la Seine, fait quérir chez lui le juge d'instruction, alerte les magistrats de Versailles, met tout en branle.

On lui promet de faire les vérifications, mais à peine a-t-il le dos tourné, qu'on donne l'ordre de dresser la guillotine.

#### OBSCURITÉS ET MYSTÈRES

Landru à quelques heures de l'échafaud, alors que trois années d'enquêtes ont laissé sans réponse la moitié des questions posées par cette extraordinaire affaire, unique dans les annales judiciaires.

Landru est condamné pour avoir assassiné onze personnes, et on n'a pas retrouvé l'ombre d'un cadavre?

Il est condamné pour avoir brûlé dans un poêle, le plus petit qu'il put trouver chez le marchand, onze corps humains, soit près d'une tonne de chairs et d'os, à l'aide de quelques boisseaux de charbon, d'une douzaine de bûches et de deux bols de goudron.

Il est condamné pour avoir dépecé et débité dix femmes et un jeune homme, en quelques heures, sur une table de cuisine, avec un couteau de poche, seule arme, seul outil retrouvé.

On n'a pas éclairci le mystère des hommes suspects de Malakoff; celui du ramassage des feuilles mortes, à Gambais comme à la Grenouillère. On ne sait pas qui sont les fillettes blondes du faubourg Saint-Denis; l'homme et la femme âgés de Vernouillet ni les deux bambins qui les accompagnaient; la femme brune, en deuil, vue à Gambais avec un garçonnet. On n'a pas identifié la mystérieuse visiteuse avec laquelle Landru se querella plu-

sieurs fois rue Rochechouart, pas plus que les autres femmes avec lesquelles il s'enfermait dans son petit logement. On ignore qui sont les trois hommes dont les noms figurent sur son carnet. On ne saura jamais le rôle qu'ils ont joué dans la vie de Landru. On n'a pas expliqué les rébus du fameux carnet, car je me refuse à admettre que Landru chronométrait ses crimes si jamais il en commit.

On n'a pas retrouvé le domicile de la rue Marcadet, pas plus que la luxueuse villa des environs de Dreux. On n'a pas expliqué l'énigme du télégramme « Letaille », cette étrange dépêche expédiée à Montreuil-sous-Bois par un inconnu qui signa de ce nom et adressa le télégramme à Dupont à Gambais, le 28 juin 1918.

On n'a pas été au fond du troublant incident de l'avenue des Ternes.

La police a affirmé avoir fait des recherches à l'étranger pour retrouver les disparues, alors qu'elle s'est contentée de feuilleter la liste des passeports, sur laquelle il est bien évident qu'on ne pouvait retrouver les noms véritables des fiancées de Landru, tous leurs papiers ayant été gardés par le « fiancé ».

On a passé sous silence le fil poissé du garage de Clichy.

On n'a jamais expliqué comment venaient et s'en allaient les douzaines de femmes vues à Vernouillet, apparues et disparues comme sous un coup de baguette magique.

On n'a pas pu savoir d'où étaient disparues au moins deux fiancées. On n'a jamais connu l'origine de la plupart des faux papiers de Landru, et tout particulièrement les innombrables livrets militaires retrouvés dans ses archives.

On n'a jamais su d'où venaient les 5.000 francs déposés à la banque de Chantilly, pas plus que les sommes que Mme Colomb lui vit encaisser. On ignore toujours d'où provenaient les titres qu'il manipulait par paquets devant Mme Guillin.

On n'a pas pu établir d'une façon certaine ce que lui rapporta la disparition des fiancées.

On n'a jamais su pourquoi il fit disparaître Mme Jaume et Andrée Babelay, qui ne possédaient rien. On a toujours ignoré le lieu d'où était disparue Mme Héon, qui semble bien ne pas s'être volatilisée de Vernouillet, et encore moins de Gambais.

On n'a jamais su s'il avait ou non un dépôt en banque.

On n'a trouvé aucune explication à ses énigmatiques réflexions : « Souviens-toi du soir autour de notre petite table », — et : « La guerre a fini trop tôt pour moi. »

Combien d'autres points sont restés dans l'ombre ! On a fait des hypothèses, on a condamné Landru sur des suppositions étayées sur des bases invraisemblables, inadmissibles ; on a envoyé Landru à la guillotine sur des déclarations d'experts, à qui d'autres experts auraient peut-être affirmé qu'ils se trompaient.

On n'a pas pu mettre d'accord les témoins de Gambais et de Vernouillet, assurant avoir senti l'odeur de la viande grillée, et les experts qui ont juré que cela ne sentait rien.

On va couper le cou à Landru pour avoir rôti trois ou quatre cadavres à Vernouillet, où on n'a rien retrouvé, où il est manifeste qu'il n'a brûlé qu'une vieille malle prise par un témoin pour un cercueil.

Deux faits seuls sont certains : onze personnes ont disparu, et Landru se tait.

Voilà les deux charges qui pèsent lourdement sur lui ; il n'y a rien d'autre.

Et s'il s'était tu pour ne pas mêler à quelque infâme trafic ceux que l'on vit toujours à ses côtés pendant ses louches opérations ; pour ne pas compromettre, entraîner avec lui ceux qu'il défendit avec emportement, ceux aussi, peut-être, sûrement même, qu'il ne nomma jamais ?

Ne me demandez pas maintenant d'expliquer quoi que ce soit dans cette incompréhensible aventure. Je constate des faits, mais me garderai de la moindre hypothèse, de la plus petite supposition ; je n'expliquerai rien.

Je dirai simplement : Landru n'a pas dépecé, débité, détaillé onze cadavres sur sa table de cuisine qui n'en porte aucune trace ; Landru n'a pas brûlé onze corps humains dans son fourneau de cuisine.

Landru fut toute sa vie le plus abominable des escrocs, celui qui s'attaque aux pauvres gens qui ont à peine quatre sous ; rien que pour cela il méritait le baignoire, et je vous l'abandonne, mais je me demande s'il fut vraiment un assassin, pour moi, la preuve n'en est pas faite.

Elle n'est pas faite non plus pour M. Tissier, conseiller muni-

cipal de Peslières, beau-frère de Mme Buisson, qui vous dira encore aujourd'hui, donc plus de dix ans après, du fond de l'Auvergne où il habite, qu'à son avis, sa belle-sœur n'est pas morte.

#### L'EXÉCUTION

— Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître; voudriez-vous me dire qui vous êtes? — répond l'homme de Gambais au procureur de la République qui, pour le réveiller, vient, par trois fois, de hurler dans la cellule : « Landru, ayez du courage! »

— Du courage... n'ai-je donc pas l'habitude d'en avoir? Messieurs, je suis à votre disposition; veuillez me passer mes vêtements.

Et il s'apprête sans hâte. De sa vie, il ne se lava certes jamais avec plus de soin que ce jour-là.

— Voulez-vous entendre la messe? lui demande l'aumônier.

— Ce serait avec plaisir, mais tout le monde est prêt, il ne faut pas nous faire attendre.

Après avoir refusé cigarette et verre de rhum, il se prête sans broncher à l'atroce « toilette »; une seule réflexion, cependant qu'on l'entrave :

— Pourquoi me serrer si fort?

— Le règlement...

— Alors, faites.

Puis, s'adressant à M<sup>e</sup> Moro-Giafferi :

— Je suis fier de voir que jusqu'à la dernière minute, vous n'avez pas un instant douté de mon innocence (Landru ne saura jamais combien il se trompait); du fond du cœur, je vous remercie.

— Landru, avez-vous une révélation à faire? demande encore le procureur.

— Je m'étonne que la loi vous permette de me poser une telle question, réplique Landru indigné. Je suis un homme qui va mourir, Monsieur. Je n'appartiens déjà plus à ce monde, et je ne répondrai pas à cette demande, que je suis en droit de considérer comme injurieuse.

Au moment où, spectre vivant, la tête droite et fière, il fran-

chit le seuil de la prison dans une aube lugubre, un souffle, le dernier, sort de ses lèvres à l'adresse de son avocat :

« Encore merci... pensez à moi... »

Un bruit mat qui fait mal; un corps amaigri, un visage de cire et une barbe noire ont roulé dans la sciure rougie d'un grand panier d'osier.

Si Landru continue d'être une énigme, il a cessé d'être un sujet de plaisanterie.

Les barrages rompus, toute la foule ignoble des fêtards noctambules accourt, tandis qu'évoquant Victor Hugo, l'avocat murmure : « Le châtement irréparable suppose le jury infallible. »

Le poêle de Landru, la fameuse petite cuisinière à la sinistre renommée, n'en devint pas moins pièce historique, matérialisant une sensationnelle légende.

Les esprits morbides se l'arrachèrent à prix d'or au cours de plusieurs ventes publiques.

Aujourd'hui, elle est retournée à Gambais, où elle trône dans la maison Tric, la Villa du Mystère, transformée en guinguette par un gargottier qui, les dimanches d'été, refuse du monde.

Perversité humaine exploitée par les mercantis.

## TABLE DES MATIERES

---

I. — Prologue .....	5
II. — Récit de l'inspecteur Belin.....	7
III. — Gambais .....	14
IV. — Le Carnet des fiancées.....	22
V. — Les trois derniers rébus.....	42
VI. — Les rescapées .....	52
VII. — Le bilan .....	57
VIII. — Perquisitions et enquêtes.....	60
IX. — Le passé de Landru.....	72
X. — A l'instruction .....	76
XI. — La Cour d'assises.....	92
XII. — Réquisitoire, plaidoiries, verdict.....	118
XIII. — Obscurités et mystères.....	123
XIV. — L'exécution .....	126

Collection  
« Les Grands Criminels »

N° 8

Un Volume  
par mois

LIBRAIRIE BERNARDIN-BÉCHET

*Déjà parus dans la même collection :*

Maurice AUBENAS  
Les Vampires  
*Un livre d'épouvante*

E.-F. PUILBOREAU  
Cartouche et Guilléri  
*La vie des deux célèbres bandits*

Henri VITRAL  
Les Émules de Locuste  
*Les crimes des femmes empoisonneuses*

F. DUMAS-VORZET  
Chef des Informations de *La Liberté*  
La Bande à Bonnot  
*Les forfaits des assassins traïques.*

CARDINNE-PETIT et Jean PEDRON  
*Préface de M<sup>e</sup> Raymond-Hubert*

Le Crime de Mestorino  
*Une des affaires les plus sensationnelles*

Armand-Henri FLASSCH  
Liabeuf,  
*L'Homme aux brassards de fer*

Edmond DENARQUES  
Ravachol  
*Crimes anarchistes*

Chaque volume : **6 fr.**

*Si vous aimez les livres d'aventures, lisez :*

Lieutenant MAGARD  
Les vingt-huit Lions que j'ai tués  
*Les dramatiques aventures d'un chasseur de lions*

Jack VEYRIER  
A la Poursuite des Monstres Marins  
*La chasse aux ours blancs.*

Lieutenant MAGARD  
N'Diogo, le Géant de la Forêt  
*Comment on capture l'éléphant.*  
Chaque volume : **7 fr. 50**

Latude ou 35 ans de captivité  
La Conspiration de Malet.  
Un volume : **12 fr.**

Les Quatre Sergents de La Rochelle.  
Le Baron de Batz.  
Un volume : **12 fr.**